

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 38 (1974)
Heft: 149-152

Buchbesprechung: Chronique bibliographique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

NOUVELLES BRÈVES

COLLECTIONS.

Ont paru, dans les *Études Romanes de Lund*, Lund, Gleerup :

20. Kjell-ÅKE GUNNARSON, *Le complément de lieu dans le syntagme nominal*, 1972, 130 p. — Étude des compléments à valeur locale entrant dans la constitution du syntagme nominal, à l'aide de prépositions souvent différentes de *de*. Ex. *la guerre au Vietnam, un café devant l'église, un rhinocéros dans la maison, ce n'est pas drôle*.

21. Maibrit WESTRIN, *Étude sur la concurrence de davantage avec plus dans la période allant de 1200 à la Révolution. Comparaison avec l'usage actuel*, 1974, 133 p. — Voir plus bas un compte rendu détaillé.

22. Kerstin SCHLYTER, *Les énumérations des personnages dans la Chanson de Roland. Étude comparative*, 1974, 196 p. — Voir plus bas un compte rendu détaillé.

23. Inger-Britt ROBACH, *Étude socio-linguistique de la segmentation syntaxique du français parlé*, 1974, 176 p. — A partir d'un corpus de 36 interviews enregistrées à Orléans auprès de témoins préalablement désignés par l'Institut National de Statistique, l'analyse a porté sur l'organisation des phrases. Les caractéristiques linguistiques ne peuvent pas être mises en corrélation étroite avec telle donnée socio-économique, mais tout au plus avec une « stratification sociale basée sur plusieurs facteurs sociaux ». L'étude tend moins à aboutir à des conclusions qu'à appliquer rigoureusement une méthode de socio-linguistique.

Dans la collection *Romanistische Arbeitshefte*, Tübingen, Niemeyer :

5. Jürgen M. MEISEL, *Einführung in die transformationelle Syntax. II. Anwendung auf das Französische*, 1973, 129 p.

7. Peter LUTZEIER, *Modelltheorie für Linguisten*, 1973, 123 p.

8. Jens ALWOOD, Lars-Gunnar ANDERSON, Östen DAHL, *Logik für Linguisten*, 1973, 112 p.

9. Michael METZELTN, *Einführung in die hispanistische Sprachwissenschaft*, 1973, 79 p. — Étudie dans l'ordre : le substrat, la latinisation, le superstrat wisigothique, les influences transpyrénéennes et arabes, puis les différents domaines géolinguistiques. Intéressants tableaux de concordances phonétiques aux pages 48-50. Suivent des textes sur une vingtaine de pages.

11. Willi MAYERTHALER, *Einführung in die generative Phonologie*, 1974, 114 p.

Dans la collection *Linguistische Arbeiten*, Tübingen, Niemeyer, le romaniste sera intéressé par :

13. Christian ROHRER, Nicolas RUWET, *Actes du Colloque Franco-Allemand de Grammaire Transformationnelle. I. Études de Syntaxe*, 1974, 215 p. — Sur les douze communications, une porte sur la linguistique théorique et huit sur la syntaxe descriptive du français ; les autres sur l'anglais et le néerlandais.

14. Christian ROHRER, Nicolas RUWET, *Actes du Colloque Franco-Allemand de Grammaire Transformationnelle. II. Études de Sémantique et autres*, 1974, 244 p. — Sur les dix-neuf communications, onze sont des études sémantiques ou lexicales, deux de phonologie ; quatre portent sur la théorie de la communication, une sur la traduction et une sur la stylistique.

18. Wilfried KÜRSCHNER, *Zur syntaktischen Beschreibung deutscher Nominalkomposita. Auf der Grundlage generativer Transformationsgrammatiken*, 1974, 228 p.

19. Thomas KOTSCHI, *Probleme der Beschreibung lexikalischer Strukturen (Untersuchungen am Beispiel des französischen Verbs)*, 1974, 213 p.

Dans *Romanica Gothoburgensia*, Stockholm, Almqvist & Wiksell :

14. Per ROSENGREN, *Presencia y ausencia de los pronombres personales sujetos en español moderno*, 1974, 299 p. — Étude statistique (les données chiffrées remplissent les tableaux des p. 237-291) qui permet d'établir les conditions d'emploi ou de non-emploi des pronoms personnels sujets. Cela peut dépendre du pronom lui-même (*usted* est le seul qui dépasse 50 % d'emploi), du nombre, de la personne, du temps verbal, de la nature de la proposition, de la place dans la phrase et de divers besoins d'expressivité.

Dans *Romanica Aenipontana*, Innsbruck, Institut für Romanische Philologie der Leopold-Franzens-Universität :

8. Walter MAIR, *Ennebergische Morphologie (Analyse eines dolomitenladinischen Flexionssystems)*, 1973, 168 p.

9. Annemarie SCHMID, *Die romanischen Orts- und Flurnamen im Raume Landeck*, 1974, x + 169 p. + 7 cartes. — Dans ces éléments de la toponymie d'une région du Tyrol, on est étonné par la fréquence et surtout par la diversité de l'apport roman. L'auteur ne se contente pas d'indiquer les formes écrites ; il les fait suivre de la prononciation locale, qui souvent est plus proche de la base étymologique romane.

Dans la *Coleccion Textos*, Madrid, Plaza Mayor :

3. José G. SIMÓN, *Apuntes de fonología histórica de la lengua española*, 1971, 70 p.

4. Carlos M. GRAUPERA, *Nuestra lengua*, 1972, 111 p. — Manuel qui comporte surtout des leçons sur le vocabulaire et qui publie des listes regroupant les arabismes et les emprunts aux différentes langues.

REVUES.

Bulletin des Jeunes Romanistes, n° 18-19, Décembre 1973, Strasbourg. — Ce numéro double de 185 pages mérite d'être signalé à l'attention des romanistes. En effet, Kurt Baldinger présente et dirige ce recueil auquel il participe lui-même ; l'ensemble porte le titre de *Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français*. Comme il est juste, le *FEW* occupe la moitié de la brochure ; l'ancêtre, le *REW* de Meyer-Lübke, n'est pas oublié et les mérites des petits dictionnaires étymologiques sont analysés et comparés. Après deux présentations du Huguet, du Godefroy et du Tobler-Lommatzsch, la brochure se termine sur l'exposé d'un grand projet en cours, le *DEAF*, *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*. Sous un faible volume, le romaniste disposera de tous les renseignements importants sur les grands outils qui permettent d'étudier l'histoire du vocabulaire français.

Le 4^e numéro trimestriel (1973, 4) de la revue *Degrés* (Square Saintelette, 8-B 1000 Bruxelles), dont la *RLiR* a annoncé la naissance (tome 37, 1973, p. 450) est consacré à la « pratique du référent ».

Les *Annales* publiées par l'Université de Toulouse-Le Mirail ont ouvert une nouvelle série : *Grammatica*. Le premier numéro de *Grammatica* a paru en 1972 et publie : Robert GARRETTE, *Les inversions du sujet*, p. 5-40 ; Jean-Claude DINGUIRARD, *De quelques tendances dans la répartition des suffixes ethniques -AIS et -OIS*, p. 41-52 ; Jean-Pierre LASSALLE, *Recherches sur le lexique des « religions militaires »*, p. 53-68 ; Georges MAURAND, *Étude phonétique et phonologie d'un parler local*, p. 69-78 ; Jean-Louis FOSSAT, *Études du français parlé : Test de la traduction*, p. 79-113 ; Daniel FABRE et Jacques LACROIX, *Le français parlé dans la littérature ethnique occitane*, p. 115-122. — *Grammatica II* (1973) publie les articles suivants : Louis MARQUÈZE-POUEY, « *Va, je ne te hais point* », p. 3-15 ; Robert GARRETTE, *Pour une analyse structurale de la phrase*, p. 17-34 ; Georges MAURAND, *Linguistique et pédagogie de l'ancien français. Considérations méthodologiques*, p. 35-42 ; Jean-Claude DINGUIRARD, *Quelques hypothèses concernant trois innovations morphologiques*, p. 43-48 ; Anne VIGUIER, *A travers le réseau textuel et notionnel : pour une médiation lexico-sémantique*, p. 49-68 ; A. BORREL et J.-L. NESPOULOUS, *Vers l'acquisition de la syntaxe par l'enfant*, p. 69-81 ; Simone WOLF SCHAPIRA, *Les pronoms personnels de la 3^e personne, substitués dans un syntagme nominal sujet, dans le français parlé contemporain*, p. 83-89 ; Jean-Louis FOSSAT, *Français parlé : essais de mesure en syntaxe. Le récit*, p. 91-102 ; C. BINAT et D. CUXAC, *Français parlé en population scolaire. Les présentatifs*, p. 103-107 ; André ENFIERE, *La réforme de l'orthographe*, p. 109-124.

Dans le tome 6 des *Parlers et Traditions Populaires de Normandie* (Archives Départementales, B. P. 110, 50010 Saint Lô ; dernier compte rendu tome 37, 1973, p. 450) le romaniste sera intéressé par les articles suivants : Jules DAVY, *Glossaire du parler Bas-Normand récent (1890-1900) de la région de Briouze (Orne)*

et des environs. — *Complément* (fin), p. 19-26 ; Eugène de SAINT-DENIS, *Au dossier « Noms de rochers »*, p. 43-47 ; Annie LOHIER, *Langage maritime d'Urville-Nacqueville* (Hague). *Les noms d'oiseaux*, p. 48-49 ; *Les bries à pain*, p. 55-56 ; *La faête à la ville*, poésie et *Arryire*, poésie, p. 66 ; Jean DELAHAYE, *La vigne, le vin en Normandie*, p. 67-72 ; F. LECHANTEUR, *Les deux populations de la Manche*, p. 61-101 ; ERIC MARIE, *Les animaux de la ferme (à la pointe de la Hague)*, p. 102-107 et 123-127 ; *Le dossier de la vigne et du vin en Basse-Normandie* : E. de SAINT-DENIS, *La vigne et le vin en Basse-Normandie*, p. 108-111 ; M^{me} J. LEPRINCE, *La vigne en Basse-Normandie, Orne et Calvados*, p. 111-117 ; *La vigne dans le Calvados, Témoignages recueillis par R. MAIZERET*, p. 118-120 ; Jules DAVY, *Les contes de ma grand-mère*, p. 128-131 ; Jacques HENRY, *Quand les paysans du Lieuvin célébraient par des chansons les belles filles et la moisson*, p. 133-135 ; Jean à LIMOUSAN, *Chaunsonnys, chaunsons et chauntous d'pa l'Su d'Coutaunces* : IX « Trente auns passés », p. 143-145 ; Robert SENEAL, *Glossaire de la région de Honfleur* (à suivre), p. 146-154. Ce tome 6 comporte en annexe le mémoire de maîtrise de Éric MARIE, *Le langage maritime à Saint-Germain-des-Vaux et Auderville* (Pointe de la Hague), *Étude linguistique et ethnographique* de 102 pages ; un index de 10 pages comporte environ 700 termes étudiés dans le mémoire.

RECUEILS COLLECTIFS.

Sous le titre *Expression, Communication and Experience in Literature and Language*, Ronald G. Popperwell a publié les communications plénières et les résumés des autres communications faites au 12^e Congrès de l'*International Federation for Modern Languages and Literatures*, tenu à l'Université de Cambridge le 26 août 1972 (The Modern Humanities Research Association, 1973). Les six sections s'intitulent : 1. Littérature et expérience esthétique ; 2. Littérature et communication linguistique ; 3. L'auteur et son public ; 4. L'influence de la technique sur la langue et la littérature ; 5. Langue de la poésie et langue de la prose ; 6. Traduction et adaptation.

Les 65 études offertes à Mario Wandruszka pour son 60^e anniversaire ont paru sous le titre *Interlinguistica. Sprachvergleich und Übersetzung. Festschrift zum 60. Geburtstag von Mario Wandruszka* (Tübingen, Niemeyer, 1971). Ce gros recueil de 740 pages contient de très importantes études qui, pour la grande majorité du moins, se rapportent à la linguistique romane.

Wilhelm Giese a été honoré d'un recueil d'études qui porte au-dessous de *Festschrift Wilhelm Giese*, le sous-titre *Beiträge zur Romanistik und Allgemeinen Sprachwissenschaft* (Hamburg, Buske, 1972, 592 p.) Les trente études couvrent les domaines de la lexicologie (11 études), de la phonologie (1 étude), de la morphologie et de la grammaire (5 études), de la psycholinguistique (1 étude), des aspects politiques des domaines linguistiques (1 étude), du folklore (4 études) et de la littérature (7 études).

DIVERS.

A. HENRY, *Esquisse d'une histoire des mots Wallon et Wallonie*. La Renaissance du Livre, s. d. (1974). — « Refonte de l'étude publiée en 1965, sous le titre *Wallon et Wallonie, Esquisse d'une histoire sémantique*, premier cahier (48 pages) des *Études d'Histoire Wallonne* ». Le nouvel ouvrage (96 pages, le double exactement) tient compte des comptes rendus ainsi que des remarques adressées à l'auteur dans de nombreuses lettres.

Une *Bibliographie zur Sociolinguistik* a paru en 1974, chez Niemeyer à Tübingen : elle constitue le n° 2 d'une collection intitulée *Bibliographie Arbeitsmaterialien*. G. Simon y publie une introduction de 20 pages et une bibliographie uniquement signalétique de 154 pages. Enfin il donne un résumé de 23 articles que l'auteur juge importants pour cette discipline.

G. TUAILLON.

REVUE DES REVUES

Dans la recension qu'elle présente de quelques revues, la *RLiR* publie un bref résumé des articles qui traitent de linguistique romane et se contente de signaler les autres.

Revue Roumaine de Linguistique, tome 18, 1973. (Pour le compte rendu du tome précédent, voir *RLiR* 37, 1973, p. 460-466).

M. VULPE, *Sur quelques verbes délocutifs dans les parlers roumains*, p. 3-6. Enrichit d'exemples roumains, une observation de Benveniste sur les verbes délocutifs : *a dracui* « prononcer le nom du diable », puis « pester » ; *a raculi* « s'injurier » d'après l'adjectif substantivé *rau* « le malin » dans une expression qui signifie « donner au malin, envoyer au diable ». — P. DEMAROLLE, *Notes pour l'interprétation du texte de Villon*, p. 7-17. Il ne semble pas que Rychner et Henry aient connu cette dernière contribution à l'exégèse villonienne, pendant la préparation de leur édition (dont nous rendons compte plus bas) ; l'auteur de l'article, lui, ne pouvait pas connaître la nouvelle édition. Les deux interprétations se rencontrent pour *l'amant remis et renje* (T. 712) ; mais elles s'écartent pour le *gogo* de T. 1614, qui reste un mot obscur. Pour le verbe *s'yverner* de T. 1656, l'article signale un sens intéressant « se soigner par le froid », dont l'attestation demeure pourtant tardive : le Trévoux. L'auteur de l'article comprend T. 1990 : *pour éviter rïoctes* « pour ne pas prolonger mon énumération », d'après le sens *rïoctes* « bavardages ». Deux commentaires portent sur le texte des *Lais* : *Et qui voudra planter si plante* (L. 152) « Et que celui qui voudra plaisanter/faire l'amour/placer de faux joyaux... vienne s'y installer (à la Pomme de Pin) ». Pour L. 234, l'article rappelle l'usage des toiles d'araignée pour les pansements. *Get*, dans la *Ballade des menus propos* reçoit ici le sens de « calcul »

et non de « jeton pour le calcul ». Réflexions intéressantes sur le couple de synonymes *dommages et intérêts* dans la *Requese* et la langue juridique. Le dernier commentaire renforce et précise une interprétation de J. Orr, pour le refrain *Plus ne t'en dis Et je m'en passeray*. — A. BIDU-VRÂNCEANU, *L'expression de l'appréciation chromatique dans le style scientifique du roumain littéraire*, p. 19-33. L'auteur, qui a étudié les noms des couleurs en roumain, examine dans cet article le comportement linguistique des techniciens, quand ils ont à parler des couleurs. Les noms de couleurs primaires sont majoritaires chez les techniciens, comme chez les autres Roumains. Les noms de couleurs secondaires apparaissent surtout en association avec un autre terme chromatique, la combinaison lexicale tendant à préciser « l'approximation d'une couleur par rapport à une autre ». Le style scientifique étudié apporte un soin particulier à noter l'éclat de la couleur. La conclusion essentielle porte sur l'emploi de la périphrase pour atteindre à une plus grande précision. — M. TUȚESCU, *Préliminaires à une grammaire des cas des adjectifs français (Recherche de méthode)*, p. 35-52. Cette étude repose sur quelques préalables 1° les adjectifs constituent un sous-ensemble des verbes ; 2° toute phrase est formée, dans sa structure profonde, d'un verbe qui en est le pivot et d'un nombre de groupes nominaux dont chacun entretient avec le verbe une relation casuelle particulière ; 3° c'est en fonction des cas de la structure profonde qu'on établit les traits structuraux des différents types de verbes et par conséquent d'adjectifs. Le nombre et la théorie des cas peuvent varier selon les auteurs, cela n'empêche pas une analyse déjà très raffinée qui permet, entre autres observations finales, celle-ci : « Une grammaire des adjectifs conçue en termes de cas devrait décomposer l'article de dictionnaire et établir autant de grammaires qu'il y a de lectures pour la signification des adjectifs homophones. » — R. BÖTTCHER, *Zur Rolle von graphischen und semantisch-syntaktischen Faktoren beim Wortlesen. Eine neuropsycholinguistische Untersuchung*, p. 53-78 (sur des exemples tirés de l'allemand). — L. VASILESCU, *L'adjectif adverbialisé en français contemporain*, p. 79-91. L'auteur distingue deux cas : l'adjectif adverbialisé derrière préposition *porter à faux* et l'adjectif adverbialisé directement *chanter faux*. La distribution de l'adjectif adverbialisé et de l'adverbe en *-ment* fait apparaître des complémentarités (sens différents) : *il parle bas, il parle bassement*, ou des synonymies : *tenir fort* ou *fortement*. L'auteur estime que cette tournure a de fortes chances de se développer, notamment parce qu'elle répond à une tendance à la simplification. — M. ILIESCU, *Les substantifs romans proviennent-ils du nominatif ou de l'accusatif latin ?* p. 93-98. Répondant à un article de M. Mańczak (dont Mgr Gardette a parlé dans *RLiR* 1970, p. 410), M^{me} Iliescu analyse clairement la différence des points de vue : pour elle, ce qui est envisagé est « la période du passage du latin aux langues romanes » ; tandis que pour M. Mańczak, l'important est ce qui « se maintient finalement ». La différence des attitudes explique la différence des solutions. Jugeant, à juste titre, sa position de principe parfaitement légitime, puisqu'il s'agit de linguistique diachronique qui doit être attentive à chaque étape, M^{me} Iliescu apporte des précisions sur chaque cas assuré dans les diverses langues romanes et défend l'apport du nominatif. — G. B. PELLIGRINI, *I cinque sistemi*

linguistici dell'italo-romanzo, p. 105-129. Article de synthèse sur les problèmes généraux de la dialectologie italienne, par quelqu'un qui apporte le fruit d'une longue réflexion personnelle. L'auteur part d'une opinion partagée par tous les dialectologues du domaine italien : l'Italie est le pays le plus fragmenté du point de vue dialectal. L'explication par le substrat — qui de toute façon ne peut être négligé — ne suffit pas : l'histoire et l'attitude des Italiens face à leur langue nationale sont aussi pour quelque chose dans cette situation. L'auteur attire l'attention sur deux faits : 1° l'Italie comptait en 1871, 68,8 % d'illettrés, sur lesquels l'influence d'une langue essentiellement écrite était nulle ; 2° tout récemment encore des journalistes de la télévision italienne ont eu recours à un interprète pour interviewer des villageois de Sardaigne et du sud de l'Italie (note 38, p. 112). Cette très grande différenciation peut s'organiser en cinq grandes régions dialectales : 1) l'Italie supérieure, incluant non seulement le lombard, le piémontais et le romagnol d'Émilie, mais encore le ligurien, le vénétien et l'istrio-roman. 2) le frioulan (rattaché au domaine italien : la discussion occupe les p. 119-120) ; 3) les dialectes du Centre et du Sud : au sud de la Toscane et des dialectes « gallopiceni » de la région de Pesaro-Urbino, qui se rattachent encore un peu au romagnol ; 4) le sarde ; 5) le toscan et le corse. Une si profonde division ne permet pas de trouver des traits communs à tous les dialectes italiens et le groupe italo-roman est si peu unitaire qu'il est vain de chercher à reconstruire une étape proto-italienne. Ce qui semble signifier que le terme *italo-roman* a une valeur commode pour la classification des dialectes de l'Italie moderne, mais qu'il ne saurait avoir une utilisation dans une réflexion de linguistique diachronique. — A. ROCERIC, *Éléments linguistiques de la linguistique statistique*, p. 131-152. — L. VAINA-PUȘCĂ, *Quelques aspects de la stratégie du dialogue du point de vue de l'opposition vrai-faux*, p. 153-160. — S. REINHEIMER-RÎPEANU, *Latitudes combinatoires des suffixes dans les langues romanes : roumain, italien, français, espagnol*, p. 161-175. Soit le mot *institutionnaliser* : au radical *institut* s'adjoignent trois suffixes : un suffixe nominal *-ion* ; un suffixe d'adjectif *-el/-al* (ici *-al*) ; un suffixe verbal *is-* et un flexif (les morphèmes verbaux). L'article étudie les possibilités combinatoires des suffixes et présente une importante série d'exemples, un tableau (p. 171) qui indique, pour 17 suffixes romans, leurs combinaisons réelles dans quatre langues romanes. L'auteur distingue parmi les suffixes de substantifs ceux qui peuvent apparaître en 1^{re} ou en 2^e position, de ceux qui n'apparaissent qu'en 1^{re} position. Enfin on étudie les diverses suites réalisées en opérant une distinction entre suffixes de substantif, d'adjectif ou de verbe : les combinaisons de deux suffixes sont nombreuses ; il n'y a que 6 combinaisons à trois suffixes. Seul l'italien a des combinaisons à 4 suffixes : *egualitaristico*. — T. ȘANDRU, C. MANECA, *Tipologia léxica románica a base de criterios cuantitativos*, p. 177-196. Établir la typologie lexicale d'une langue est une entreprise difficile, parce que le lexique ne s'organise pas en une structure bloquée et parce que le nombre d'unités est très élevé. Les deux auteurs ont résolu ce problème à l'aide des méthodes de la linguistique quantitative. Voici trois résultats de leurs calculs : 1° Le nombre de termes hérités du latin permet de classer les langues romanes de cette façon sur une moyenne de

2 246 unités : italien (1 040 au-dessus de la moyenne), catalan (229 au-dessus), français (214 au-dessus), espagnol (105 au-dessous), rhéto-roman (576 au-dessous), roumain (801 au-dessous) ; 2° les emprunts donnent le classement suivant sur une moyenne de 2 190 unités : roumain (105 au-dessus de la moyenne), italien (22 au-dessus), espagnol (127 au-dessous) ; 3° d'après les créations lexicales, propres à chaque langue, on établit le classement sur une moyenne de 1 506 unités : espagnol (225 au-dessus), roumain (54 au-dessus), italien (308 au-dessous). D'autres calculs affinent les résultats en distinguant les différentes sources des emprunts ou les différents types de formation. — V. DU FEU, S. MARCUS, *English Grammatical Homonymy and Grammatical Categories from the Point of View of Algebraic Descriptive Linguistics*, p. 215-241. — S. BĂRBULESCU, C. MANECA, *L'analisi quantitativa della funzione morfo-sintattica e dell'etimologia delle parole rumene*, p. 243-260. Les auteurs ont choisi un échantillon de textes roumains rédigés en styles divers et riches d'environ 50 000 termes. Ils ont calculé le nombre de mots différents (6 171), les ont classés d'après les espèces grammaticales et ont cherché ensuite la fréquence moyenne de chaque espèce grammaticale. Les trois catégories ouvertes (noms, adjectifs et verbes) se partagent 5 970 termes sur les 6 171 (respectivement 3 223, 1 553, 1 094) ; la catégorie semi-ouverte (adverbes) suit de très loin mais tient une place intermédiaire (145) ; les catégories fermées (pronoms 46, prépositions 34, conjonctions 30, interjections 22 et noms de nombre 22, enfin articles 2) se partagent le reste. La fréquence moyenne donne presque l'ordre inverse : article, préposition, conjonction, pronom, adverbe, noms de nombre, verbe, interjection (cas spécial), substantif, adjectif. Tout cela semble très naturel. Les auteurs diversifient leurs calculs en faisant intervenir, dans chaque catégorie, les étymologies diverses, puis la répartition entre fond ancien, emprunts et créations propres au roumain. Les résultats comparés sont présentés sous forme de tableaux récapitulatifs. — Z. PAWLAK, *About the Meaning of Personal Pronouns*, p. 261-262. — L. PETRI et G. SĂVULESCU, *Distribution and Dichotomy*, p. 263-270. — M. L. SCHNITZER, *Story Nouns and Reflexives*, p. 271-281. — H. MOSER, *Die Wirkung des Prinzips der Ökonomie bei Normwandlungen der deutschen Gegenwartssprache. Eine psycholinguistische Betrachtung*, p. 295-325. — W. A. BORGEAUD, *Albanais ble(n)j « acheter ; acquérir »*, p. 327-331. — E. P. HAMP, *Albanian gat, Slavic gotov, and Balkan Adverbials*, p. 333-345. — A. I. DRAGOMIR, *Les oppositions du type « animé-inanimé » et « personnel-non personnel » dans les langues slaves*, p. 347-354. — A. H. ROBINSON, *L'influence du vocabulaire astronautique américain sur le français journalistique*, p. 355-361. Pour rendre compte des vols spatiaux, la langue française est entièrement tributaire du russe ou de l'américain. L'article étudie comment la presse française utilise le lexique américain de la NASA : emprunts directs, calques sémantiques ou lexicaux, traductions des expressions familières (*œuf*, *araignée*, *vol en bras de chemise*) et même les abréviations. — I. IORDAN, le fascicule 5 est offert à Iorgu Iordan en l'honneur de son quatre-vingt-cinquième anniversaire et commence par une bibliographie de l'éminent romaniste roumain. — A. AVRAM, *Sur le statut phonologique de la voyelle neutre en catalan*, p. 399-405. Le statut phono-

logique de la voyelle neutre en catalan avait reçu plusieurs formulations légèrement contradictoires entre elles. L'auteur reprend le problème en examinant tous les cas pour conclure que « le catalan possède un système de 7 voyelles déterminées qui s'opposent en bloc, à la voyelle indéterminée ». Cette opposition ne se réalise que dans les monosyllabes. Dans les polysyllabes, seules les voyelles déterminées se rencontrent en syllabes accentuées et seuls les archiphonèmes /i u ə/, en syllabes inaccentuées et dans ce dernier cas, « l'archiphonème /ə/ est en distribution complémentaire avec les phonèmes /a/, /e/, /ɛ/, /e/. » — D. DUMITRESCU, *Apuntes sobre el uso enfático de « sí » (adverbe) en el español contemporáneo*, p. 407-413. Réflexions sur les phrases affirmatives espagnoles. *Si + verbe* ou *si que + verbe*. Les deux tournures traduisent une affirmation renforcée, la seconde ayant un degré de plus dans le renforcement. Ces tournures apparaissent dans la langue écrite : 1° dans les dialogues, 2° dans les énonciations qui suivent des négations ou des concessions vraiment exprimées ; 3° dans des énonciations non précédées de restriction exprimée, mais, dans ce cas, il semble que l'écrivain réponde à des objections qui se sont formulées en lui et qu'il élimine par un renforcement de son affirmation. — A. GIURESCU, *Les noms composés dans le portugais contemporain*, p. 415-424. Dans sa thèse, *Les noms composés dans les langues romanes* (La Haye, Mouton) l'auteur a étudié dans les noms composés de quatre langues romanes (roumain, français, espagnol, italien) les divers types de formation d'après les espèces de mots entrant en composition. Cet article élargit l'étude au portugais dont les composés semblent moins diversifiés dans leurs structures : portugais : 17 types, roumain : 18, espagnol : 21, italien : 25, français : 32. Mais le portugais possède trois classes spécifiques. L'essentiel pourtant est que les classes très productives dans les quatre autres langues romanes le sont aussi en portugais. — S. GOLOPENȚIA-ERETESCU, *Christening Speech Acts*, p. 425-427. Analyse des conditions linguistiques que l'on retrouve chaque fois que quelqu'un, quelle que soit sa fonction, donne un nom propre à une autre personne pour que celle-ci soit immédiatement reconnue par cette appellation officielle et spécifique. — A. GRAUR, *Parfaits latins à infixe nasal*, p. 429-430. — M. ILIESCU, « Parler », « Bavarder » et « Aboyer » en rhéto-roman central, p. 431-434. Insiste, à la suite d'une analyse des verbes désignant les actions du titre, sur le fait que le lexique rhéto-frioulan se distingue par un manque d'unité. — L. IONESCU, *Remarks on transitional dialects*, p. 435-438. Étudie, en prenant des exemples de Moldavie et de Monténie, le problème posé par les dialectes intermédiaires, à qui veut établir une typologie sans ambiguïté de chaque région dialectale. — M. MANCAȘ, *Sur la métonymie et la métaphore*, p. 439-443. — C. MANECA, *Considerazioni sulla struttura sillabica di due vocabolari romanzi : italiano e rumeno*, p. 445-447. Calcul sur le pourcentage des mots ayant 1, 2, 3, ..., 8 et même 9 syllabes, dans un échantillon de 50 000 mots italiens et 50 000 mots roumains. Ce sont les mots de 3 syllabes qui sont les plus fréquents dans les deux langues. Un tableau commode (p. 446) donne l'ensemble des résultats. — M. MANOLIU-MANEA, *Negative Transformation in Romanian, French and Spanish*, p. 449-458. Étudie les contraintes imposées par les trois langues romanes aux énoncés négatifs avec pronom indéfini ou aux énoncés

niant une qualité de l'objet. Analyse dans chaque cas l'effet et la possibilité d'une double négation. — S. MARCUS, *Quelques étapes dans l'analyse des textes poétiques*, p. 459-465. — A. NICOLESCU, *L'emploi du terme « dialect » dans la première grammaire roumaine*, p. 463-467. Le mot apparaît dans la première grammaire du roumain, celle qu'a composée Eustatievici en 1757 ; il a le sens de « langue » et permute avec *limba* et *idiom*. Le grammairien roumain a pu tirer ce terme d'une grammaire latine, grecque ou slave. — A. NICULESCU, *Pronominalizzazione clitica rumena et romanza. Approccio tipologico*, p. 467-476. A la suite d'une étude comparée regroupant des faits roumains, italiens, français et espagnols, sur la représentation par un pronom personnel d'un nom ayant joué le rôle d'objet direct ou indirect, l'auteur conclut à la très grande ressemblance, sur ce point précis, de la syntaxe italienne et de la syntaxe roumaine. Les constructions françaises, essentiellement pré-verbales, seraient les moins romanes et les plus fortement marquées d'influence germanique. — L. ONU, *Un problème de critique textuelle : le titre de la chronique de Grigore Ureche*, p. 447-486. L'œuvre de Grigore Ureche a été intitulée de diverses façons dans les manuscrits et dans les éditions critiques. L'auteur est d'avis qu'il faut restituer, dans sa forme ancienne, le long titre des manuscrits L 1 et M 2, quitte à l'abrégé dans l'usage courant (le titre original a deux lignes), sous une forme unique et claire : *La chronique de Grigore Ureche*, ce qui permettrait de bien distinguer l'œuvre primitive, de ses remaniements et des divers prolongements qu'elle a eus. — S. REINHEIMER-RÎPEANU, *Divers types de parasythétiques*, p. 437-491. Insiste sur le fait que dans la formation parasythétique, la racine préfixée adopte à droite des éléments de dérivation (suffixes et flexifs) différents de ceux qu'utilise la racine non préfixée : *empâter*, *empâtément*, *pâte*, *pâtée*. — A. ROSETTI, *Dr. Urcoi (m.) — Urcoaie (f.)*, p. 493-494. Étymologie d'un mot daco-roumain signifiant « sortilèges, enchantement », dont l'origine remonte au latin ORCUS « divinité infernale » qui a donné le français *ogre*. — T. SLAMA-CAZACU, « *Cînd ma fac mare adînce — Mare adînce pîna acolo sus* », p. 495-505. Le titre est un mot d'enfant. L'article porte sur un casse-tête étymologique du roumain : *mare* signifie à la fois *mer* et *grand*. l'étymologie de l'adjectif est discutée : soit MARE « mer », « grande quantité d'eau », « grand » ; soit MAS MARIS, MAREM « mâle », d'où « grand ». Le mot d'enfant, s'il est traduisible, signifie en français : « quand je deviens grande profonde » (ou « mer profonde »), Interrogation de l'adulte. — « Mer profonde (ou « grande profonde ») jusque là-haut ». L'auteur apporte le concours de la psycho-linguistique à la résolution du problème étymologique, pour faire comprendre que les rencontres de signifiés ne sont pas si impossibles que pourrait le laisser croire une logique trop sommaire. — E. VASILIU, *What does the « Plural » Mean ?*, p. 507-508. — I. VINTILĂ-RĂDULESCU, *Nouvelles attestations du créole français au XVIII^e siècle*, p. 511-515. Réflexions d'après des citations du « *Nouveau voyage aux Isles d'Amérique* » rédigé par Labat d'après les notes du voyageur réel, pour essayer de savoir si les communications entre Français et Caraïbes indigènes utilisaient le même type de langue que les communications entre Français et Nègres déportés. — E. VRABIE, *Contributions étymologiques*, p. 517-519. Étude de 14 mots montrant l'existence d'une

interférence linguistique entre roumain et ukrainien. — M. VULPE, *Dr. « Crod »*, p. 521-525 dont une carte. Le mot roumain *codru*, signifiant à la fois « morceau » et « grande forêt », a été victime de diverses évolutions aberrantes jusqu'à désigner « parcelle de forêt », c'est-à-dire à être employé avec l'un de ses sens « morceau » spécialement appliqué à l'autre de ses sens, qui dans ce cas est exprimé par le terme le plus général. L'auteur indique quelques-unes des réactions de ses informateurs, au cours d'enquêtes, et établit une carte. — W. A. BORGHAUD, *Albanica*, p. 529-531. — L. SCHWARTZ POPA-BURCĂ, *A Poem and its Translations from the Viewpoint of Algebraic Topology*, p. 533-542. — G. SĂVULESCU, *Ambiguous and Diffuse*, p. 543-550. — A. LĂZĂROIU, *Synthétiseur de parole destiné aux recherches en phonétique*, p. 551-564. — A. NICULESCU, *Un concetto e un libro « L'italiano popolare »*, p. 565-569. A propos du livre de Manlio Cortelazzo, *Lineamenti di italiano popolare* (Pacini, Pisa, 1972), A. Niculescu présente des remarques qui intéressent la linguistique des variantes populaires, régionales ou parlées des grandes langues romanes. Les situations sont évidemment différentes dans chaque domaine linguistique, mais une chose reste commune : les dangers de confusion entre les divers concepts : dialecte, italien (ou roumain) populaire, italien régional, italien parlé, italien maladroitement écrit ou maladroitement parlé. Les niveaux de langue sont difficiles à distinguer, d'autant plus qu'ils s'enchevêtrent dans l'acte de parole qui demeure le seul objet d'observation. M. Cortelazzo a, dans sa description, isolé les éléments communs de l'italien non officiel et s'est par conséquent bien attaché au seul « italien populaire ».

G. TUAILLON.

Revue Romane, publiée par l'Institut d'études romanes de l'Université de Copenhague. Copenhague, Akademisk Forlag. (Dernier compte rendu *RLiR* 37, 1973, p. 452-460).

Tome 8, 1973. — Les deux fascicules annuels sont réunis en un seul volume et constituent les *Mélanges Poul Høybye*. K. BECH, *Codage et actuation du code dans la commedia dell'arte*, p. 1-12. — K. BLÜCHER, *Considerazioni sui costrutti del tipo « stare cantando », « andare cantando », « venire cantando »*, p. 13-20. Est-ce que *sto cantando*, *stavo cantando*, *starò cantando* sont des locutions verbales ou bien des temps composés qui devraient entrer dans le paradigme verbal au même titre que *ho cantato*, *avevo cantato* ? Le problème n'est pas de pure terminologie puisqu'il permet des analyses intéressantes. Soient les deux phrases : *La sua nuova segretaria sta lavorando molto bene in questi giorni* et *sta molto bene in quella ditta, lavorando così indipendentemente*. Le verbe *stare* n'a pas le même sens dans les deux phrases ; dans la première il est intégré, comme est intégré le verbe *ho*, *avevo* dans les temps composés. D'ailleurs le *sta lavorando* de la première phrase n'admet entre ses deux termes que fort peu d'insertions, en général les adverbes qui peuvent s'insérer entre l'auxiliaire et le participe passé des temps composés. A la suite de cette réflexion et d'une autre analyse sur le contenu sémantique, l'auteur tire une conclusion : la construction *sto cantando* se

rapproche de *ho cantato*, elle est donc une forme verbale, un temps composé du verbe, alors que, fonctionnant différemment, les groupes *andare cantando* ainsi que *venire cantando* restent des expressions extérieures au paradigme lui-même. — G. BOYSEN, *Le présent du subjonctif en sarde*, p. 21-25. Comme le sarde reproduit de façon remarquable les bases étymologiques latines, les rares formes analogiques doivent attirer l'attention : c'est le cas à Nuoro des 4^e personnes du subjonctif présent aux conjugaisons II et III (faire et finir). Ce nivellement entraîne à la 5^e personne du même temps, à la conjugaison I, une forme hybride qui s'inscrit dans le même processus d'unification de la conjugaison. — L. CARLSSON, *Vorrei una moglie che mi amasse. Rection secondaire ?* p. 26-33. La subordonnée relative est le chapitre le moins fouillé de la syntaxe modale des langues romanes, à l'exception des cas de l'antécédent associé à un superlatif. Ce préambule permet à l'auteur de saluer comme il convient le livre de Jørgen Schmitt Jensen, *Subjonctif et hypotaxe en italien* et d'en critiquer les parties qui se rapportent au subjonctif dans les relatives. Quel est le facteur qui entraîne le subjonctif dans les relatives ? Souvent, comme dans le titre de l'article, un verbe de la principale qui, s'il était suivi d'une complétive, exigerait le subjonctif dans cette complétive. Schmitt Jensen généralise les effets de cette « rection secondaire » et l'applique à des phrases dont le verbe principal est un verbe d'action. Dans ce cas l'effet de la rection secondaire est moins évident et surtout moins facile à transcrire de façon claire (*fare che ?*) Pourtant, le plus souvent, une action présuppose une intention et cette intention implicite peut avoir le même effet syntaxique que la « rection secondaire », explication assez facile à admettre dans les cas où la régissante contient un verbe comme « vouloir ». Dans tous les cas analysés, les deux auteurs sont du même avis : par le subjonctif, l'écrivain « place la relative sous la dépendance de la volonté du protagoniste ». Le différend entre Carlsson et Jensen Schmitt ne commence qu'au-delà. Pour Jensen Schmitt « la volonté du protagoniste » semble suffisante pour entraîner une rection secondaire. Pour Carlsson, l'absence de tout régissant précis et matériel dans la principale ne peut permettre une explication par rection secondaire. Et il conclut : « C'est la sémantique qui est le facteur décisif ». L'article continue par l'analyse de cas où la relative se trouve dans un contexte comparatif. — K. TOGEBY, *La chose la plus dangereuse qui soit c'est la statistique*, p. 400-405. Je déplace, pour regrouper ce qui a trait à la syntaxe du subjonctif, les remarques publiées dans les *Discussions*, que Knud Tøgeby tire de l'analyse d'un corpus de propositions relatives dépendant d'un antécédent plus ou moins associé à un superlatif. Ce corpus de français moderne comporte 52 relatives à l'indicatif derrière superlatif. Knud Tøgeby prouve qu'il n'en est rien, car il pousse l'analyse au-delà des apparences immédiates. Le superlatif peut qualifier l'antécédent sans faire partie de l'antécédent de la relative ! *dans le plus important des camps dont elle s'occupait* (elle s'occupait aussi des moins importants) ; après *c'est que* « la relative n'est pas une déterminative s'ajoutant à un antécédent, mais une sorte de sujet réel : *ce sont les plus jeunes... qui sont les plus prompts* ; la relative explicative ou parenthétique reste à l'indicatif : *nous choisîmes... la route la plus courte qui franchissait la Save* (et il s'est trouvé que la route franchissait) ; ne sont pas

sûrs non plus que les exemples qui n'opposent pas phonétiquement les modes : *le plus grand que j'ai connu* ; les temps du futur étant absents du subjonctif, les relatives au futur ou au conditionnel doivent être mises à part. Les autres indicatifs (20 au lieu de 52) comportent 8 exemples avec *pouvoir* et 12 indicatifs remarquables. Les statistiques refaites montrent que le superlatif entraîne le subjonctif dans 88,7 % en français moderne et dans 87,4 % en ancien français. Il n'y a donc pas grande différence, et en tout cas pas de perte du subjonctif en français moderne, dans ce cas. Pour expliquer le subjonctif derrière superlatif, Knud Togeby pense que « le superlatif est une espèce de négation ». Il en trouve la preuve dans la conjonction *ne* de l'ancien français au lieu de *ou*, quand l'écrivain utilise une liaison dans la relative. Il rencontre, sur ce point, l'opinion de G. Moignet, *Essai sur le mode subjonctif II*, p. 422 : « L'idée de rareté s'apparente... à l'idée de négativité ». « L'antécédent peut aussi être posé comme individu isolé... par la possession d'une qualité éminente ». — A. M. CLAUSEN, *Galvano della Volpe e la proposta di una critica semantica in difesa del realismo della poesia*, p. 34-44. — J. STENDER CLAUSEN, *Antonio Gramsci e il concetto di nazionale-popolare*, p. 45-56. — M. GREVISSE, *Fausse règles, règles douteuses*, p. 57-62. La très grande majorité des dictionnaires (dont celui de l'Académie) ne donne qu'une forme en *-e* pour l'adjectif *melliflue* qui serait des deux genres. C'est *melliflu -ue* qu'il faut dire, avec Boucherelle et le Larousse du *xx^e* siècle. *Mappe-monde* signifie d'abord carte plane comme une nappe. Les meilleurs écrivains emploient aussi le mot au sens de « globe ». L'article invariable *le* dans des phrases comme : *C'est en automne que les roses sont le plus exquis* est fortement concurrencé, sous les meilleures plumes, par *la, les*. Ces incertitudes devraient rappeler à l'esprit des puristes les plus autoritaires que les règles, en fait de langue, ne constituent pas « une ordonnance de police ». — K. LUND HANSEN, *Encore un Examen du « Cid »*, p. 63-69. Sur le rôle de l'Infante dans la pièce de Corneille et sur « une des portées sous-jacentes à la pièce », à savoir celle qui consiste à affirmer la fidélité de la noblesse de robe — celle à laquelle appartenait Corneille — à la maison royale ». — B. HASSELROT, *Répartition des modes après « il semble que »*. *Essai de statistique linguistique comparée*, p. 70-80. Après « il semble que », la syntaxe modale du français est si peu constante que l'auteur de l'article a essayé de percer le secret de ces variations en examinant si le temps des verbes (dans la régissante, comme dans la subordonnée) n'apportait pas une part d'explication. Voici un certain nombre de conclusions intéressantes : 1^o « On peut constater une nette dominance de l'indicatif quand le temps de la subordonnée n'est pas du même registre que celui de la principale ». 2^o Après *il semblait que*, l'auteur a constaté un certain recul du subjonctif : les complications qu'aurait souvent fait naître un subjonctif de concordance, c'est-à-dire un imparfait du subjonctif, semblent favoriser l'emploi de l'indicatif. 3^o Si l'on compare l'usage contemporain à l'usage classique, tel qu'il ressort d'une analyse de M^{me} Silenstam, on voit que l'emploi du subjonctif s'est très nettement accru depuis le *xvii^e* siècle, notamment après *il semblerait que*. — S. HENDRUP, *Un « Dit d'amour » inédit du *xiv^e* siècle (Bibliothèque royale de Copenhague, anc. fonds royal 2062-4^o)*, p. 81-86. Reproduction fidèle de 96 vers contenus dans un

manuscrit picard du xiv^e qui présente, entre autres œuvres, une version particulière du *Roman de la Rose*. — M. HERSLUND, *Morphonologie du nom roumain*, p. 87-96. — J. HØBERG-PETERSEN, *Ambivalence ou ambiguïté ? Analyse de deux romans de « La Comédie humaine »*, p. 97-109. — C. IZZO, *L'opera poetica di Francesco Berni*, p. 110-121. — J. SCHMITT-JENSEN, *L'infinitif et la construction relative en français et en italien contemporains*, p. 122-132. Pour expliquer les propositions relatives construites avec l'infinitif : *J'ai besoin d'un aide sur qui compter* |, *Aveva scelto male il paese in cui combatterla*, l'auteur entreprend une intéressante analyse du « mécanisme relatif » : « pour qu'une proposition puisse être directement subordonnée à un substantif, il faut que ce dernier ait une fonction dans la subordonnée ». « L'antécédent se manifeste dans la relative — qu'il soit représenté par un pronom relatif ou non ». L'auteur propose d'appeler l'antécédent « membre commun » et la construction relative « construction à membre commun » et considère comme « erroné d'attribuer à *que* / *che* (atone de l'italien) la fonction de pronom relatif. C'est une conjonction : « *que* est *que*, *che* est *che* ». L'article établit pour l'italien un rapport très judicieux entre *che* sujet et la non-obligation de matérialiser le sujet du verbe. Passant à l'infinitif, l'auteur analyse *de l'eau à boire*, comme contenant une « construction à membre commun ». Le point de jonction entre proposition relative et ces dernières constructions se trouve dans des séries synonymiques : *Ce sont les premiers qui passent* ou *-à passer*. L'analyse des fonctions exclues dans le cas de l'infinitif prépositionnel montre que la relative à l'infinitif est un recours qui permet à l'infinitif de jouer à la suite d'un substantif le rôle qu'il joue dans les cas simples : *l'eau à boire*, *une heure à venir réveiller les gens*, *les enfants à naître*. Ces trois fonctions (objet direct, sujet, circonstanciel de temps avec les mots qui remplissent cette fonction sans préposition) sont justement les trois cas impossibles pour une relative à l'infinitif. Cette complémentarité syntaxique n'est pas fortuite et l'auteur a fort habilement construit sur cette observation, une explication judicieuse, qui défie le résumé analytique. Article à lire très attentivement. — H. KORZEN, *Comment distinguer une proposition relative indépendante d'une proposition interrogative indirecte*, p. 133-142. C'est-à-dire entre *j'aime qui m'aime* et *je me demande qui m'aime* ; entre *retournez d'où vous venez*, *je me demande d'où vous venez* et, chose plus difficile, entre *il m'a dit ce qu'il pense* et *je n'ai pas pu voir ce qu'elle faisait*. L'auteur présente une liste de verbes introducteurs d'interrogation indirecte et propose des vérifications par transformations : a) grâce à une interrogation indirecte totale : *j'aime ce qu'il fait* est relative car *j'aime si* est agrammatical ; b) avec la mise en relief : *je n'aime pas ce que c'est qu'il fait* est également agrammatical, alors que *je ne sais pas ce que c'est qu'il fait* est possible, bien que d'un style relâché. — A. TEILGARD LAUGESSEN, *Quelques formules de salutations en ancien français*, p. 143-150. Le salut officiel est un thème varié qui utilise un nombre relativement peu élevé de formules ; la plus fréquente est *Dieu vos salt*. L'omission du salut équivaut souvent à une malédiction. — E. LOZOVAN, *Varègues, Roméens et le lion du Pirée*, p. 151-156. — F. MARCHETTI, *La peste soit des traducteurs sans vertus !*, p. 157-161. — G. MERAD, *Vestiges de la poésie hispano-arabe au Maghreb*, p. 162-177. — H. NILSSON-EHLE, *Sur le condition-*

nel-temps en italien, p. 178-184. Pour exprimer le futur dans un contexte passé, l'italien utilisait comme les autres langues romanes, le conditionnel simple : *elle déclara qu'elle le ferait* = *dichiarò che lo farebbe* ; aujourd'hui, l'italien — et l'italien seul parmi les langues romanes — emploie le conditionnel composé : *dichiarò che l'avrebbe fatto*. Le remplacement d'une tournure par l'autre ne peut se dater avec précision. Dans *Grandezza e decadenza di Roma*, Ferrero emploie au début du ^{xx}^e siècle un conditionnel simple pour 5 conditionnels composés. Aujourd'hui le conditionnel simple donne l'impression d'un archaïsme recherché. De l'époque de la coexistence synonymique des deux tournures, date une distinction des grammairiens qui considèrent le conditionnel simple comme un garant de réalisation et le conditionnel composé comme un indice de non-réalisation. L'article présente des exemples qui corroborent ou contredisent la distinction des grammairiens dont le plus net est de Gasparo Gozzi : *promettendo io a tutti che avrei fatto vedere le mie osservazioni stampate, andai a casa, scrissi e stampò secondo la mia promessa*. Manzoni employait également les deux tournures sans tenir strictement compte de la distinction des grammaires. D'ailleurs au moment de l'écriture, bien malin qui peut dire si la promesse sera réalisée ! « La question de la réalisation ou non-réalisation ultérieure ne s'actualise pas du tout ». De toute façon le futur dans un contexte passé ne s'exprime aujourd'hui que par le conditionnel composé et cela prouve que le futur dans le passé est un concept unique qui n'a besoin que d'un signifiant. Ce conditionnel composé gagne d'ailleurs et tend à remplacer le « futur du passé subjonctif » : *doveva fare*. — H. NORDAHL, *La construction ampletive*, p. 185-189. Il s'agit des tournures dans lesquelles *avec* et son régime encadrent une autre préposition et son régime : *avec en tête de liste une des grandes intelligences du parti*. L'auteur analyse les divers développements que peuvent prendre les deux termes encadrés. La tournure, assez fréquente en français moderne, est un exemple qui n'entre ni dans le principe habituel « déterminé — déterminant », ni dans la séquence inverse et « semble donc représenter une troisième structure dans le répertoire des constructions séquentielles en français moderne ». — B. M. OLSEN, *Note sur quelques préfaces de florilèges latins du XII^e siècle*, p. 190-196. — M. OLSEN, *Deux moralisateurs conciliants : Jean de Condé et Gambattista Giralddi Cinthio*, p. 197-204. — J. PEDERSEN, *La liberté ; un thème poétique chez Théophile de Viau*, p. 205-215. — G. B. PELLEGRINI, *Le denominazioni friulane della « Ditola gialla » (Clavaria Botrytis)*, p. 216-225. Il s'agit d'un champignon qui ressemble à un petit chou-fleur. On dit *une clavaire* en français officiel. L'article indique un nombre assez important de désignations dans des langues d'Europe, avant de passer à l'italo-roman, puis au frioulan plus spécialement, sans oublier les désignations germaniques ou slaves de cette région. L'auteur tire des conclusions sur une certaine identité des désignations produites dans l'imagination populaire par la forme particulière de ce champignon. — G. PRICE, *Sur le pronom personnel sujet postposé en ancien français*, p. 226-236. Sur un choix de textes en prose du XIII^e siècle, l'auteur se propose d'étudier, dans les séquences CVSp et CVSp zéro, si l'expression du sujet pronominal est en rapport avec les adverbes initiaux. Voici le résultat des observations : 1^{er} groupe d'adverbes : Derrière *jamais*,
Revue de linguistique romane.

onques, *molt*, *assez* et *trop*, le verbe n'est jamais suivi de son sujet pronominal, sauf 1 fois sur 26 exemples, dans le cas de *trop*. 2^e groupe d'adverbes : Avec *bien* (37 sur 46), *dont* (42 sur 68), *ja* (18 sur 25), *lors* (107 sur 142), *plus* (8 sur 11), *puis* (16 sur 21), *tant* (30 sur 54), la non-expression du sujet pronominal reste la tournure majoritaire. Dans ces différents cas l'article examine si les divers temps n'ont pas une influence, soit dans la narration, soit dans le discours direct. 3^o Avec l'adverbe *là*, les deux tournures se répartissent également. 4^o Avec *donques* (8 sur 10), *einsi* (12 sur 22), *illuec* (6 sur 11), *ore* (89 sur 160) et les adverbes en *-ment* (32 sur 52), l'expression du pronom-sujet derrière le verbe l'emporte légèrement. 5^o Avec *ausi* (15 sur 15), *encore* (42 sur 43), *totes voies* (14 sur 14) on peut considérer l'expression du sujet pronominal derrière le verbe, comme constante. — A. ROSETTI, *Sur quelques formules magiques du roumain*, p. 237-241. Ces formules incantatoires encore fréquemment utilisées dans la société rurale roumaine sont ici classées dans les catégories suivantes : Archaismes et mots dialectaux ; emprunts ; adaptations ; tabou ; termes incompréhensibles. — L. SCHÖSLER, *Sur la disparition de la déclinaison casuelle de l'ancien français*, p. 242-261. Après avoir critiqué l'explication phonétique de la disparition des cas par la chute de l'-s final, l'auteur cite 9 des 22 conditions que Laubscher, en 1921 déjà, donnait comme favorables à la réduction casuelle. L'une, la post-position du sujet est nettement contredite par les relevés de « fautes ». Enfin, toujours avec des relevés et des pourcentages précis, l'auteur critique l'explication par la fixation de l'ordre des mots. Son analyse des « fautes » semble plus pertinente : en effet sur 537 fautes graves « sujets au cas-régime » : il décompose son échantillon de 537 exemples en : 1^o 52 expressions elliptiques où, du fait même de la possibilité de l'ellipse, le sens est évident ; 2^o 252 sujets de verbes intransitifs : ce qui est une faute indifférente puisqu'il n'y a aucun risque de confusion avec un objet ; 3^o 170 sujets de verbes transitifs sans objet : même remarque que pour le 2^o ; 4^o 63 (ce qui est peu sur 537 exemples) de sujets de verbes transitifs avec objet, mais dans ce cas, plus de la moitié des exemples associent un sujet animé à un objet inanimé. Il m'est permis d'apporter de l'eau au moulin de Lene Schøsler. Dans *La Prise d'Orange* (édition Régner), texte qui fourmille en fautes contre la déclinaison, les seules fautes graves sont des sujets au cas régime. Or toutes ces fautes affectent des sujets de verbes intransitifs, sauf 1 qui a pour sujet *l'un...*, *l'autre*. — P. SKARUP, *Le lai de « Naberet »*, p. 262-271. Les 48 octosyllabes de cette œuvre ont eu deux éditions. Le manuscrit unique se trouve actuellement dans une collection privée de Suisse. Une autre source vient d'une traduction norroise du XIII^e siècle. Sans avoir pu utiliser le manuscrit, l'auteur tente une édition critique et surtout une interprétation du texte qui repose essentiellement sur le sens qu'on donne à la réponse de la femme coquette à qui son mari jaloux reprochait des dépenses excessives pour sa toilette. Faut-il lire *trescher* ou *trencher* au vers 39 ? P. Skarup comprend *trescher*, malgré la traduction norroise, et interprète, comme Geoffroy : « qu'il fasse croître sa barbe et friser ses favoris ». Reste à comprendre pourquoi, en l'occurrence, les « favoris frisés (ou tressés) » ont provoqué les rires de l'assistance. — L. SLETSJØE, *L'évolution du théâtre dans la péninsule ibérique et l'œuvre dra-*

matique de Gil Vicente, p. 273-285. — S. STATI, *Autour du système sémantique des adjectifs*, p. 286-293. L'analyse des significations par traits minimaux ou sèmes a soulevé quelques critiques qui s'avèrent justes notamment pour l'adjectif dont la définition par sèmes pose parfois tant de difficultés qu'on préfère une définition syntaxique, par une chaîne de mots, souvent proposition relative. L'auteur est d'avis qu'il faut continuer à affiner l'analyse par sèmes, en trouvant toute une série d'opérateurs sémiques, dont il donne quelques exemples. — G. TILANDER, *Le verbe « suraller »*, p. 294-297. Se dit d'un chien de chasse qui passe une voie, sans en donner connaissance au chasseur et sans crier. Le verbe peut être employé comme verbe intransitif ; il admet comme objet direct : *la bête, la voie*. Le participe passé peut être adjectivé dans l'expression *voies surallées*. A la voie pronominale, *se suraller* signifie « revenir sur ses voies ». Il se conjugue comme un verbe régulier : *il suralle, les chiens surallent, suralleront* sont les formes ordinaires ; analogique du simple, *surva* se trouve aussi parfois. — K. TOGEBY, *Langue, science, littérature et réalité*, p. 298-303. Six propos sur les rapports qu'entretiennent entre elles les notions du titre. A une époque où toutes sortes de pluridisciplinarités ont provoqué quelques confusions, la lecture de ces textes fermes servira à une remise en place de ces concepts fondamentaux. Deux citations à l'adresse des linguistes (ou des philosophes) : « Il est très peu pratique d'appeler syntaxe la logique, car la syntaxe linguistique qui varie d'une langue à l'autre diffère du tout au tout de la logique universelle ». « La sémantique philosophique est la même pour les philosophes de toutes les nationalités. La sémantique linguistique est particulière à chaque langue ». — G. TORRESIN, *Un episodio della fortuna del Machiavelli in Danimarca*, p. 304-313. — U. TRULLEMANS, *Sur le complément d'objet direct prépositionnel en portugais contemporain*, p. 314-325. De nombreux exemples permettent les conclusions suivantes : « Le portugais moderne n'emploie pas la préposition *a* pour indiquer le caractère personnel (ou individualisé) du complément d'objet direct, comme le fait l'espagnol... Cependant, dans la plupart des cas où le portugais fait usage du complément d'objet direct prépositionnel, ce complément d'objet direct désigne une personne ». La préposition remplit deux rôles : 1° un rôle de distinction grammaticale permettant de faire ressortir les fonctions ; 2° dans quelques cas, un rôle sémantique attribuant à la construction prépositionnelle un sens différent. « C'est uniquement dans ces derniers cas, qu'il (l'emploi de la préposition) entraîne la forme du régime indirect du pronom conjoint objet direct ». — M. ULLELAND, *D'in su la vetta della torre antica .. (Una preposizione inosservata (insu ?))*, p. 328-334. La forme *insu* n'est pas toujours enregistrée par les dictionnaires étymologiques ; quant aux dictionnaires de langue, ils ne mentionnent ordinairement que l'adverbe *insu* et traitent la préposition, à la fin de l'article *su*, comme une combinaison de *in* et de *su*. L'auteur a lu un corpus important d'œuvres anciennes sans trouver de préposition simple *su*, mais toujours *insu*. Avec des textes plus récents, la forme simple apparaît, sans faire disparaître complètement sa concurrente. Il semble que la préposition a d'abord été *insu* dans toute l'Italie et que peu à peu, la langue littéraire lui a substitué la forme simple. Cette substitution a été plus rapide dans la langue des auteurs

d'origine septentrionale que dans celle des auteurs toscans et des régions voisines. — N. SOELBERG, *La vue du voyeur*. Alain Robbe-Grillet « *Le voyeur* », p. 335-382. — B. BROGE, *Quelques possibilités de coordination avec « ni » en français moderne*, p. 383-397. Le français a souvent le choix entre : A : *Je ne l'ai pas vu, ni entendu*. B : *Je ne l'ai ni vu, ni entendu*. L'article étudie la répartition des deux tours *ne... pas... ni...* et *ni... ni...* selon la place et la fonction des éléments niés, selon aussi la nature du deuxième élément de négation (*jamais, plus*). Les pourcentages sont tantôt nettement favorables à *ne... pas... ni*, tantôt à *ni... ni...*. Voici quelques exemples : pour nier deux subordonnées *ne... pas... ni* l'emporte (16 fois sur 20 exemples) ; pour nier deux infinitifs, également (18 fois sur 24 exemples). Pour faire porter la négation sur deux sujets *ni, ni...* *ne* se trouve 37 fois contre 13 exemples de *ni... ne* : « *Ni le romancier, ni les lecteurs ne descendent de leur place pour jouer* » (Sartre) mais « *Michel ni cette jeune femme ne sont morts* » (Cocteau). L'article étudie aussi la répartition, dans le cas de deux verbes niés, des deux tournures possibles : l'une avec *ni* : *ne..., ni ne...* ; l'autre sans *ni* : *ne... pas... et... ne... pas...* Il semble que, pour la plupart des cas, les raisons rythmiques soient déterminantes : l'écrivain optant soit pour un énoncé lié, soit pour une opposition mieux marquée par un arrêt.

G. TUAILLON.

RECUEILS COLLECTIFS

La linguistique catalane. Colloque international organisé par le Centre de Philologie et de Littérature Romanes de l'Université de Strasbourg du 23 au 27 avril 1968. Actes publiés par Antonio BADIA et Georges STRAKA, dans « *Actes et Colloques* », n° 11. Paris, Klincksieck, 1973, 461 p.

Cinq ans après le premier Colloque sur la linguistique catalane ont paru les actes, constitués par les huit conférences qui y ont été prononcées ainsi que par de larges extraits des discussions. Pour la première fois dans le cadre des congrès organisés par le Centre de Philologie et de Littérature Romanes de l'Université de Strasbourg, l'objet d'étude était une langue romane autre que le français. Il y avait une trentaine de participants, nombre restreint qui favorisait les contacts personnels et créait une atmosphère de cordialité. Déjà dans ce premier colloque catalan se manifestait un des principes observés dans les rencontres qui allaient suivre, c'est-à-dire, de donner la parole non seulement à des philologues connus, mais aussi à quelques jeunes chercheurs. Depuis, deux autres colloques ont eu lieu, l'un à Amsterdam en 1970, l'autre à Cambridge en 1973. Le quatrième est prévu pour 1976 à Bâle. — Dans l'avant-propos (p. 7-16), M. A. BADIA, le promoteur principal de ce congrès, explique quels en sont les objectifs et l'importance. Le fait qu'il soit célébré dans l'année du centenaire de Pompeu Fabra lui confère une valeur presque symbolique. — La première communication sur les *Problèmes d'histoire de la langue catalane* (p. 27-70) est présentée par M. R. ARAMON I SERRA. Il fait un tour d'horizon de l'évolution du catalan

en indiquant pour chaque chapitre les publications les plus importantes. Il signale également les études qui devraient être menées à terme afin de combler les nombreuses lacunes, et il insiste sur la nécessité d'avoir de bonnes éditions de textes capables de fournir une base sûre pour les études linguistiques (p. 64). La discussion (p. 70-80) reflète la préoccupation devant la quantité de travaux qu'il reste à faire. — La deuxième conférence est celle de M. Joan SOLÀ, qui expose des aspects d'*Orthographe et de grammaire* (p. 81-100). Après avoir rendu hommage à Pompeu Fabra, qui avait unifié l'orthographe en la modernisant et qui avait ensuite écrit la grammaire officielle de l'*Institut d'Estudis Catalans* et publié le *Diccionari general de la llengua catalana*, M. Solà aborde quelques problèmes concrets, notamment les diphtongues et les triphthongues (p. 83), le tréma (p. 87), les accents qui distinguent des homographes (p. 92) et l'emploi de l'apostrophe (p. 96). Il déplore la « psychose orthographique » (p. 99) qui, selon lui, empoisonne l'enseignement du catalan et il propose d'alléger l'écriture comme par exemple d'abolir l'accent distinguant les homonymes (p. 93) dont la signification est précisée par le contexte. Cependant, les propositions de réforme se heurtent à la presque totalité des opinions avancées lors de la discussion (p. 100-113) : la plupart des participants croient le moment mal choisi pour de tels changements. En effet, il faudrait d'abord obtenir la reconnaissance officielle de la langue, avant de songer à y introduire des modifications. — M. BADIA parle ensuite de *Phonétique et phonologie* (p. 115-166). Il décrit d'abord les sons en dégagant trois principes de phonétique catalane (p. 115) : 1) l'hiatus à l'intérieur d'un mot, 2) la tendance à pousser jusqu'au bout les réductions et les absorptions provenant de la liaison, 3) le parallélisme entre les deux articulations extrêmes, palatale et vélaire. Il pose le problème de savoir s'il faut accepter, pour la langue considérée comme correcte, la prononciation de tels hiatus et réductions souvent susceptibles de créer des malentendus (p. 129). La description des consonnes l'amène à parler de la différence entre *b* et *v* dans certaines régions (p. 130). Dans la deuxième partie de son exposé, il traite la fonction des sons : les phonèmes vocaliques (p. 138) et les phonèmes consonantiques (p. 151). — M. BADIA s'est chargé également de la quatrième communication dont le thème est la *Morphosyntaxe* (p. 181-229). Il s'agit là d'un vaste panorama, commençant par le cycle nominal (p. 184) et finissant par le cycle verbal (voyelle radicale, p. 209 ; voyelle thématique et désinentielle, p. 210 ; formant du nombre, p. 219, des personnes, p. 221, du mode, p. 223 et du temps, p. 225). — Suit M. Germán COLÓN qui présente *Quelques considérations sur le lexique catalan* (p. 239-280). Il évite la vieille querelle de la « subagrupción románica del catalán » et réclame d'indépendance du lexique catalan par rapport au provençal et au français d'une part, et à l'hispano-portugais d'autre part. Il ne s'agit donc pas de prouver une appartenance à la Gallo-romania ou à l'Ibéro-romania, sinon de comparer les résultats de langues autonomes (p. 242), résultats dont la variété rend difficile toute tentative de caractérisation. En effet, pour un concept comme « éveiller », il y a deux solutions : l'une (*despertar*) va avec l'ibéro-roman, l'autre (*esvetllar*) avec le gallo-roman. En examinant d'abord une liste de mots dressée par Jud (p. 246), ensuite le champ sémantique de la parenté

primaire (p. 252), M. Colón en vient à la conclusion (p. 254) que le lexique catalan offre avec le gallo-roman des affinités évidentes, quoiqu'il ait assez de personnalité pour présenter souvent des solutions indépendantes, en contraste même avec l'occitan (p. 269). De là (p. 280) son importance pour l'étymologie des autres langues romanes, puisque c'est souvent grâce à lui qu'ont été éclaircies bien des énigmes étymologiques — La *Dialectologie catalane* est abordée dans la sixième communication (p. 289-321) par M. Joan VENY, un des collaborateurs principaux de l'*Atlas linguistique du domaine catalan* (ALCD). Il présente d'abord les différents atlas linguistiques catalans dont la floraison est surprenante. Le conférencier les examine sous les aspects suivants : A. les enquêteurs (p. 292) : un ou plusieurs ? ; le travail en équipe ; formation linguistique. B. le questionnaire (p. 294) : ici, il explique le procédé choisi par les enquêteurs de l'ALCD ; l'enquête prend un air de conversation. C. les points d'enquête (p. 298) ; nombre et choix des localités. D. les sujets (p. 301). Dans la deuxième partie de son exposé, M. Veny passe à l'étude de certains problèmes de dialectologie catalane. Il examine le phénomène du ieisme (p. 305), le passage d'*é* neutre à *e* ouvert dans les dialectes de Majorque (p. 308) et quelques types lexicaux. Dans une troisième partie, il pose la question de savoir si une dialectologie médiévale est possible. Il refuse l'opinion selon laquelle le catalan médiéval serait uniforme. Certes, il est malaisé de trouver des dialectismes dans les anciens textes, car la scripta ne reflète qu'imparfaitement la réalité linguistique. Cependant, M. Veny a relevé des « léridanismes » dans un ouvrage médical du XIV^e siècle (p. 319). Ceci témoigne d'une vieille différenciation des dialectes catalans en dialectes occidentaux et orientaux. Ainsi, des études systématiques portant sur des œuvres bien datées enrichiraient un aspect particulièrement passionnant de la linguistique historique. Le texte de la conférence est illustré par huit cartes. — M. H. GUITER, dans un autre débat, pose des *Questions d'onomastique catalane* (p. 339-367). Il sépare les noms de lieux en deux grandes catégories : 1. noms de lieux préromans, 2. noms de lieux romans. Il en fournit une riche documentation (6 cartes). — La huitième et dernière communication a été marquée par l'engagement personnel de celui qui l'a prononcée, M. BADIA. Il parle du *Catalan aujourd'hui*, avec une émotion qui n'entame cependant pas l'objectivité. L'année 1939 constitue l'« heure zéro » du catalan. Certes, il avait déjà subi d'autres crises ; mais la situation de 1939 ne peut être comparée à aucune situation antérieure. On entreprit de supprimer la langue sur son propre sol. Avant la guerre de 1936/39, la culture catalane avait atteint un point culminant : elle possédait une académie, l'*Institut d'Estudis Catalans*, une quantité impressionnante de publications, plusieurs journaux. Tout cela cessa d'un seul coup. Les institutions culturelles furent supprimées et le catalan remplacé par l'espagnol dans ses diverses manifestations. Après une période de silence total vint la récupération, lente mais persistante, qui continue jusqu'à nos jours. Les efforts pour publier dans la langue du pays furent en partie couronnés de succès. Si aujourd'hui encore le catalan ne dispose ni de journaux ni de télévision, il y a néanmoins des progrès certains : une légère amélioration dans l'enseignement, quelques périodiques et notamment une grande activité dans le domaine du

livre. C'est donc avec une lueur d'espoir que finit cette dernière séance du premier Colloque catalan, qui fut aussi fructueux du point de vue scientifique que du point de vue humain.

Gret SCHIB.

Mélanges de folklore et d'ethnographie dédiés à la mémoire d'Élisée Legros, Musée Wallon, Liège 1973, 442 p.

E. Remouchamps, *Hommage à Élisée Legros*, p. 7 ; — L. Remacle, *Élisée Legros (1910-1970)*, p. 11, retrace la carrière pluridisciplinaire d'É. L. et donne une idée d'ensemble de son œuvre énorme, dont le détail sera précisé en appendice, en fin de volume, dans la *Bibliographie d'É. L.* p. 425 ; — Élisée Legros, *À l'école du dialecte*, p. 21. Cette leçon, faite aux élèves de l'École Normale d'Andenne pendant l'année scolaire 1947-1948, et présentée par J. Élisée Legros, reste actuelle et fait revivre pour nous la figure d'É. L., toute de fine ironie et de bonhomie souriante. Nous y retrouvons avec joie son style et ses expressions mêmes ; — M. L. Tenèze, *Motifs stylistiques de contes et aires culturelles, Aubrac et France du Centre*, p. 45 : plusieurs versions nouvelles du conte du *Petit Chaperon Rouge* ; — M. A. Arnould, *Un toponyme médiéval : « La Wallonnie »*, p. 85 ; — Willy Bal, *La clouterie à la main dans la région de Ham-sur-Heure*, p. 105 ; — Jacques Beckman (avec la collaboration de F. Ladrier), *Magie, grimoires et trésors cachés, à Malmédy et à Marbais au XVIII^e siècle*, p. 121 ; — Robert Dascotte, *La colombophilie dans quelques communes du Centre*, p. 165 ; — Léon Dewez, *Les formes à beurre du Musée de la Vie Wallonne*, p. 177 ; — Albert Doppagne, *L'œil-de-bœuf dans la vallée de la basse Semois*, p. 195 ; — André Goosse, *Géographie du baiser*, p. 205 : j'indique à l'auteur que la coutume wallonne de s'embrasser trois fois est courante dans nos régions rurales du centre de la France ; — Jules Herbillon, *Pays lointains et imaginaires dans la tradition wallonne*, p. 211 ; — Georges Jarbinet, *Aux origines de la colombophilie liégeoise, 1784-1818*, p. 221 ; — Léon Marquet, *Outils de tourneur à Spa au XVIII^e siècle*, p. 239 ; — René Meurant, *Fêtes publiques à Ath sous le régime français*, p. 247 ; — Jacques Papeleux, *Deux croix de schiste originales*, p. 267 ; — Jean-Marie Pierret, *Météorologie et littérature populaire. Des « jours d'emprunt » aux « vœux de mars » et aux « biquets d'avril »* p. 273 : rapports entre la légende, l'étymologie populaire et les dénominations imagées de la giboulée ; — Roger Pinon, *Cafama, cafouma, etc., curieuse dénomination du jeu de colin-maillard*, p. 291 : étude très serrée, mettant en jeu les ressources et les exigences de la dialectologie, de l'étymologie et du folklore ; — Maurice Piron, *L'origine italienne du théâtre liégeois des marionnettes*, p. 327 ; — Maurice Ponthir, *Notes sur les activités de la « botresse » (1721-1747)*, p. 365 ; — Joseph Roland, *Un folklore en mutation. Les escortes militaires*, p. 377 ; — Félix Rousseau, *Les « Légendes de la Meuse » de Henri de Nimal. Recherches sur leur valeur documentaire*, p. 395 ; — Pierre Ruelle, *Mots latins en borain*, p. 415.

S. ESCOFFIER.

Statistique et Linguistique. Actes et Colloques n° 15. Paris, Éditions Klincksieck, 1974. 1 Vol. de 165 pages.

Ce volume contient les actes du colloque organisé par le Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, à l'initiative du professeur Robert Martin, avec l'appui et la participation de M. le doyen Jean David. Ce colloque réunissait trente cinq spécialistes de France, d'Allemagne et de Belgique. Les communications sont distribuées en cinq grands chapitres qui recouvrent à peu près l'ensemble du domaine de la discipline.

I. Justification de la statistique linguistique : *La « place » de la statistique linguistique*, par Klaus HEGER (Heidelberg). *Grammaire transformationnelle et analyse quantitative*, par Jean DAVID (Metz). II. Statistique et contraintes syntagmatiques : *Pour une mesure statistique de certaines contraintes idiomatiques*, par Charles MULLER (Strasbourg). *Distribution des phonèmes et distribution des mots grammaticaux*, par Marc HUG (Grenoble). III. Statistique et syntaxe : *Kasushäufigkeit und Semantische Klassifizierung der Russischen Substantive*, par Heinz Dieter MAAS (Saarbrücken). *Syntaxe de la définition lexicographique : Étude quantitative des définissants dans le « Dictionnaire fondamental de la langue française »*, par Robert MARTIN (Metz). *Étude quantitative de l'emploi du démonstratif en français moderne*, par Astrid SCHNEIDER (Strasbourg). IV. Statistique et Style : *Analyse de la langue parlée : Über einige Besonderheiten Gesprochener Deutscher Alltagssprache*, par Ulrich ENGEL (Mannheim). *Der Stellenwert der Statistik im Freiburger Analyse-modell Gesprochener Sprache*, par Karl Helge DEUTRICH et Gisela SCHOENTHAL (Freiburg im Breisgau). V. Statistique et problèmes de mécanisation : *Le traitement des faits linguistiques et stylistiques sur ordinateur. Texte d'application : Giraudoux*, par Étienne BRUNET (Nice). *Recherche d'associations paradigmatiques et théorie des graphes*, par Jean-Pierre MICHON et Michel POTDEVIN (T. L. F. Nancy). *Le traitement automatique et la recherche sur les modèles structuraux dans la syntaxe de François Villon. Problèmes de segmentation de l'énoncée*, intervention de Rika van DEYCK (Gand).

La lecture de ces diverses communications permet de se rendre compte du chemin parcouru depuis le colloque de Strasbourg, les 20-22 avril 1964, dont les actes ont paru en 1966 aux P. U. F., sous le titre *Statistique et analyse linguistique*, et plus encore depuis les travaux des pionniers : 1954. P. Guiraud, *Les caractères statistiques du vocabulaire*. 1960. P. Guiraud, *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*. 1964. Ch. Muller, *Essai de statistique lexicale*. 1967. Ch. Muller, *Étude de statistique lexicale. Le vocabulaire du théâtre de P. Corneille*. D'ailleurs M. Ch. Muller, en présentant ce volume, souligne combien « les applications de l'outil statistique à la recherche linguistique se sont multipliées et diversifiées... » Après une période durant laquelle la statistique linguistique s'est heurtée à l'indifférence, au scepticisme voire à l'hostilité, cette discipline, maintenant mieux connue, a conquis droit de cité au sein de la linguistique. « Elle s'est enhardie, écrit M. Ch. Muller, et se dirige plus volontiers vers les sommets qui la défient. On s'était aventuré d'abord, avec quelque prudence, vers le dénombrement des faits de discours, vers l'analyse plus ou moins fine de textes

généralement littéraires, et presque toujours au niveau lexical ; on allait ainsi vers une typologie stylistique, qui a déjà donné des résultats appréciables et qui ne perd rien de son intérêt, d'autant que ses méthodes se sont affirmées et que ses moyens ont singulièrement gagné en puissance. Il semble pourtant qu'aujourd'hui on hésite moins à passer du discours à la langue, à rechercher des résultats plus audacieux, même quand le champ d'expérience reste limité à une œuvre déterminée. A travers les variations stylistiques, idiolectiques ou idiomatiques, on entrevoit, dans la plupart des pages qui suivent, des réalités plus profondes, celles de la langue, voire du langage humain en général. »

Jean BOURGUIGNON.

OUVRAGES GÉNÉRAUX

Nzenge MBULAMOKO, *Verbe et personne. Les substituts et marques de la personne verbale en latin, espagnol, français, allemand, lingala et ngbandi*, Tübingen, Niemeyer, 1973, 298 p.

« Confrontative », cette étude porte sur trois langues romanes (le latin, l'espagnol et le français), sur une langue germanique (l'allemand) et sur deux langues « négro-africaines », l'une du groupe bantou (le lingala), l'autre du groupe peul (le ngbandi, du sous-groupe — au demeurant encore très mal défini — de l'Adamawa) : s'appuyant sur l'ouvrage collectif *Probleme der kontrastiven Grammatik* (Schriften des Instituts für deutsche Sprache, Mannheim, VIII, 1969), l'auteur oppose l'analyse contrastive (qui ne relève que les différences structurelles de langue à langue) et l'analyse confrontative (qui s'occupe aussi bien des analogies que des différences et présuppose de ce fait la description complète des systèmes à comparer).

La recherche de N. M. s'inscrit dans le modèle fonctionnaliste de E. Coseriu ; elle vise la formulation de « règles fonctionnelles générales » : c'est la partie faible de l'ouvrage ; à preuve l'indigence des conclusions p. 275-276 (ces « règles générales » se bornent à opposer une conjugaison personnelle et une conjugaison impersonnelle, les substituts et marques de la personne et les substituts et marques de la non-personne ; et elles déclarent possible, sans plus, « le cumul des signifiés catégoriels au niveau des substituts et marques de la personne verbale »...).

En revanche, on appréciera l'exposé détaillé sur l'histoire de cette catégorie grammaticale chez les grammairiens et les linguistes depuis l'Antiquité gréco-latine jusqu'à nos jours : certes toutes les références sont de seconde main (empruntées à E. Egger, à V. Brøndal, à L. Kukenheim) ; mais les grandes tendances ressortent clairement, et l'on trouvera dans ce chapitre une mine de renseignements bien regroupés. L'auteur connaît fort bien la bibliographie du sujet (on regrette toutefois l'absence de l'ouvrage important de Jacques Perret sur *Le Verbe latin*, CDU).

Les descriptions structurales qu'il propose de chaque langue, fondées sur le système de K. Heger (*Personale Deixis und grammatische Person*, ZRPh. 81, 1965), sont d'un grand intérêt et menées avec une rigueur suffisante pour permettre la confrontation. Sont étudiés l'« organisation paradigmaticque » (morphèmes libres ou liés ; expression du neutre ; existence ou non d'une conjugaison objective dans le plan du verbe — les guillaumiens diraient « non-prédicative », etc.), les phénomènes de syncrétisme (p. ex. en français /ε/ signifie les personnes 1, 2, 3 et 6 de l'imparfait) et surtout les intersections de la catégorie de la personne avec d'autres catégories grammaticales. Ce dernier point aurait dû conduire l'auteur à distinguer les cas véritables d'intersection (p. ex. le fait que la catégorie du genre n'appartient qu'à la 3^e personne) et les cas de simple fusion morphologique : en latin la *sémiologie* de la personne est différente à l'actif et au passif, mais il ne s'agit pas là d'un recouvrement de catégories.

Bref, ce livre fait la synthèse d'un nombre considérable de faits ; il a le mérite de la clarté et repose sur une très vaste information.

Robert MARTIN.

DE KOCK (Josse), *Introducción a la lingüística automática en las lenguas románicas*. Madrid, Gredos, 1974. 20 cm, 246 p. (Biblioteca Románica Hispánica. II. Estudios y Ensayos. 202.)

Ce livre « écrit par un romaniste pour des romanistes » nous intéresse tous d'une manière ou d'une autre. Même si ses ambitions sont limitées ; même s'il ne prétend pas « preparar a nadie a ser capaz de automatizar una investigación lingüística cualquiera. No describe las bases materiales de la técnica, ni la manipulación de las máquinas, ni la programación, ni la preparación de los materiales con vistas a la explotación automática : sus convenciones, sus trucos, sus arreglos y sus rutinas. » (p. 8.) Ce que J. De Kock se propose de faire brièvement, c'est une présentation des recherches les plus importantes qu'ont entreprises en Europe des Centres en général célèbres, mais dont on ne connaît pas toujours très exactement les méthodes ou les résultats. C'est ainsi que l'auteur aborde divers aspects de l'automatisation appliquée à la linguistique : recherches philologiques, recherches sur la traduction, sur la documentation automatiques... La première partie de l'ouvrage est donc une occasion pour lui non seulement d'évoquer les problèmes habituels qu'implique toute automatisation, mais également de dresser le bilan de ce qu'ont fait le Laboratoire d'Analyse Lexicographique de Besançon, le Centre de Mécano-linguistique de l'Institut Italien à l'Université d'Utrecht, le Centre de Recherche pour un Trésor de la Langue Française de Nancy, le Centro di Lessicografia Italiana dell'Accademia della Crusca de Florence, le C. E. T. A. de Grenoble, entre autres. Tous les centres qui existent ne sont pas cités. On pourra regretter, par exemple, que ne soit pas mentionné (sauf erreur) le CERDIC de Strasbourg ; ni les publications du CUMFID, de Nice ; que le périodique *Computers and the Humanities* ne soit cité que d'une manière allusive (cf. p. 60, note 15 ; p. 67, note 28...). Mais ce qui intéressait l'auteur c'était sans doute moins de présenter des centres que des

types de recherches. Sur un plan très général, après avoir analysé les diverses tendances de la recherche automatique actuelle, J. De Kock observe que les chercheurs, trop marqués par leur formation, continuent souvent à travailler dans le cadre de l'ancienne philologie, renouvelée, certes, élargie grâce à la puissance des moyens techniques mis en œuvre, mais non réellement transformée. Ainsi, les index lexicographiques sont mieux établis qu'auparavant, ils peuvent être exhaustifs, comporter plus de renseignements que par le passé (fréquences, indices, etc.), mais l'esprit du travail et, en quelque sorte, l'idéal n'en sont pas modifiés pour autant. Or l'utilisation imaginative de toutes les possibilités de traitement qu'offre chaque ordinateur devrait donner naissance à de nouveaux types d'investigation, entraînant la délimitation puis la structuration de domaines de recherches inconnus. A ce sujet, la traduction automatique a souvent remis en question l'analyse morphématique et syntaxique traditionnelle. Bien qu'elle ne constitue apparemment qu'une province de la linguistique appliquée, ses besoins spécifiques l'amènent parfois à reposer sous une forme inattendue des problèmes théoriques relevant habituellement de la linguistique générale. Remercions l'auteur d'avoir rendu possible, par des bibliographies regroupées en quelques notes, une information rapide sur les thèmes les plus divers : travaux individuels d'automatisation du traitement des textes français (p. 73), espagnols et italiens (p. 74), traduction automatique (p. 111), documentation automatique (p. 136)...

Pour illustrer les possibilités de recherche que représente l'ordinateur, J. De Kock propose dans la seconde partie de son ouvrage (p. 146-235) cinq exemples d'enquêtes automatiques portant sur le français et l'espagnol. Il s'agit, comme il le note lui-même, d'une série d'articles un peu disparates, mais ils sont néanmoins très suggestifs. Le premier s'intéresse aux « éléments distinctifs et surabondants dans le français parlé ». Les résultats font apparaître des caractères très intéressants du français en matière de distribution de l'information dans le mot. Contrairement à ce que l'on pense souvent, le début du mot n'est pas privilégié ; l'information est répartie sur le mot tout entier. Quant à la syllabe, on arrive également à mesurer la densité informative de chacune des places que peuvent occuper les phonèmes dans ses limites et à dégager un ordre d'importance (1, 5, 6...). Ce qui est remarquable dans tout travail d'automatisation bien conduit, c'est qu'on parvient à chiffrer ce qui en général est seulement « apprécié » suivant des critères qui varient d'un linguiste à l'autre. Le second exemple montre quelle richesse de renseignements on pourrait tirer d'un fichier comprenant l'ensemble des articles écrits par Unamuno entre 1931 et 1936. J. De Kock s'est penché plus particulièrement sur certains aspects linguistiques du corpus. Mais d'autres spécialistes pourraient se servir de ces informations et les exploiter dans un sens différent, ou interroger le fichier sur d'autres chapitres (contenu intellectuel, philosophique, politique ; caractéristiques de la langue journalistique d'Unamuno ; comparaison de cette langue et de cette pensée avec la langue et la pensée d'autres écrivains de l'époque, avec la langue moyenne ou littéraire du temps, les autres grands thèmes d'actualité, etc.).

Dans le document de la p. 175, on relève parmi les formes de SER deux occur-

rences de FUERA adverbe, les homonymes n'ayant sans doute pas été distingués à la perforation.

Pour des raisons d'affinité citons maintenant le cinquième article, qui porte sur l'exploration automatique de l'*Essai de Grammaire de la Langue Française* de Damourette et Pichon. Ici encore, en indexant toute l'information dispersée dans cette somme, il est possible de la restituer, pour étude, sous toutes les formes désirables, ce qui permettra (cette recherche est en cours) de tester la nature de la langue analysée par les deux grammairiens, le stock d'auteurs sollicités, les périodes privilégiées ou négligées...

Je voudrais insister davantage sur les exemples 3 et 4, parce qu'ils marquent un décalage, comme d'ailleurs l'exemple 1, par rapport aux recherches courantes. Le numéro 3 présente un algorithme pour la recherche entièrement automatique des formes pronominales du verbe. Cet algorithme est intéressant justement dans la mesure où il automatise pleinement la recherche et où il s'appliquerait à n'importe quel texte du français contemporain. Reposant sur un processus purement syntaxique, l'analyse n'exige aucun dictionnaire et recueille les néologismes comme les formes erronées. L'algorithme représente donc un outil de recherche précieux pour ce type particulier d'enquête. Il est probable qu'il pourrait servir de modèle pour l'établissement d'autres algorithmes aptes à étudier divers sous-systèmes linguistiques. L'exemple 4, enfin, qui va déboucher sur la publication d'un livre (*Une expérience de recherche linguistique automatisée. Le morphème*), illustre l'aide qu'est capable d'apporter l'ordinateur dans la définition des structures linguistiques. En effet, l'étude des morphèmes s'appuie en général sur des considérations sémantiques ou syntaxiques qui divisent les linguistes. Un récent colloque à l'Université Libre de Bruxelles confrontant le chomskisme et le guillaumisme a montré combien ces considérations étaient souvent difficiles à démêler. J. De Kock en fait abstraction et demande à l'ordinateur d'analyser toutes les possibilités de segmentation dans le fichier qui lui est fourni. Soit un mot ABC où A, B et C symbolisent chacun un phonème différent, les segmentations possibles sont : :ABC, A : :BC, AB : : C, ABC : : . Seule la machine peut procéder à cette analyse longue et complexe, qui sera soumise à un certain nombre de règles et dont les résultats conduisent à l'identification de bases et d'affixes dans des séries d'alternance plus ou moins générales où le coefficient d'alternance peut être mesuré. On le sait, les séries de morphèmes affixaux sont limitées, le système des morphèmes lexicaux ou bases est théoriquement ouvert à l'infini. Ce qu'on saisit par l'évaluation chiffrée, c'est en un sens tout le fonctionnement d'un système linguistique donné en matière d'affixation, de composition, de dérivation... On peut accroître le fichier autant qu'on veut. Il est vraisemblable qu'à partir d'une certaine importance du fichier on atteindrait un seuil au-delà duquel l'indice d'alternance ne varierait guère (en synchronie). J. De Kock rappelle à plusieurs reprises que seules des formes — ou séquences phonématiques — sont ici traitées. Grammairiens et sémanticiens pourraient peut-être considérer les résultats obtenus et fonder leurs analyses sur de nouvelles données. L'avenir dira quel pouvoir novateur enferment ces résultats expérimentaux. En tout cas, il n'est pas de meilleure incitation au développe-

ment de la recherche automatisée que des expériences de ce genre qui, renonçant aux *a priori* traditionnels, essaient d'aborder les problèmes par un biais nouveau, aussi objectivement que possible ; les méthodes sont exposées ; on peut les critiquer, leur en opposer d'autres ; mais pour ce faire il faut montrer au moins autant d'imagination. Nos disciplines ne sauraient qu'y gagner.

Dans cette perspective d'extension des recherches, de discussion et de renouvellement, j'aimerais reprendre un certain nombre de remarques inspirées à J. De Kock dans la première partie de son livre par l'état actuel de la recherche. L'effort de réflexion et d'imagination méthodologiques ne se poursuivra que si l'information circule rapidement. Le présent ouvrage (il sera bientôt publié en français) a, entre autres, le mérite de porter à la connaissance de tous des faits, des renseignements, des orientations, des résultats, des interrogations. Grâce à lui des contacts pourront être pris entre chercheurs ou équipes. Ces contacts sont indispensables et urgents, bien qu'il en existe déjà beaucoup. J. De Kock déplore la dispersion des recherches, le manque de coordination — qui aboutit à des travaux parallèles, au découragement... — l'absence d'harmonisation dans le travail (préparation des fichiers, procédures de traitement), voire de normalisation ; or seules des normes communes autorisent les échanges de documents et une comparaison valable des résultats. Par ailleurs, en matière d'automatisation, l'une des données fondamentales est le coût de l'opération. L'esprit d'économie et d'efficacité conseille l'accroissement de l'information mutuelle et des échanges. Actuellement, de nombreux textes sont perforés plusieurs fois, traités plusieurs fois par des chercheurs ou des centres différents qui sont en quête de renseignements identiques ou très voisins. Ne conviendrait-il pas de confier à un organisme existant toute l'information concernant les recherches déjà faites ou en cours ? Il est à souhaiter qu'un prochain congrès de linguistes reconnaisse l'utilité de cette suggestion.

René PELLEN.

Harri MEIER, *Die Onomasiologie der Dummheit*. (Romanische Etymologien), vorgetragen am 7. November 1970, Heidelberg, Carl Winter-Universitätsverlag, 1972, 64 p.

Après avoir caractérisé le champ sémantique de la bêtise, H. Meier s'est attaqué au problème de l'origine, obscure ou controversée, des seuls adjectifs de ce champ. Sont notamment étudiés le fr. *sot* et l'it. *sciocco* (à ranger, selon l'auteur, sous l'étymon lat. SUBITO), l'ut. *besso*, *bescio* (à rattacher au lat. VERSUS), le fr. *bête*, jusqu'à présent traditionnellement associé au subst. *bête* « animal », où H. Meier voit un adj. déverbal comme *sot* (du lat. VITTA(RE)), l'it. *bretto*, retiré à l'étymon BRITTUS au profit du lat. VIETUS, *VETULUS, l'it. *minchione* rattaché au lat. MINUERE/*MINU-ICOLONE.

De la série expressive esp. en *ó-o*, avec ou sans infixé nasal, systématisée par Corominas, H. Meier retire *memo* (lat. MINIMUS), *tonto* (adj. dérivé du lat. ATTONITARE), *tocho* (lat. *ROTUSCULUS), *lelo* (adj. corresp. au verbe lat. DELE(I)-RARE/DELIRARE).

On peut ne pas suivre H. Meier jusqu'au bout de ses démonstrations, parfois audacieuses ; reconnaissons cependant l'intérêt de ces recherches, qui, suscitées par les hésitations de maints étymologistes de renom, vont ensuite hardiment de l'avant. Lui-même d'ailleurs reconnaît (p. 22, 30, 45) lancer des hypothèses de travail qui demanderaient un surcroît de recherches.

Mais on ne peut que s'accorder à ses conclusions, lorsqu'il déplore que, dans ce domaine particulier, on ait minimisé le caractère affectif des adjectifs (et, par suite, leur emploi souvent euphémistique) et que le recours à l'onomatopée ou l'expressivité puisse offrir une solution de facilité. Il est indéniable également qu'il ne faudrait pas étudier ces adjectifs indépendamment d'un champ onomasiologique assez étendu.

Annie ELSASS.

DOMAINE ITALO-ROMAN

TEXTES.

ARRIGO CASTELLANI, *I più antichi testi italiani. Edizione e commento*. Bologna, Pàtron, 1973, 242 p.

L'auteur regroupe seize textes qui sont antérieurs à 1150 ou qu'on peut dater avec une suffisante précision de la seconde moitié du XII^e siècle. Trois sont encore latins mais présentent des vulgarismes intéressants ; les treize autres apportent tous, au moins dans certaines de leurs parties, des témoignages d'une langue qui n'est plus le latin. Les textes originaux sont publiés avec une méthode de présentation dont les règles sont indiquées à la page 6. Pour chacun des textes l'auteur fait état de l'exégèse antérieure et donne ses interprétations personnelles sur les détails du texte ou sur l'ensemble. Chaque étude se termine par une notice bibliographique.

La *Devinette de Vérone*, plutôt latine qu'italienne, l'*Inscription de la Catacombe de Commodilla* (*non dicere ille secreta a bboce* = « ne prononce pas la (prière) secrète à haute voix »), les *Placiti Campani*, la *Postilla Amiatina* (elle aussi plutôt latine) ne dépassent pas la longueur d'une simple phrase. Le *Glossaire de Monza* oppose 65 mots grecs à 65 mots latino-romans. On trouve aussi des textes plus longs, d'une vingtaine de lignes environ, de caractère religieux, comptable ou juridique comme la *Formule de confession d'Umbrie* (sorte de *Confiteor* où se mêlent les mots latins inchangés et les formes d'ancien italien), le *Compte naval de Pise*, la *Déclaration de Paxia* (sorte de reconnaissance de biens entre une veuve et la famille de son mari) et quelques chartes. Un seul texte a un caractère quelque peu littéraire, la *Strophe de Belluno* (*Ritmo Bellunese*) : il s'agit de quatre vers destinés à fixer dans les mémoires la victoire de Belluno sur Treviso, à la fin du XII^e siècle.

Tous ces textes, où émergent, d'un entourage encore latin souvent, les premiers témoignages linguistiques de ce qui va devenir l'italien, sont édités ici avec toute la rigueur de la philologie et avec la vénération qu'ils méritent.

G. TUAILLON.

Friedrich SCHÜRR, *La voce della Romagna, Profilo linguistico-letterario*, Ravenna, Edizioni del Girasole, 1974, 270 pages.

L'ouvrage s'ouvre sur une description linguistique des dialectes romagnols (p. 23-59). La deuxième partie (p. 63-253) forme une anthologie de la littérature dialectale de la Romagne. Tous les textes sont accompagnés d'une présentation, de commentaires et d'une traduction en italien. Le premier texte — le seul qui ne soit pas écrit en vers — est tiré de la *Commedia Nuova* de Pier Francesco de Faenza (Florence, fin du xvi^e siècle) dont tous les personnages s'expriment en italien, sauf le paysan qui parle en romagnol. Avec le texte suivant, on entre dans la véritable littérature poétique de Romagne : *Pulon Matt* « Paolone matto » est une transposition du *Roland furieux* dans le monde campagnard. F. Schürr présente de larges extraits (p. 69-94) de ce poème anonyme de 1591, dont il ne reste que trois chants et demi sur douze. L'auteur présente plus rapidement les 851 vers burlesques dans lesquels Gabbusio raconte les fourberies de tout le monde, sous le titre de *Batistonata o frottola* (milieu du xvii^e s.) ; puis l'un des trois sonnets en dialecte de Ravenne écrits par Michilesi (en 1710) ; enfin quelques extraits de Landoni (1772-1855) et de Santoni (1766-1823). La partie qui s'intitule les *Temps modernes* présente, commente et traduit des œuvres poétiques composées depuis le début du xix^e siècle, jusqu'à aujourd'hui, par plus de vingt poètes de la région. Quatorze villes sont représentées avec une place plus importante pour Ravenne, Castel Bolognese, Faenza et Rimini. Sous une présentation agréable et commode, *La Voce della Romagna* met sous les yeux des romanistes un beau panorama d'une riche littérature dialectale.

G. TUAILLON.

Edoardo Ignazio CALVO, *Poesie piemontesi e scritti italiana e francesi*, edizione a cura di Gianrenzo P. CLIVIO. Collana di Testi e studi Piemontesi, 6. Torino, 1973, xxxii + 350 pages.

La collection des textes piémontais éditée par le *Centro Studi Piemontesi* vient de s'enrichir d'un beau volume publié en l'honneur du bicentenaire de la naissance d'Edoardo Calvo (1773-1804). L'éditeur Gianrenzo Clivio, dans un avertissement liminaire, annonce qu'il ne s'agit pas d'une œuvre rigoureusement critique, mais d'une édition qui offre pourtant toutes les garanties aussi bien pour les lecteurs cultivés intéressés par la littérature piémontaise que pour les spécialistes. Les textes en piémontais sont publiés avec une traduction italienne en bas de page. Pour chacune des nombreuses pièces, une courte note indique les circonstances dans lesquelles elle fut écrite et publiée pour la première fois. Ainsi, à travers la série de ses chansons et de ses fables morales et à travers la comédie écrite la dernière année de sa vie, *Artaban bastonà*, on voit se retracer la courte et difficile carrière politique d'un homme qui avait été un propagandiste des idées de la Révolution française et qui mourut pendant la période où sa patrie piémontaise était annexée à la France sous le nom de Département Transalpin.

dont l'administration était confiée à Louis Bonaparte. Ces textes politiques écrits en dialecte intéressent autant l'historien que le romaniste.

G. TUAILLON.

LEXICOGRAPHIE.

Gerhard ROHLFS, *Dizionario toponomastico e onomastico della Calabria. Pronuario filologico-geografico della Calabria*, Longo Editore, Ravenna, 1974, p. xxv + 429.

Il contributo che Gerhard Rohlfs ha dato, nell'arco di più di cinquanta anni, allo studio scientifico dei materiali linguistici calabresi è senz'altro notevole e universalmente riconosciuto. La recente pubblicazione del *Dizionario toponomastico e onomastico della Calabria* (Longo Editore, Ravenna, 1974) arricchisce e allarga l'area di indagine linguistica del Rohlfs, che precedentemente aveva preso in esame i dialetti calabresi e grecanici, in particolare sotto il profilo del lessico e della grammatica storica, anche se non aveva ignorato l'aspetto onomastico. Ora, con questo *Dizionario toponomastico*, estende la sua ricerca ai nomi di luogo, ai cognomi e ai soprannomi della regione, proponendone l'etimologia, quando essa gli appare fondata, controllando sul posto, con personali inchieste, la *facies* dialettale dei nomi, servendosi di studi e monografie precedenti, in modo da presentare un quadro completo sulle questioni, talvolta complesse, riguardanti i circa diciottomila toponimi e cognomi raccolti. « Scopo principale del nostro *Dizionario* — egli scrive a p. XIII — rimane dunque in massima parte di riunire in un comodo *Thesaurus* toponimi e cognomi di Calabria, con accenni linguistici (dove essi siano possibili), presentandoli in una forma divulgativa che rimanga accessibile anche ad un maggior pubblico interessato ». Questa affermazione ci sembra dettata da eccessiva modestia, perchè il *Dizionario* rappresenta, a nostro avviso, non solo uno strumento di divulgazione culturale per i non specialisti, ma anche un punto di riferimento sicuro e documentato per gli studiosi delle scienze onomastiche nell'area romanza e neogreca.

Presenteremo ora, per dimostrare l'eminente valore scientifico del lavoro, alcune acquisizioni storico-linguistiche ed etimologiche, che è merito del Rohlfs avere per primo formulate e che si possono ritenere ormai sicure e tali far compiere ai nostri studi decisivi progressi. Proprio il primo lemma del *Dizionario* (p. 1) è una testimonianza di acquisizione scientifica rilevante. Esso riguarda una serie numerosa di nomi : « -á, desinenza che può avere il valore dell'ital. -eto (*querceto*, *felceto*) esprimendo luogo dove abbonda una pianta, un'erba, un animale ; ma può esprimere anche un fabbricatore, avendo il valore dell'ital. -aio (*vasaio*, *scarpaio*). Desinenza assai frequente in toponimi e cognomi della Calabria meridionale. Corrisponde al gr. volg. -ᾱς ; cfr. *Cardá*, *Caridá*, *Donacá*, *Marasá*, *Cossifá*, *Petroná*, *Barilá*, *Zuccalá* ». Un altro punto fermo rohlfsiano è la spiegazione della desinenza -oni (p. 218) ; « desinenza assai frequente in Catanzaro e Reggio Calabria per formare toponimi da antichi patronimici, p. es. *Conidoni*, *Mandaradoni*, *Pannáconi*, *Stefanáconi* ; cfr. a Bova i *Caridoni*, *Condé-*

moni, Créoni, Scórdoni ' i membri o discendenti delle famiglie Caridi, Conдеми, Créa, Scordo : gr. -ωνες, p. es. οἱ Πλάτωνες ' figli o parenti di Plátone ' ». Un'altra desinenza definitivamente spiegata è quella in -adi (p. 4) : « frequente desinenza di toponimi in Catanzaro e Reggio Calabria con significato patronimico. Esprime i membri o discendenti di una famiglia : *Bagaladi, Laganadi, Jonadi*, dal gr. -άδες ». Un suffisso frequente nella toponomastica calabrese (ma non solo calabrese) è -ano, che così viene chiarito : « desinenza in nomi di luogo indica possesso, appartenenza o dominio di una persona (antico proprietario) : *Corigliano* (di *Corelius*), *Aprigliano* (di *Aprilius*), *Rossano* (di *Roscus*) ». E così il femminile -ana (p. 10) : « esprime proprietà o appartenenza, p. es. *Agnana* = *villa Anniana* ' di *Annius* ' ». Analogamente -anó (p. 12) è « forma greca della desinenza -ano, esprimendo proprietà o appartenenza, p. es. *Gallicianó* ' di *Gallicius* ', *Miglianó* ' di *Aemilius* ' ; cfr. gr. χριστιανός = *christianus*, καίσαριανός = *caesarianus* ». Consideriamo adesso gruppi di nomi che si caratterizzano per un modo particolare di composizione. Alcuni toponimi e cognomi risultano composti dal prefisso *Cer* (< κύρ = *signore*) + il nome proprio : *Cerantonio* < κύριος Ἀντωνίος, *Ceráusto* < κύρ Ἀγούστος, *Cernicola* < κύρ Νικόλαος, *Cernostasi* < κύρ Ἀναστάσιος, *Cerpávulu* < κύρ Παῦλος, *Cerronzio* < κύρ Ορόντιος, *Cersósimo* < κύρ Ζώσιμος, *Certomá* < κύρ Θωμάς, *Ciranna* < κυρά Ἀννα. Ancora nomi composti : quelli che risultano da *Papá* (< παπᾶς = *prete*) + il nome proprio : *Papajanni*, *Papaléo*, *Papalia* (< παπᾶς Ἠλίας), *Papaluca*, *Papandréa*, *Papanice* (' prete Niceforo'), *Papanicola*, *Paparatti* (< παπᾶς ράπτης = *il prete sarto*), *Papavazzo* (< παπᾶς Ὀράτιος), *Papasergio*, *Papasídero* (< παπᾶς Ἰσίδωρος). Composti da *Ajo* (< ἄγιος = *santo*) + il nome proprio sono : *Aifóti* < ἅγια Φῶτις, *Aieddéo* < ἄγιος Λέων, *Ajellái* < ἄγιος Ἐλάδιος, *Ajendrída* < ἅγιαν Τριάδα, *Ajilorma* < ἄγιος Ἱερώνυμος, *Ajo Arcángelo*, *Ajo Ciuriaci* < ἅγια Κυριακή = *Santa Domenica*, *Ajo Laurendi* < ἄγιος Λαυρέντιος, *Ajo Licianó* < ἄγιος Λουκιανός, *Ajo Nicola*, *Ajo Pétro* (*Ajombétro*), *Ajo Precopi*, *Ajo Trifoni* < ἄγιος Τρύφων. Tra i nomi composti, infine, merita una segnalazione particolare il top. *Antonimina*, che è merito del Rohlfs avere spiegato come risultante da nome proprio + cognome : da *Antoni(o) Mina*. Faccio notare che il cogn. *Mina* sopravvive proprio nel paese di *Antonimina*, e che il cogn. *Papamina* è attestato in una carta notarile dell'a. 1625 (*Isabella Papamina*), a Bova.

Prima di concludere, ritengo opportuno segnalare qualche osservazione o integrazione in margine al *Dizionario*. *Tridetti* (*Santa Maria di —*) : « monastero basiliano (ruineri) ad est di Staiti nei pressi del fiume Pantano Piccolo » è spiegato dal Rohlfs con il lat. *trajectus* = *guado di fiume* (a. 1274 *de Traiecto* ; a. 1325 *de Trayecto* ; a. 1457 *Tridecto*). Ora, un etimo latino per un monastero basiliano è poco convincente, sotto il profilo storico. Inoltre, una dipendenza di *Tridetti* dal lat. *trajectus* non è sostenibile sotto l'aspetto fonetico : non è convincente che dal lat. -je- sia derivato il nesso -de-. E' invece accettabile senz'altro l'etimo latino *trajectus* per il top. *Traietta* (p. 348) ; ma allora è contraddittorio sostenere che il lat. *trajectus* abbia dato una volta *Traietta* e un'altra *Tridetti*. Che *Traietta* sia l'unica evoluzione possibile del lat. *trajectus* si può vedere ne REW⁴. 8845 : *trajectus* > ait. *tragetto* (> frz. *trajet*). Resta da spiegare la forma

Traiecto attestata nel 1274 e nel 1325 (ma nel 1457 *Tridecto*) : è probabile si tratti di etimologia popolare, latinizzante o comunque romanza, dell'ormai incomprensibile predicato greco, che potrebbe essere stato *τριδέκτη = *la molto benevola*, riferito alla Vergine, del tipo *Santa Maria dell'Itria* (< ὁδηγήτρια, cretese mod. ὁδήτρια = *la conduttrice*), *Santa Maria di Terreti* (< τηρητής = *la custode*). Quanto al nome della città di *Reggio*, credo di aver altrove dimostrato, in modo convincente, che il greco antico 'Ρήγιον poggia su un nome italico pregreco, affine al lat. *rex* (< *reg-), con il significato geografico di *promontorio*, *punta (di terra)*. Per finire, una precisazione sul cognome dello scrivente, che il Rohlfs registra a p. 203 (*Mosino*), confrontandolo con il *Monte Musino* nel Lazio e con il cogn. *Mousin* in Francia. Vorrei ricordare che nel sonetto n. 624 di G. G. Belli, intitolato *Una casata*, si legge : *Dar grugno de tu' padre a li meloni, / Cuelli mosini, nun ce curte ggnente* ; dello stesso Belli è la nota : « *melone mosino* è detto in Roma il popone di sua razza bernoccolato e di color verde e giallo ».

Franco MOSINO.

B. MIGLIORINI et G. B. PELLEGRINI, *Dizionario del Feltrino rustico*, Padova 1971, XXXVIII + 161 pages.

Cette monographie essentiellement lexicale repose sur une enquête commencée en 1916 par le premier auteur, puis reprise par le second qui l'a terminée en 1969. Cette longue et patiente cueillette a utilisé les réponses de plusieurs informateurs d'âges différents et a vérifié les travaux antérieurs faits sur ce point de l'espace dialectal vénitien. Feltre est une ville de 22 000 habitants située dans la vallée du Piave, à 80 km au nord de Venise. Toute la population n'est pas citadine ; certains Feltrins sont des paysans répartis dans divers hameaux ruraux. C'est le parler de cette fraction paysanne de Feltre que les auteurs ont recueilli dans un dictionnaire très riche : environ 8000 termes accompagnés de photographies pour les objets qui relèvent de l'ethnographie rurale.

L'ouvrage s'achève sur 30 pages de textes dialectaux (vers et prose) non traduits, qui s'échelonnent dans le temps, depuis le début du XVIII^e siècle jusqu'à l'œuvre de Manlio Pat, né en 1905.

G. TUAILLON.

Armistizio Matteo MELILLO, *Il dialetto di Bastia*. Vol. 1 Testi. Collection Linguistica, 10. Bologna, Pátron, 1973, XVII + 277 pages.

Ce premier volume publie les données brutes d'une enquête en 527 questions posées à quatre informateurs : les variations des réponses données dans le dialecte de la grande ville corse sont sensibles. L'auteur annonce un second volume qui apportera les commentaires phonétiques de cette enquête.

G. TUAILLON.

ÉTUDES.

Žarko MULJAČIĆ, *Introduzione allo studio della lingua italiana*. Einaudi, Turin 1971-388 pages Coll. Piccola Biblioteca Einaudi, n° 159.

Cet ouvrage s'adresse, en priorité, aux étudiants qui abordent la linguistique italienne et leur propose une bibliographie critique des travaux les plus importants concernant cette discipline. La sélection que M. propose comporte 1513 titres (elle est mise à jour jusqu'au 31/12/69) : quelques travaux parus postérieurement sont signalés à la fin du livre. Un astérisque signale ceux que l'auteur considère comme indispensables et que chaque italianiste devrait avoir à portée de la main. Les différentes publications, analysées et classées à la lumière de la linguistique moderne, permettent une formation de base qui facilite l'accès à des sources plus riches, telle la bibliographie de la linguistique italienne de R. A. Hall Jr, avec ses 9398 titres, parus entre le début du XIX^e siècle et 1967.

M. sort souvent du cadre des études proprement italiennes pour signaler des ouvrages de linguistique générale ou concernant un autre domaine roman, surtout lorsqu'ils abordent des problèmes négligés pour l'italien. Cela dans l'espoir qu'ils puissent inspirer, sinon servir de modèle, aux futurs chercheurs. Le principal centre d'intérêt est l'italien standard dans son aspect synchronique : la perspective historique de la langue n'est pas pour autant oubliée. Les indications bibliographiques sont accompagnées très souvent par de brefs exposés sur les théories ou les écoles dont les ouvrages se réclament. Ces derniers sont présentés par ordre décroissant d'importance : on va du plus général au particulier. Le livre se divise en trois parties. Dans la première (Ouvrages de caractère général) sont présentés des manuels de linguistique générale, de philologie romane et italienne. Des travaux sur la culture italienne, dans tous ses aspects, y sont aussi signalés ainsi que les principaux répertoires biographiques nationaux, les bibliothèques, les archives et les catalogues. La deuxième partie (Typologie des grammaires synchroniques) constitue le véritable noyau. Pour le classement des différentes grammaires M. s'inspire du schéma de R. Titone. Si l'italien connaît de bonnes grammaires de type traditionnel, sa pauvreté dans le domaine des grammaires structurales est regrettable. Cela ressort entre autre de la comparaison avec le français qui en compte de remarquables (sont signalées celles de J. Dubois, en trois volumes, et de J.-C. Chevalier). Le courant glossématique n'a pas inspiré non plus pour l'italien des ouvrages tel *La structure immanente de la langue française* de K. Togeby : il apparaît néanmoins dans la morphosyntaxe de P. Tekavčić où l'on retrouve aussi une influence pragoise. Certains aspects de la phonétique italienne, et surtout les faits prosodiques, sont particulièrement négligés : il n'existe pas de travaux comparables à ceux de W. Zwanenbourg (auxquels nous ajoutons ceux de P. Delattre et de P. Léon) sur le français. Manquent en général, à notre avis, des recherches instrumentales sur la structure acoustique de l'italien, sur l'accent et l'intonation. Le niveau phonologique est mieux étudié. L'école de Prague est présente dans l'analyse de

G. Porru et dans les manuels de G. Bonfante et M. L. Porzio-Gernia et de W. Belardi. Le binarisme de Jakobson a inspiré les travaux de Z. Muljačić lui-même et, en particulier, sa « *Fonologia generale e fonologia della lingua italiana* » (les lecteurs y trouveront entre autres une très vaste bibliographie sur la phonologie, générale et italienne, comportant environ 850 titres). Cet ouvrage s'ouvre vers un générativisme... modéré, Le générativisme est à la base de plusieurs publications de R. J. Di Pietro, M. Saltarelli et Crisari, pour ne citer que quelques noms. Nombreux les travaux d'orthoépie que l'on doit surtout à C. Tagliavini, P. Fiorelli et A. Camilli. On pourrait se demander toutefois s'il est possible aujourd'hui de déterminer un modèle d'orthoépie italienne... M. regrette aussi l'absence de morphologies et de syntaxes structurales que connaissent en revanche le français, l'espagnol et le roumain. Quelques travaux font exception, comme *Le strutture della lingua italiana* de N. Costabile, qui se situe dans le courant générativo-transformationnel. Les noms de T. De Mauro, E. Arcaini, Parisi D., pour n'en citer que quelques-uns, sont liés aux recherches sur la sémantique.

Plusieurs paragraphes sont consacrés à l'étude de l'italien sur un plan diachronique : les ouvrages sont classés par siècles et remontent jusqu'au XIII^e et aux origines. L'auteur passe aussi en revue les différentes grammaires historiques, de celles de type traditionnel (W. Mayer-Lübke) à celles de type structural (P. Tekavčić), en passant par celle de G. Rohlfs, orientée plutôt vers la géographie linguistique. Parmi les tendances les plus récentes, plusieurs travaux soulignent le phénomène de « détoscanisation » de l'italien, la diffusion rapide d'une langue standard et ses rapports avec les variétés régionales et les dialectes. Ces derniers ne sont pas oubliés. M. les classe en deux grandes catégories : dialectes « horizontaux », objet de la géographie linguistique, avec les Atlas régionaux, nationaux ou supra-nationaux et dialectes « verticaux » objet de la sociolinguistique. Une troisième partie, de quelques pages, indique au lecteur les bibliographies des plus grands noms de la linguistique, ainsi que les bibliographies spécialisées ou générales. L'exposé de M., par le souci pédagogique qui l'anime, est très clair et très agréable à lire (qualité non négligeable pour ce genre d'ouvrages). Il est d'une grande utilité pour les non initiés mais aussi pour les candidats chercheurs. Aux premiers il permet de s'orienter dans le labyrinthe des publications, dont la progression a pris ces dernières années une allure exponentielle ; aux seconds il indique surtout des filons encore inexploités et le chemin pour les atteindre.

Michel CONTINI.

Temistocle FRANCESCHI, *Lingua e cultura di una comunità italiana in Costa Rica*, Firenze, Valmartina, 1970, 369 p.

L'auteur a mené une enquête linguistique auprès d'une colonie italienne installée dans les années 1952-1960, dans une partie montagneuse de Costa Rica, à San Vito de Jaba. Après avoir raconté l'histoire de cette colonisation qui a connu l'époque enthousiaste des pionniers, avant de s'installer dans une situa-

tion plus calme et plus morose, promise à l'intégration à plus ou moins long terme dans le monde hispano-américain, M. F. analyse l'état d'esprit de ces Italiens qui se sentent une élite, face aux *peones* et qui, sans se constituer en une société fermée, continuent pourtant à vivre à l'italienne et surtout à converser entre eux en italien. Or, cet italien n'est pas tout à fait la langue nationale uniforme, car ces colons, de niveau scolaire assez médiocre, viennent de presque toutes les provinces d'Italie. Le groupe social ainsi formé offre à l'observation du linguiste moderne une situation, exceptionnelle au *xx^e* siècle, qui lui permet peut-être d'entrevoir ce qu'a dû être, dans des circonstances à la fois comparables et différentes, la formation d'une langue romane comme le québécois et de tirer des remarques sur la pression qu'exerce, contre un îlot linguistique, un puissant environnement hétéroglotte.

L'auteur s'est appliqué à fournir tous les renseignements d'ordre socio-linguistique intéressant chaque individu de la colonie italienne, avant d'aborder les problèmes linguistiques. Le premier qu'il étudie porte sur la concurrence entre langue italienne et dialectes. Si la langue italienne a fini par triompher de ses dialectes, tous n'ont pas eu la même passivité, notamment les dialectes de l'Italie du Nord, c'est-à-dire les plus marginaux. Il ne s'est donc pas constitué une nouvelle *koinè* interdialectale ; pourtant l'italien de San Vito a subi une importante contamination de la part des dialectes qu'ont importés les premiers colons qui pratiquaient presque tous, sauf les Toscans, le bilinguisme « langue-dialecte ». Mais le fait linguistique le plus important pour l'auteur tient à l'influence de l'espagnol de Costa Rica sur l'italien ordinaire des colons. L'ouvrage se termine d'ailleurs sur une liste des hispanismes d'usage courant dans l'italien de San Vito (p. 363-369).

Importantes aussi pour le fonctionnement d'une langue déracinée, que les remarques faites sur la deuxième génération d'Italiens de Costa Rica : celui qui a appris l'italien en Amérique, dit l'auteur, se sert d'un italien contaminé de dialectalismes et, plus encore, d'hispanismes ; et pour lui, toutes ces contaminations restent parfaitement inconscientes.

Cette description d'une langue romane telle qu'elle est parlée par les deux premières générations de Néo-Américains mérite l'attention de tous les romanistes qui s'intéressent aux rapports entre langues romanes d'Europe et langues romanes d'Amérique.

G. TUAILLON.

Paolo ZOLLI, *L'influsso francese sul veneziano del XVIII secolo*. Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti, Classe di Scienze Morali, Lettere ed Arti. Volume 35, 2^e fascicule. Venezia 1971, 246 pages.

L'auteur commence par citer les divers travaux de lexicologie italienne qui portent sur les emprunts de l'italien au français, pour mieux marquer la place propre qu'occupe sa contribution dans ce domaine. P. Zolli étudie les emprunts faits au français par le dialecte de Venise ; certains sont communs à l'italien général, mais les emprunts propres au vénitien permettent d'apprécier l'import-

tance de l'influence française dans la République de Venise. Ses remarques sont d'autant plus intéressantes que ses relevés viennent d'un dictionnaire vénitien du XVIII^e siècle qui n'avait jamais été édité ni exploité, la *Racolta...* de Muazzo. Les documents que l'on peut en tirer permettent d'étayer des jugements d'autant plus sûrs que l'auteur du dictionnaire, Muazzo, ne peut guère être taxé de francophilie. P. Zolli cite en appendice (p. 217-219) les passages du dictionnaire qui commentent les diverses expressions composées de *francese*, de *Franza*, *alla francese* : il ne fait pas de doute, pour le lexicographe vénitien du XVIII^e siècle, que tous les maux du monde venaient de là. Il en venait aussi des vocables, que P. Zolli classe en différents secteurs notionnels : vêtements, tissus, couleurs, mobilier, gastronomie, jeux, moyens de transport, termes militaires et divers. Tous ces emprunts sont italianisés ou plutôt intégrés dans la phonétique et la graphie vénitiennes. P. Zolli n'en a que plus de mérite d'avoir isolé ces francismes de l'ensemble lexical vénitien. Parfois le caractère d'emprunt pour tel ou tel mot ne peut s'établir que sur des raisons extra-linguistiques : *oculista* « oculiste » pourrait être une formation italienne ; pour des raisons historiques, l'auteur penche pour l'emprunt. Cet exemple montre que P. Zolli adopte dans son étude un comportement « maximaliste ». On discutera sans doute certaines de ses conclusions ; pourtant son attitude de recherche a l'avantage de lui faire découvrir les emprunts les plus sournois, notamment les calques linguistiques ou les mots assez fortement déformés comme *posuè* < *peau de soie* (lire *swé*, nous sommes au XVIII^e siècle), *tamina* < *estamine*. L'ensemble de la récolte est classé dans trois index : mots vénitiens, mots italiens, mots français. L'index vénitien comporte 228 emprunts ; il s'agit donc d'un apport important pour l'histoire des francismes en Italie.

G. TUAILLON.

DOMAINE GALLO-ROMAN

TEXTES.

Le Testament Villon édité par Jean RYCHNER et Albert HENRY, I *texte*. 153 pages ; II *Commentaire*. Textes Littéraires Français, Genève, Droz, 1974, 305 pages.

Avec cette édition, le texte du *Testament* trouve enfin une forme philologiquement correcte et sûre. Les deux éditeurs associés ont confronté toutes les sources et ont présenté un texte qui repose sur le meilleur manuscrit C. Mais ce « manuscrit de base » — qui d'ailleurs était facilement accessible grâce à la publication en fac-similé de Jeanroy en 1932 — a été souvent corrigé, d'après l'apport des autres sources. On ne dira plus grand chose, de longtemps, sur la tradition textuelle du *Testament*, après les 20 pages écrites par les deux auteurs. L'apport de chaque source y est signalé, ainsi que se trouve analysé l'état d'esprit des copistes, dans des formules comme celles-ci : « Indifférence au texte, automatisme et distraction », « Comparé à A, il (le manuscrit C) paraît moins intelligent, moins participant au texte, jouant moins avec lui ». « Notre témoin le plus pré-

cieux, en vertu même, sans doute, de son indifférence et de sa passivité ». Dominant avec une parfaite maîtrise, l'ensemble des informations fournies par la tradition, les deux éditeurs exposent (p. 18-20) les principes qui les ont conduits à corriger le manuscrit de base : suppression des fautes évidentes, appréciation des variantes dans les cas embarrassants ($C - IAF$, $CI - AF$, $CF - IA$), mais maintien de la leçon de C « quand aucune raison ne s'y oppose ». La graphie reproduit celle de C , avec quelques modifications qui facilitent la lecture, l'analyse grammaticale ($ce \neq se$; $fut \neq fust$) ou le compte des 8 syllabes du vers. L'apparat critique, présenté au bas du texte, permet de juger des interventions, puisque les moindres modifications par rapport à C y sont notées, ainsi que, pour toutes les autres sources, toutes les variantes importantes, hormis « les variantes de graphie et de morphologie courante ». Tel est le texte édité sous le titre originel du manuscrit C : *Le Testament Villon*.

Publiées dans un autre volume deux fois plus épais, les notes peuvent ainsi voisiner avec le texte. Elles intègrent toute l'exégèse villonienne, celle du moins qui répond à des préoccupations essentiellement philologiques, comprendre d'abord le sens premier. Cette exégèse-là forme d'ailleurs un corpus assez fourni pour satisfaire les goûts des esprits les plus épris d'érudition ; les auteurs l'ont lue, jugée, appréciée pour nous ; ils ont surtout opéré un tri, ne faisant état que des commentaires utiles et des interprétations les plus vraisemblables. Ils l'ont aussi, plus souvent qu'ils ne le disent, enrichie de leurs interprétations personnelles, qu'ils tirent ordinairement d'une observation attentive du lexique des œuvres contemporaines, notamment de la *Passion* d'Arnoul Gréban. Très souvent le commentaire va jusqu'à la traduction. Tout est fait pour venir en aide au « lecteur de bonne volonté ». Les auteurs connaissent la difficulté des problèmes et savaient qu'il leur fallait éviter deux écueils : celui du commentaire diffus — ils disent « intempérant » — et celui d'une simple traduction péremptoire. Les deux façons n'emportent pas toujours la conviction. Leur manière, plus discrète et plus exacte, nous conduit jusqu'où il est possible de pénétrer dans un texte souvent mystérieux.

Cette édition critique ne comporte pas de glossaire ; il aurait été difficile d'en établir, un sans copier *Le lexique de la langue de Villon* d'André BURGER. D'ailleurs le commentaire s'accroche si bien à toutes les difficultés de lecture, qu'il se suffit à lui-même. En revanche, la versification est abondamment étudiée (p. 276-304) : une table de toutes les rimes précède quelques commentaires sur la prononciation de a devant r , du digramme oi (= $wé$), etc. Pour le compte des syllabes, il est indiqué quelles sont les habitudes de Villon au sujet des hiatus, des diérèses et de la prononciation de e devant consonne ou derrière voyelle. Sur ce point, tout est dit.

La maîtrise de l'érudition et une intelligente rigueur dans la méthode ont permis l'édition d'un texte propre, facile à lire et sûr, le meilleur possible, et l'établissement d'un commentaire d'autant plus efficace qu'il est sobre malgré son volume. Les deux éditeurs ont de plus l'élégante modestie d'avouer leurs doutes et de s'interroger sur « leur peine perdue », en laissant le soin de se prononcer au lecteur de bonne volonté. Qu'ils soient rassurés — si toutefois besoin était —

grâce à leur travail, la lecture de Villon est devenue plus aisée, plus sûre et plus profonde.

G. TUAILLON.

Pierre RUELLE, *Le Besant de Dieu*, de Guillaume le clerc de Normandie, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1973, 289 p.

Cette œuvre peu connue de Guillaume le clerc de Normandie méritait une telle édition. Ce long poème moral, dont la fortune semble avoir été assez médiocre et qu'un seul manuscrit nous a conservé, retient en effet l'attention à plus d'un titre et il faut savoir gré à P. Ruelle d'avoir mené à bien les nombreuses recherches linguistiques, historiques et psychologiques auxquelles l'a entraîné *le Besant de Dieu*.

Ces 3756 octosyllabes, écrits en français de l'Ouest, aux alentours de 1226-1227, sont une longue interpellation de Guillaume à ses contemporains, qui les admoneste de faire fructifier le « besant » que Dieu a confié à chacun, sous peine d'avoir « ... grant honte/Au jor del derain aconté » (v. 2673-74). Au fil d'une composition assez lâche, mais en des termes vigoureux et imagés, les petits et les grands de ce monde voient leur conduite mise en regard de la Parole de Dieu et sont invités sans ménagements à se remettre en cause. Guillaume écrit à grand renfort de paraboles évangéliques et de citations de l'Ancien Testament, puisant aussi largement dans la littérature édifiante de son temps.

L'édition que présente P. R. s'ouvre par une longue introduction (p. 7-70) et comprend d'abondantes notes (p. 165-231) ainsi qu'un utile glossaire. Sans prétendre ajouter à un appareil que l'on pourra trouver parfois un peu trop copieux, nous nous en tiendrons à deux suggestions.

Dans son analyse du poème, P. R. donne (p. 29) comme sous-titre aux vers 529-572, « les deux amants ». En fait, ce passage contient deux récits exemplaires que Guillaume met en parallèle et qui illustrent, chacun à sa manière, un refus de l'amour de Dieu. Le premier récit (v. 529-552) est une libre adaptation de la parabole de l'enfant prodigue (*Luc XV*, 11-32) ; cette parabole, Guillaume la reprendra plus loin explicitement et en fera un long commentaire, utilisant alors presque mot pour mot des expressions qu'il emploie ici (comparer v. 545-46 et 3611-12).

Le second récit symétrique au précédent (v. 556-568) semble bien, dans ce contexte, une allusion vétéro-testamentaire à *Osée II*, 7-10. Une telle interprétation correspond mieux à la manière de l'auteur, et la comparaison que l'on peut faire avec d'autres œuvres du Moyen Âge (v. g. *Le Chastie Musart*) reste toute matérielle.

D'autre part, P. R. relève à juste titre que les v. 1291-99 sont « une paraphrase de *Job X*, 18, 19 (cf. aussi *II (lire en fait III) 10-13*) » et que ce texte biblique se lit actuellement à la 9^e leçon de matines dans l'office des défunts. Le fait que Guillaume introduise ce passage en le situant à « la première leçon » (v. 1288) laisse évidemment songeur. S'agit-il d'une négligence de sa part, ou bien, comme le suggère P. R. (p. 8) la liturgie aurait-elle varié ? Cette dernière hypothèse

mériterait attention. Il est certain qu'au XIII^e siècle la plus grande variété régnait dans la composition de l'office et les leçons de matines n'échappaient pas à cette diversité, différant en choix et en nombre selon les abbayes et les diocèses. En examinant les bréviaires manuscrits normands qui nous sont conservés (cf. V. LEROQUAIS, *Les Bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris 1934), il serait peut-être possible de retrouver l'usage auquel Guillaume a pu faire allusion. Si elle se révélait positive, cette recherche laisserait entière la question de savoir si Guillaume était prêtre ou simple clerc (et cela ne changerait rien à la prudente conclusion de P. R. sur cette question), mais elle pourrait nous fournir une précision utile sur la région dans laquelle a été écrite *le Besant de Dieu*.

P. RÉZEAU.

L'histoire de Barlaam et Josaphat, éd. avec une introduction par Leonard R. Mills, Genève, Droz, Textes littéraires français, 1973, 186 p.

M. L. R. Mills nous donne une édition d'après le ms. Reg. lat. 660 de la Bibl. Apostolique Vaticane de l'histoire de Barlaam et Josaphat. Il était utile de mettre à la disposition des chercheurs une version d'un texte qui a connu un tel succès au moyen âge et à vrai dire c'est le seul mérite de cette édition. L'introduction de 27 pages est déjà trop longue si l'on tient compte des inutilités et des erreurs qu'elle contient. P. 9 à 12, la comparaison de diverses versions et du texte latin ne présente guère d'intérêt et les conclusions tirées (qui sont d'ailleurs apparemment gratuites) sont insignifiantes. P. 17 à 26, l'étude de langue est menée sans méthode ; il est assez surprenant de voir que le plan suivi est à peu près celui de la phonétique de P. Fouché, ouvrage assurément estimable, mais la tentative qui consiste à étudier la langue d'un auteur d'après cet ouvrage est à peu près comparable à celle de celui qui voudrait étudier la construction d'un château-fort d'après une restauration de Viollet-le-Duc. Il serait vain de relever les naïvetés et les erreurs ; citons seulement la conclusion de l'éditeur : « on constate dans la phonétique la présence d'un accent tonique très fort qui a parfois causé la diphtongaison des voyelles entravées. Dans les diphtongues, signalons la tendance à une réduction au premier élément, phénomène attribué par certains médiévistes à une influence germanique. L'amuïssement des consonnes finales est apparent partout dans le texte ». En outre un fait caractéristique du bourguignon et qui figure à deux reprises au moins dans le texte, la 3^e pers. du subj. prés. en *-oit* (*enoroit* 103,25 et *ostoit* 131,50) n'est même pas mentionné ni même relevé au glossaire.

L'édition du texte qui ne présente pourtant guère de difficultés insurmontables offre de grossières erreurs. Voici quelques notes de lecture. Les accents indispensables sont parfois omis : lire *lié* 34,7 ; *gré* 113,14 ; 115,12 ; *donné* 113,47 etc... ; la distribution des trémas est parfois hasardeuse : lire *veoist* 133,10 ; *veoit* 133, 16 etc... mais *seür* 139,51, *poïst* 147,47 etc... ; *il* a souvent la forme *i* mais à côté de transcriptions *qu'i* 47,8, *s'i* 47,11 etc... on trouve tout aussi bien *qui* 51,56 ; 55,35 ; 157,17 etc., *si* 109,38 etc. ; même remarque pour *i* pronom-adv.,

cf. *ni* (= *n'i*) 37,40 ; 79,34 et 35 ; 98,19 ; 100,45 ; 107,37 etc., *ti* (= *t'i*) 87,59. Nous ne comprenons guère le sens du texte p. 34, 13-18 (il faut semble-t-il lire *d'espire* (< SPIRITUS) au lieu de *despire*) ; *avoir* 37,43 il faudrait peut-être lire *avoit* ; p. 53,67 texte obscur ; *il* 61,27 on attendrait *vos* ; *partent* 58,64 (bis) l. *par tent* ; *aorés* 62,52 l. *a ores* ; II. 70,16 on attendrait un verbe, *vai* ou *vuel* (?) ; *afere* 71,43 l. *a fere* ; *estoitent* 72,19 on attendrait *estoit* ; virgule après *jor* 78,69, après *terriennes* 79,40 ; et 80,61 faute d'impression pour *te* (?) ; virgule après *pas* 80,61 ; *monstroït que je trusse* 81,7 l. naturellement *m'oustroït* (*d'otroïier*)... ; *trusse* est un subj. prés. et non impft. (cf. gloss.) ; *en dementres* 87,64 l. *endementres* ; *mein* 90,7, faute d'impression (?) pour *mien* ; pas de point d'interrogation après *avoir* 95,44 ; l. *maultalant* au lieu de *maul talant* 95,45 ; *aase* 96,17 l. *a ase* ; *ne* semble superflu 96,24 ; *aimais* 96,28 l. *ai mais* ; *morir* l. probablement *norir* 97,34 ; *aprandre* 97,42 l. *a prandre* ; *ferai* 101,59 l. vraisemblablement *serai* ; *en dui* 105,28 l. *endui* ; *avesse Balaam* 108,2 l. naturellement *anesse Balaam* ; ajouter un point d'interrogation après *dex* 108,28 et deux points après *elemanz* ; *aporter* 109,40 l. *a porter* ; *a sez* 110,36 l. *asez* ; *pardeseint* 119,35 faute d'impression cf. gloss. ; *non* 123,15 l. vraisemblablement *nou* ; *la quie de l'uel* 124,44 « la queue (*sic* au gloss.) de l'œil » expression obscure ; 130,19 virgule après *vie* ; *anvoie* 131,18 l. *an voie* ; fermer les guillemets après *ai* 138,16 ; *en haï* 139,54 l. *enhaï* ; *deservir* 139,57 l. *de servir* ; *tienneint* 149,41 n'offre guère de sens : faut-il lire *t'emment* (= *t'aiment*) ? *voudroient* 150,27 l. vraisemblablement *vendroies* ; *jor cielesque* 152,27 n'a aucun sens, l. probablement *ci elesque* (= *ileque*) ; *nus* 152,32 faute d'impression (?) pour *uns* ; p. 153,13 et 154,16 texte du ms. évidemment fautif à corriger d'après les deux autres mss ; le nouveau paragraphe introduit en bas de la p. 153 est fort malencontreux car il sépare une principale et sa relative.

Le glossaire enfin est la partie la plus faible de l'ouvrage. On se demande en fonction de quels critères les mots y figurent ou n'y figurent pas. On trouve *fil*, *forez*, *forfest*, *foul*, *foy*, *germein*, *geta*, *gise*, *gisoit*, *gitai*, *gité* etc. mais on chercherait en vain *amerrés* 135,24 ; *amordre* « inciter » 97,42 ; *asegna* « parvenir » (*d'assener*) 78,15 ; *disputoison* 93,60 ; *event* (= *arent*) 109,38 ; *foïr* « enterrer » 132,32 ; *mettre nis* (si c'est la bonne leçon) « renier » (?) 83,6 ; *oire* (= *ouire* au gloss.) 91,69 ; *païles* « perles » 136,14 ; *propheteirent* 62,38 ; *repostailles* 60,68 etc. D'autre part il contient de surprenantes bévues : *aaster* « rester » n'offre guère de sens on attendrait *aprester* ; *acené* « var. d'acesmer, orner » quand il s'agit d'*assener* « pourvoir » ; *soi agancier* « se demener (*sic*) » plutôt « se parer, se faire joli » ; *anchay* à supprimer, lire *an chay* comme l'éd. le fait 5 lignes plus bas ; *anprintoit* « commencer » compris comme appartenant à *emprendre*, plutôt à rattacher à *emprunter* qui s'oppose à *rendoit* traduit par « accomplir » au gloss. alors qu'il s'agit du sens moderne ; *apaïé* est à supprimer ou à introduire sous *païé* ; *asouaigez* l. 93,43 ; *avers larron* en fait adj. probablement « hostile » ; *avugles* 46,37 l. adj. ; *prendre à la briche* « renverser » comprendre « prendre au piège » ; *celestiaux* « chrétien » équivalence hardie ; *se chastient* non « s'instruire » mais « cesser » ; *faire grant chiere* « faire bon visage » plutôt « laisser voir ses sentiments » ; *convoi* l. *prendre* (et non *mettre*) c. ; *deboté*, *deboutez* « chasser » ; *degasta* non « dissiper »

mais « passer » ; *dele* l. *delé* ; *delice* on peut lire *delicier* au lieu de *delitier* cf. Gdf. s. v. ; *despité* l. *despite* ; *devancest* plutôt subj. impft. cf. *amenusest* au gloss. ; *dolastes* non « aplanir » mais « polir à la doloire » ; *elulist* supprimer « élire » ; *emplir* supprimer « aemplir » ; *encombrier* « empêchement », plutôt « danger » ; le sens donné à *entandi* (37, 33) ne convient pas (l. *en tandi* ?) ; *est paor* n'a rien à voir ni avec *ester* ni avec *estre* mais il s'agit de la 3^e personne du sing. de l'ind. prés. de *avoir* (dans le texte on rencontre les formes *ai*, *hai* et même *es* = *as* cf. gloss.) ; *esteroie* n'a probablement aucun rapport avec *ester*, il s'agit vraisemblablement d'*osteroie* ; *gaiter* l. *gaitier* ; *li* (31,15) non art. déf. mais pron. pers. ; *loist* « méchant », à supprimer l. évidemment *l'oïst* ; *louer* (60,70) pas « éloge » mais « salaire » ; *malemort* l. *male mort* ; *mansonge* est fém. cf. 97,49 ; *medient* à supprimer l. *me dient* ; *morsel* non « morceau » mais « appât » ; *mundes* 4,33 référence fausse, l. (?) *mondes* 34,33 ; *oculté* l. « ténèbres » ; *oïs* l. *ois* ; *oposoit* non « poser des questions » mais « discuter » ; *peritesce* non « esprit habile » mais « habileté » ; *pert a* 109,40 « cesser de » est omis du gloss. ; *pice* (139,7) non « pièce » mais expr. *pice ai* « il y a longtemps » ; *planté* l. « abondance » ; *a poines* l. *ne... a poines* cf. T.-L. VII, 562 ; *porveance* supprimer « provision » ; *poz* l. 109,39 ; *privoire* l. « prêtre » ; *quan ce*, l. plutôt *qu'an ce* ; *remant* à supprimer dans l'expr. *du remant* (! !) l. *duremant* dont il y a deux ex. dans les cinq lignes qui suivent ; *renchier* inf. l. non *renchier arriere* mais *renchié* (ind. de *rencheoir*) *varriere* ; *repout* « prés. réputer » comprendre parfait de *repooir* ; *sangle* l. *sanglé* ; *sordes* l. 37,34 ; *tapissent*, *tapissoit* supprimer « se barrer, renfermer » ; *terrin* à supprimer l. *seuzterrin* « souterrain » ; *voioir* l. *voioir*.

Gilles ROQUES.

CHARLES DE BOVELLES, *Sur les langues vulgaires et la variété de la langue française*, texte latin, traduction française et notes par Colette DUMONT-DEMAIZIÈRE, Bibliothèque Française et Romane, série D, n° 5, Paris, Klincksieck, 1973, 270 pages.

M^{me} Dumont-Demaizière rassemble dans cet ouvrage tout ce que l'on peut savoir sur Charles de Bovelles. De cette « bio-bibliographie » — 25 ouvrages en 87 ans (1478-1565) — il ressort quelques faits saillants. D'abord élève de Lefèvre d'Étaples, Bovelles fait paraître, en collaboration avec son maître, quelques ouvrages scientifiques, puis se sépare de lui et de ceux qui formèrent le groupe de Meaux. Se tenant prudemment à l'écart du mouvement de réforme, Bovelles a passé les quarante dernières années de sa vie presque entièrement dans la maison des chanoines de Noyon en Picardie. Érudit polygraphe, il écrit des ouvrages de philosophie, de théologie, de géométrie, un recueil de proverbes et, en 1533, son seul ouvrage de linguistique, le *Liber de differentia vulgarium linguarum*. Ses contemporains ont, de tous ses livres, surtout apprécié sa géométrie (*L'art et science de géométrie...*) qui a eu huit éditions, de 1511 chez Henri Estienne, jusqu'en 1608. M^{me} D-D. rassemble toutes les appréciations que son œuvre lui a méritées. Fernand Brunot l'appelle « latineur » : « Le seul latineur qui ait essayé... de démontrer que le beau projet de régulariser le français

n'était qu'un rêve ». Autre jugement intéressant, parce que positif, celui de Jean Stefanini : « Bovelles, dans sa vigoureuse tentative pour découvrir les origines du français et expliquer les différences dialectales, a étudié les sons et l'histoire mais négligé la syntaxe et la morphologie ! » Comment aurait-il pu être un grammairien du français, lui dont toute la pensée linguistique était orientée par sa foi en l'éminente primauté de la langue latine ? La première partie de son ouvrage porte le titre révélateur *De vitiis vulgarium linguarum*. Mais dans l'analyse de cette décadence à partir de la belle ordonnance unitaire du latin, jusqu'à la fragmentation en langues diversifiées et même jusqu'à l'éclatement en dialectes, Bovelles a des remarques étonnamment claires pour son époque. La grande utilité du présent ouvrage, qui publie en fac-similé le texte latin de Bovelles, puis en donne une traduction française, sera d'offrir à tous les romanistes, la possibilité de prendre une connaissance directe des observations de quelqu'un qui fut — à contre-cœur certes, mais qu'importe ? — un ancêtre des romanistes.

Voici, pour allécher les romanistes, l'une de ces observations, au sujet de laquelle on prie le lecteur de se souvenir qu'elle a été écrite en 1533 :

« La lettre E a encore une autre particularité qui mérite d'être connue : lorsqu'elle passe d'un mot latin dans un mot vulgaire, du moins avant la fin du mot, très souvent elle s'adoucit et se brise en *ie*, comme : SEDES, *siège* ; HEDERRA, *hierve* ; CEREUS, *cierge* ; PEDICA, *piège* ; PES, *pied* ; DEUS, *dieu* ; RES, *rien* ; MEUM, *mien* ; BENE, *bien* ; LAETUS, *liet* ; MEL, *miel* ; FEL, *fiel* ; CAELUM, *ciel*.

Et cela, les habitants du Hainaut, nos voisins, l'observent dans un plus grand nombre de mots que les autres Français, de sorte qu'ils disent *me tieste*, *no fieste*, alors que les autres Français disent *me teste*, *no feste*. »

On excusera l'auteur de traduire le picard oriental en son picard personnel et de ne pas dire en français *ma teste*, *notre feste*, car sa remarque sur la diphtongaison spontanée du français en syllabe libre et sur la diphtongaison secondaire, dans une partie du domaine picard, de *e* ouvert en syllabe entravée, rassemble, avec plus de trois siècles d'avance, tout ce qu'il faut pour étayer solidement une loi phonétique.

Des remarques de cette sorte méritaient l'édition, même si elles sont entourées, suivies surtout dans la troisième et dernière partie de l'ouvrage, de quelques déclarations théoriques ou de quelques étymologies qui aujourd'hui paraissent stupides. M^{me} Dumont-Demaizière mérite, pour cette édition, la gratitude des romanistes.

G. TUAILLON.

ATLAS LINGUISTIQUES DE LA FRANCE PAR RÉGIONS.

La parution des *Atlas linguistiques de la France par régions* a atteint un rythme satisfaisant et régulier : désormais chaque année apportera ses trois ou quatre volumes. Une rubrique spéciale rendra compte de cette production, dans

la chronique bibliographique de la *RLiR*. Cette rubrique s'ouvre dans le numéro de la revue destiné à rendre hommage à Pierre Gardette. Tous les dialectologues français du chantier des atlas savent ce qu'ils doivent à Pierre Gardette : patiente gestion d'un ensemble complexe, conseils scientifiques toujours marqués par un grand bon sens, encouragements à la persévérance. Cette rubrique participe aussi à l'hommage de tout ce numéro.

Elle est enfin la réponse que souhaitait Albert Dauzat, l'initiateur dynamique, quand il écrivait, dans *Le Français Moderne*, ses rubriques interrogatives *Où en sont nos atlas ?* Cette collection d'atlas déjà riche et dont on voit maintenant qu'elle peut aboutir dans toutes les régions doit aussi beaucoup à Mario Roques qui fut un des ardents promoteurs de l'entreprise, puis à Félix Lecoy qui a toujours prodigué son appui efficace, ainsi qu'à tous les directeurs scientifiques, linguistes ou non qui furent chargés au C. N. R. S. du secteur des sciences humaines, Michel Lejeune, Bauchet, Monbeig, Bernard Pottier. Que le C. N. R. S., maître d'œuvre du chantier, soit aussi remercié dans tous ses multiples services.

Le dernier atlas dont ait parlé la *RLiR* est l'*Atlas linguistique du Jura et des Alpes du Nord* (tome I), dans un article de P. GARDETTE, *Aspects géographiques du lexique francoprovençal (à propos de la publication du premier volume de l'ALJA)*, *RLiR* 36, 1972, p. 322-342. Depuis ont paru :

Jacques ALLIÈRES, *Atlas linguistique de la Gascogne, volume V : Le Verbe*, Paris, C. N. R. S., 1971.

Dans la collection gasconne que dirigeait Jean Ségué et dont les enquêtes ont été réalisées par Xavier Ravier, le volume V a été traité par Jacques Allières, avec quelle maîtrise ! La morphologie verbale des parlers gascons occupe deux volumes de format réduit : le premier contient 455 cartes et le second 300 pages de commentaires. Dans le dessein de cartographier, non les faits apparents c'est-à-dire les formes verbales brutes, mais le système verbal lui-même, l'auteur analyse dans ses cartes la distribution des divers éléments entrant dans la constitution des formes verbales.

Colette DONDAINE, *Atlas linguistique et ethnographique de la Franche-Comté*, volume I, Paris, C. N. R. S., 1972.

M^{me} Dondaine a couvert de ses enquêtes la totalité des départements du Doubs, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort, plus la partie septentrionale du département du Jura. C'est là le cœur du domaine linguistique comtois ; il est entouré de sondages dans les circonscriptions voisines : 4 dans le Jura Bernois, deux villages romans d'Alsace, Courtavon et Romagny au sud-ouest du Haut-Rhin, 4 villages vosgiens, 2 de la Haute-Marne et 3 de la Côte-d'Or. Ainsi les parlers comtois peuvent être bien étudiés dans leur ensemble et dans leur entourage. Le réseau est dense : 90 points pour un espace relativement

restreint. Aux 303 cartes linguistiques, le premier volume joint quatorze grandes pages de dessins ethnographiques dus à la plume de M. l'abbé Garneret. Si un romaniste veut voir rapidement comment s'établit dans cette région la délimitation dialectale entre domaine d'oui et francoprovençal, il lui suffit d'ouvrir cet atlas aux cartes 13 « il tombe » et 14 « de grosses gouttes » : elles sont vis-à-vis. Pour les représentants de CADIT, le domaine d'oui a des chuintantes ou des mi-occlusives chuintantes qui s'opposent aux mi-occlusives dentales du francoprovençal ; pour « grosses gouttes », la partie francoprovençale conserve les atones finales. Dans la traversée de deux départements, les deux isophones suivent la même direction générale et ne laissent entre elles que 5 points, ce qui est peu pour un réseau aussi dense.

Jean SÉGUY, *Atlas linguistique de la Gascogne*, volume VI, Paris, C. N. R. S., 1973.

Ce « volume » est constitué par : 1° un volume de 466 cartes (2066 à 2532), 2° une pochette contenant les « matrices dialectométriques », 3° une notice explicative de 32 pages. — Il faut lui adjoindre, pour suivre certaines analyses, deux articles de Jean Séguy : a) *La fonction minimale du dialecte*, dans *Les Dialectes romans de France* (Paris C. N. R. S., 1973), p. 27-42 ; b) *La dialectométrie dans l'Atlas linguistique de la Gascogne*, *RLiR* 37, 1973, p. 1-24.

Cet ensemble d'œuvres posthumes est l'aboutissement de toute la vie d'un chercheur infatigable, exigeant, inquiet et aidé par une équipe de disciples ; le volume VI de l'ALG est humblement dédié « à mes élèves-camarades ». Les 155 premières cartes du volume VI présentent les synthèses de phonétique diachronique et de phonologie et regroupent ainsi toutes les données des ALG I à ALG V. Vient ensuite l'exposé de morpho-syntaxe des pronoms, de l'article et des déterminants, en tout 223 cartes : ce qui constitue, avec le tome V entièrement consacré au verbe gascon, la plus importante morphologie cartographiée. Le pronom personnel (122 cartes) et l'article (69 cartes) sont tout particulièrement développés. Les 13 cartes suivantes, « la synthèse des synthèses », comme les a appelées Jean Séguy, intègrent toutes les données de cinq secteurs linguistiques : phonétique diachronique, phonologie, lexique, morphologie du verbe, morpho-syntaxe des pronoms et des déterminants contenus dans les six volumes de l'ALG. Pour chacun des secteurs linguistiques, Jean Séguy a transféré ses calculs sur de grands tableaux indiquant la différence des interpoints : ce sont les « matrices dialectométriques » ; puis il a dressé les 5 cartes (2518-2522) indiquant sur chaque segment d'interpoint la valeur différentielle enregistrée. L'addition de ces valeurs permet une nouvelle carte qui mérite vraiment le nom de « Synthèse des synthèses », la carte 2523 : « Somme des cinq paramètres ». Cette carte ne parle pas aux yeux ni même à l'esprit, car les chiffres sont trop élevés pour être maniables. Aussi Séguy a-t-il réduit ces nombres en calculant des pourcentages d'après un principe dont le nom ne devrait pas effrayer les linguistes peu versés en mathématiques : la distance de Hamming est obtenue par la règle de trois :

$\frac{s \times 100}{426}$, dans laquelle s = la valeur différentielle de chacun des interpoints ;
 426 = le nombre total des segments d'interpoints.

Une nouvelle carte reproduit ces chiffres réduits que Séguy s'est appliqué à visualiser par deux procédés différents dans les deux dernières cartes qui s'appellent « Champ gradient de la gasconité ». Le second procédé, groupement des pourcentages par série et visualisation des aires propres à chaque série de pourcentages regroupés, donne une carte particulièrement parlante. Même quelqu'un qui connaît peu la Gascogne, sinon de façon abstraite par les cartes de géographie, peut en faire une lecture — banale certes — mais qui permet de contrôler le procédé. Que les vrais Gascons pardonnent à un « étranger », les banalités qui vont suivre. La Gascogne dialectale, c'est-à-dire la Gascogne humaine, semble organisée dans sa masse par des axes qui sont tous parallèles au cours que la Garonne a pris à Toulouse et qu'elle garde jusqu'à l'Océan. On sait que, plus que les autres fleuves français, la Garonne est une frontière linguistique ; mais sur aucune carte aussi bien que sur celle-là, on ne voit se répercuter dans le sud-ouest du bassin l'influence de cet axe marginal : la vallée elle-même est occupée par diverses plaques de gascon dégradé qui s'élargissent aux deux extrémités, près de Toulouse et dans le Médoc ; puis une bande de gascon moins altéré (18-23) s'allonge à travers le Gers, le Lot-et-Garonne et la Gironde ; une autre bande de meilleure gasconité s'étire, *dans le même sens*, depuis la Haute-Garonne, dans le sud du Gers, jusqu'au nord des Landes ; enfin dans le sud-ouest, la masse du gascon nettement marqué, avec un épicycle dans les Hautes-Pyrénées et avec un autre noyau assez ferme sur la frontière départementale des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, entre Orthez et Aire-sur-Adour. Mais la structure générale du pays est donnée par le parallélisme étonnant de ces quatre bandes et du fleuve. Dans le pays fortement marqué de gasconité, des trous apparaissent dans le tissu serré. Ces trois « rustines » claires correspondent très exactement à l'emplacement des plus grands centres urbains : Tarbes, Pau, Bayonne. Cette comparaison superficielle entre la « synthèse des synthèses » de l'ALG et une carte de géographie ne vise qu'à fournir une preuve par la banalité, c'est-à-dire par le bon sens, des calculs complexes auxquels s'est livré Jean Séguy. D'autres cartes singulières, ordinaires, prises au hasard des volumes, donnent peut-être la même image de la structure interne de la Gascogne : elles ne persuaderaient pas autant que cette carte synthétique construite sur de si longs calculs, car les cartes singulières pourraient être récusées à cause d'un choix qui aurait été guidé par l'habileté ou le hasard. Dans sa lutte contre le hasard et le subjectivisme, Jean SÉGUY est parvenu à condenser toute son œuvre dans une seule carte, la carte vraie de la Gascogne linguistique.

Marie-Rose SIMONI-AUREMBOU, *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ile-de-France et de l'Orléanais (Ile de France, Orléanais, Perche, Touraine)*. Volume I, Paris C. N. R. S., 1973.

Ce n'est tout de même pas un atlas comme les autres : établir, dans la deuxième partie du ^{xx}e siècle, l'atlas dialectal d'un domaine qui couvre et déborde légè-

rement le quadrilatère Paris-Le Mans-Tours-Orléans est un tour de force, de patience aussi et de tact linguistique qu'il faut saluer avec admiration. Le linguiste sceptique parlera d'archéologie ; encore ! La carte n° 7 « Dernière date de la moisson entièrement à la faux » lui permettra même de mesurer la profondeur de cette archéologie inévitable. Mais laissons cette métaphore, usée pour avoir trop servi à économiser la réflexion. Si l'on compare cet atlas aux autres atlas régionaux, on sera surpris par l'extrême précision des termes cartographiques. Vous n'y trouverez pas de cartes intitulées « terre », « pierre », « eau », « champ », « blé », « moissonner », « faucher », « faux » ; tout au plus vous pourrez lire une note vous indiquant que « faucher » se dit *fôéé* et « blé » partout *blé*. Mais vous rencontrerez des cartes intitulées « Terre pierreuse (n° 8) », « Petits cailloux d'un champ (n° 10) », « une terre compacte (n° 17) », « un terrain durci (n° 18) », « un groupe de champs (n° 22) », « blé vert humide (n° 43) », « couper les feuilles du blé en herbe (n° 44) », « moissonner à la faucille (n° 161) », « faucher en dedans (n° 163) », « faucher en dehors (n° 164) », « faucher le tour d'un champ (n° 162) ». Par rapport à l'auteur de cet atlas, les dialectologues des autres régions sont gâtés : les mots généraux peuvent encore, chez eux, présenter une forme dialectale intéressante et le lexique des mots encore dialectaux est suffisamment riche pour permettre le choix. Il semble que M^{me} Simoni-Aurembou n'ait pas bénéficié d'autant de latitude et qu'il lui ait fallu creuser plus profond pour trouver la spécificité régionale, non pas creuser dans le temps comme un archéologue, mais fouiller dans les recoins du lexique. C'est la première leçon de cet atlas : là où le dialecte est le plus usé, on peut encore trouver « du dialectal », si l'on cherche les mots les plus précis, les mots à l'extension la plus étroite, les mots les plus marqués de ruralité aussi, c'est-à-dire les mots oubliés le plus souvent par cette langue essentiellement citadine et tournée vers la plus large universalité, qu'est la langue française. Cette leçon devrait être méditée notamment par ceux qui voudront étudier le français régional, qu'on pourrait définir, pour une large part du moins, comme ce qui reste du dialecte quand le dialecte a disparu : les lexicographes du français régional devront, comme M^{me} Simoni-Aurembou, fouiller dans les moindres recoins du lexique et dans les humbles réalités de la vie provinciale. La dialectologie de l'Ile-de-France donne ici un enseignement qu'on peut extrapoler pour l'appliquer à l'étude des éléments dialectaux qui ont pu survivre, malgré la présence triomphante du français. Puisqu'il approche de très près et qu'il entoure de trois côtés la ville de Paris, creuset de la langue française, cet atlas devrait attirer l'attention des historiens de la langue qui tiendraient à vérifier les rapports entre les parlers de l'Ile-de-France et la langue nationale. Quant aux rédacteurs des dictionnaires du français, que ce soit chez Larousse, au Robert ou même — pourquoi pas ? — sous la Coupole, s'ils avaient le loisir de parcourir un atlas régional, mais un seul, ce serait celui-là qu'ils devraient ouvrir. Il n'est pas tout à fait indifférent qu'ils sachent quels sont les mots, les sens, les notions qui manquent aux dictionnaires du français, surtout si ces mots, ces sens et ces notions viennent — non pas de la lointaine Province — mais, par exemple, du point n° 4 de cet atlas, et qui s'appelle Puiseux-en-France.

G. TUAILLON.

ÉTUDES.

Kerstin SCHLYTER, *Les énumérations des personnages dans la Chanson de Roland. Étude comparative*. Un vol. grand in-8°, 195 pages. Études romanes de Lund, n° 22 ; 1974.

L'intention de M. Schlyter en entreprenant ce travail a été d'apporter des éléments nouveaux au problème toujours débattu de l'origine et de la composition des chansons de geste, en particulier de la *Chanson de Roland*. Depuis la 1^{re} édition du ms. d'Oxford, donnée en 1837 par Francisque Michel, ce célèbre ms. a tenu incontestablement la vedette, et les publications de Joseph Bédier (*Les légendes épiques*, 1908-1913 ; l'édition de la *Chanson*, 1921 ; *La Chanson de Roland commentée*, 1927) n'ont fait que renforcer cette prééminence, tout en accréditant une théorie nouvelle sur la genèse de nos poèmes épiques : la théorie des « routes de pèlerinages » se substituant à celle des « cantilènes », la création individuelle et récente de clercs qui travaillaient pour la publicité des sanctuaires remplaçant la longue tradition orale des chansons brèves. Chiri, dans *L'epica latina e la chanson de Roland* (1936), et Wilmotte, dans *L'épopée française* (1939), ont bien essayé par la suite de chercher les sources de la *Chanson de Roland* dans la poésie latine érudite remontant à l'*Enéide* en passant par des poètes carolingiens comme Angilbert ou Ernold le Noir. Mais il s'est vite révélé impossible de montrer l'héritage prétendu de ces poètes dont les œuvres savantes étaient faites pour être lues et non pas, comme les chansons de geste, pour être chantées devant un auditoire populaire. Aussi les théories des origines savantes ont-elles été rapidement abandonnées, tandis que l'hégémonie de la théorie individualiste de Bédier restait en faveur. C'est seulement au cours des derniers vingt-cinq ans que s'est manifesté un revirement qu'on peut appeler un « néo-traditionalisme ». Ce revirement, favorisé par l'édition en 1940-44, par R. Mortier, des *Textes de la Chanson de Roland*, montrant en particulier les textes autres que celui d'Oxford, a suscité l'intérêt pour les autres mss et donné lieu à des comparaisons plus approfondies entre eux et les versions étrangères.

Les principaux de ces ouvrages comparatifs sont ceux de J. Horrent, *La Chanson de Roland dans les littératures française et espagnole au moyen âge* (1951), Paul Aebischer, *Rolandiana borealia, La « Saga af Rumzivals bardaga » et ses dérivés scandinaves comparés à la Ch. de R.* (1954), Ramón Menéndez Pidal, *La Ch. de R. et la tradition épique des Francs* (1960), ce dernier travail étant une « virulente riposte du maître traditionaliste au maître individualiste des légendes épiques ».

Si bien que, depuis lors, le champ est redevenu libre pour des précisions nouvelles, pour des comparaisons inédites. Et c'est dans cette voie que s'est élancé M. Schlyter.

Résumons son argumentation. L'épopée est le récit en vers de faits prétendus historiques. Ces faits sont exprimés par les actions des personnages. Dans une épopée comme la *Ch. de R.*, le tissu des événements est d'une longueur considérable, et, chose tout à fait notable, ce tissu a en quelque sorte une double lar-

geur, due au parallélisme des récits : chaque événement d'importance parmi les Francs a son équivalent dans le camp sarrasin ; chaque Franc dont la fonction parmi les siens est définie, est doublé d'un Sarrasin, porteur de la même fonction chez les païens. Les nombreux personnages sont ainsi rangés en deux partis, strictement cloisonnés, celui des Francs et celui des Sarrasins. Partant de là, M. Schlyter s'est demandé si les personnages, dans les autres mss et les autres versions de la *Chanson*, portaient les mêmes noms et s'ils remplissaient les mêmes fonctions que ceux du ms. d'Oxford.

Or, si les noms des personnes du texte d'Oxford ont été relevés par Bédier dans l'index qui termine les Commentaires de son édition, il n'en est pas de même pour les personnages qui figurent dans les six autres mss français et dans les fragments ; les éditions qui en ont été données avant 1971, date où M. Schlyter a commencé son travail, ne comportant pas d'index (et tout spécialement l'édition Mortier, non achevée).

La première tâche a donc consisté à établir un index complet, sur deux colonnes, mettant face à face les personnages francs et les personnages sarrasins qui figurent dans tous les mss français et dans toutes celles des versions étrangères qui ont été composées avant 1400 environ, au total dix-huit textes. Cet index, n'ayant été qu'une base de travail, n'est pas publié dans le livre que nous analysons.

D'autre part pour entreprendre l'examen comparatif qu'il désirait faire, M. Schlyter avait besoin d'unités délimitées et comparables d'un ms. à un autre. Il a donc choisi, en partant du ms. d'Oxford, toutes les énumérations de deux et plus de deux personnages dans toute la matière, et qui forment soit des « énumérations horizontales », soit des « énumérations verticales ». Exemple des premières, Oxford v. 103-107 :

Li empereres est en un grant verger,
Ensembl'od lui *Rollant e Oliver*,
Sansun li dux e Anseïs li fiers,
Gefreid d'Anjou, le rei gunfanuner,
E si i furent e *Gerin e Gerers*.

Une « énumération horizontale » est toujours incluse dans la laisse ; par contre l'« énumération verticale » s'étend sur une série de laisses dont chacune nomme un personnage et fait sa description ou la description de son exploit ; par ex. laisse XCIII : « Li nies Marsilie Aelroth.../ tué par Rollant » ; laisse XCIV : « Un duc Falsaron.../ tué par Oliver » ; laisse XCV : « uns reis Corsablix.../ tué par Turpin » ; etc. Chaque série de laisses qui constitue une « énumération verticale » forme une unité déterminée du récit de la *Chanson*, et M. Schlyter distingue quarante de ces séries : les conseillers de Marsile, Avec l'empereur dans un grand verger, Les conseillers de Charlemagne, Ganelon chez Marsile, etc.

Partant donc du ms. d'Oxford, il a relevé chaque concentration de deux ou de plus de deux personnages de l'une ou l'autre des deux catégories, dans l'ordre du texte. Puis il a relevé, dans les autres mss et les différentes versions, le passage correspondant, ou constaté, le cas échéant, qu'il manquait.

Ce minutieux travail de comparaison, qu'il est impossible de résumer, est exposé tout au long dans les pages 15 à 132 du volume, et suivi, p. 133 à 144, d'une série de diagrammes chiffrés qui illustrent les résultats obtenus pour chacun des noms considérés : nombre de mss où figurent ces noms, et groupes de parenté des mss. Et ces résultats, qui portent aussi bien sur l'interdépendance des mss et des versions que sur la composition même et l'unité de la *Chanson*, sont essentiellement les suivants (Conclusion, p. 175-177) :

1° Aucun stemma général ne peut être dressé pour la *Chanson* entière : l'écheveau des filiations est pratiquement inextricable. Il est nécessaire d'établir la parenté des mss et des versions pour chaque épisode séparément.

Une unité (relative) ne se dessine guère que pour l'épisode de la Bataille de Roncevaux : c'est bien le noyau de la *Chanson*.

La seule parenté de mss pour la *Chanson* entière que les comparaisons faites permettent d'établir, est celle de C (Châteauroux) et de V 7 (Venise VII).

Le contenu d'une laisse ne revêt jamais, dans deux mss, la même expression. Nulle part, ni dans les mss assonancés, ni dans les mss rimés, deux laisses ne sont exactement identiques. Il semble bien qu'il y ait eu autant de variantes que de jongleurs ayant présenté le poème.

2° La partie la plus ancienne de la *Chanson*, son noyau, est le récit de la bataille de Roncevaux. Elle est racontée par tous les mss et par toutes les versions. Leur convergence concernant les noms des personnages, leurs actions et l'ordre dans lequel ces actions sont racontées indique une tradition dont la constance n'a pas de pareille dans les autres parties de la *Chanson*.

Autour de ce noyau se sont développés les différents épisodes, dont le plus jeune, dans O, est celui de Baligant. Les preuves sont multiples du caractère non primitif de cet épisode, la plus importante étant son insertion à des endroits différents dans les mss C et V 7.

3° La diffusion de la *Chanson* a été orale, comme le montre l'étude de la place qu'occupent, d'un ms. à l'autre, les noms figurant dans les « énumérations horizontales » : le(s) premier(s) et le(s) dernier(s) sont, dans la majorité des cas, les mêmes dans tous les mss et dans toutes les versions ; ceux du milieu sont moins stables. Et cela paraît lié au fonctionnement même de la mémoire, qui retient, comme des repères mnémotechniques, le premier et le dernier d'une liste, plus facilement que les intermédiaires.

4° L'analyse de la composition du « noyau » montre que la tripartition en est la caractéristique essentielle : tripartition de l'ensemble (les trois vagues de la bataille), agencement des laisses de chaque vague, répétition par trois qui forme des séries variées à l'intérieur des laisses. Si l'on considère la tripartition comme ayant été un procédé mnémotechnique de grande ancienneté, utilisé pourtant dans le « noyau » à des fins esthétiques, on peut admettre que sa composition relève d'un art conscient. Mais l'expression formulaire révèle, en même temps, une création orale de ce « noyau ».

Bref, étude globale de l'œuvre dans tous les textes qui nous l'ont transmise, comparaisons chiffrées, groupes de parentés établis statistiquement, tout cela apporte incontestablement des arguments nouveaux. Aujourd'hui que les

positions « individualistes » à la Bédier vacillent ; que la précellence du ms. d'Oxford est contestée ; que les « néo-traditionalistes » discutent de nouveau l'origine de l'épopée, aussi bien les voies de sa diffusion que sa technique ; aujourd'hui donc que tout est remis en question, le travail de M. Schlyter apporte une contribution d'importance, des données nouvelles à prendre en considération. Grâce à ses comparaisons et à ses statistiques, nombre de problèmes apparaissent sous un jour beaucoup plus précis : problèmes de l'interdépendance des mss et versions diverses, problèmes de l'unité de la *Chanson*, de son origine écrite ou orale, de son mode de diffusion. Sans doute une clarté absolue et des conclusions définitives ne sont pas encore atteintes ; mais la méthode employée par M. Schlyter fait apparaître des résultats dont il faut désormais tenir le plus grand compte, et son livre doit s'inscrire dans la bibliographie de base de tout historien de la vieille épopée française.

L.-F. FLUTRE.

Hans GOEBL, *Die normandische Urkundensprache. Ein Beitrag zur Kenntnis der nordfranzösischen Urkundensprachen des Mittelalters*. Sitzungsberichte der österreichischen Akademie der Wissenschaften, philosophisch-historische Klasse, tome 269 ; Vienne, 1970. Un vol. gr. in-8°, 343 p.

L'ouvrage commence par un long chapitre préliminaire de 92 pages comprenant la bibliographie (230 titres) à laquelle a recouru l'auteur ; l'indication des éditions d'archives qui ont été dépouillées (117 n^{os}) et des sigles qui seront utilisés pour les désigner ; la liste des périodiques consultés ; celle des 14 tableaux statistiques et des 28 cartes qui résument ou illustrent chaque chapitre ; celle de tous les actes utilisés, avec mention de leur lieu d'origine, de leur date, du recueil qui les contient (1495 n^{os}), depuis l'an 1246 jusqu'à l'an 1551.

Vient ensuite une première partie, dite « Introduction », où l'auteur traite du plan et de la méthode de son travail et indique les buts qu'il a assignés à sa recherche. Il examine là toute une série de problèmes préliminaires : valeur des matériaux utilisés (question des originaux et des copies), rapports de la Normandie avec le pouvoir royal, questions de langue et de graphie.

Puis deux autres parties, qui forment la véritable substance de l'ouvrage, étudient en très grand détail, avec des milliers d'exemples, le vocalisme, le consonantisme et la morphologie des termes présentés par les documents. Ce sont là, en 171 pages, 168 paragraphes remplis de formes, de statistiques, de tableaux, de cartes, de considérations philologiques, historiques et géographiques, où sont successivement étudiées les graphies des formes issues du latin *ā* accentué (-*ātu*, -*āte*, -*ātis*, -*āle*, -*āre*, -*ātre*), du suffixe -*āriu*, -*āria*, de palatale + -*āre*, -*ātu*, -*āta*, -*ā* ; les graphies des formes issues du latin *ē* accentué (**hēre*, *rēge*, **siam*, etc.), de *ō* latin accentué, etc., etc. ; de *c + a*, *c + o*, *u* ; *g + a*, etc. ; — l'article défini féminin *le*, le subj. présent en -*ge*, l'imparfait en -*ābam*, les parfaits en -*ivī* et -*ui*, etc., etc.

De cette longue et minutieuse étude voici les conclusions (p. 315-17) :

La Normandie présente dans l'ensemble une même base graphique, mais, par

suite de son environnement (Haute-Bretagne et Maine à l'ouest, Picardie à l'est), elle a subi de fortes influences externes. Ainsi une influence venant de l'ouest s'est fait sentir sur la graphie des aboutissants de $\bar{e}$, $\bar{o}$ lat. accentués, $\bar{e}$ et $\bar{o}$ accentués + palatale ; une influence venant de l'est a agi sur la graphie des aboutissants de c , g lat. + a ; c + e , i ; t + yod ; et l'on peut dire que tout l'est de la Normandie (à peu près le ressort des diocèses de Rouen et d'Evreux) est orienté graphiquement vers la Picardie et doit être considéré comme une avancée de cette province.

Par suite de la séparation politique et de l'interruption des échanges scripturaires avec le continent, la scripta des îles anglo-normandes est tout à fait autonome et se distingue par la présence de nombreuses formes d'ancien français.

La scripta du diocèse de Coutances est influencée très vraisemblablement par son centre même, Coutances. Les divergences entre la scripta du bailli de Cotentin, qui résidait habituellement à Valognes, et celles de Valognes, Carentan, Coutances, s'équilibrent l'une l'autre aux différentes époques examinées. Cette scripta est la mieux affirmée après celle des îles.

La scripta du diocèse d'Avranches ne présente pas de particularités notables, et s'oriente vers le nord-ouest : graphies en ei pour lat. $\bar{e}$ + palatale, impfts en $-ābam$.

La scripta du Mans, elle, est déjà de tendance tout occidentale : graphies en ai ($airs$ < $hēre$, $mais$ < $mēse$), nombreux ouismes du type $chouse$, ancrage solide du graphème ou dans le domaine de $\bar{o}$ tonique lat. jusque dans le courant du xv^e siècle.

Au centre de la Normandie, le diocèse de Bayeux a une scripta entourée par d'autres de tous côtés et, par le fait même, peu capable de résister. Comme exemple moyen de cette scripta vaut *Le Livre noir de Bayeux*, auquel une étude spéciale sera consacrée dans un appendice, p. 321-43.

A l'est, la scripta est plus ou moins influencée par le picard. En contraste avec le bloc que forment le bailliage de Cotentin et le diocèse de Caen, le tableau topographique en Haute-Normandie manque d'unité, les limites des diocèses et des bailliages (bailliages de Rouen, Caux, Gisors, Evreux) s'enchevêtrant souvent. Du point de vue linguistique — car à l'est de la Dives commence un territoire d'une relative unité dialectale — seules les limites de bailliages doivent être prises en considération pour les scriptae d'archives : la scripta du bailli de Caux est indubitablement influencée par le picard ; cette influence picarde est déjà moins forte dans les documents provenant de Rouen, lesquels pourtant ont influencé à leur tour les scriptae de Gisors, Pont de l'Arche, Pont-Audemer, Louviers, et surtout Beaumont-le-Roger. Sans compter les graphies pour c , g + a ; c + e , i ; t + yod, apparaissent là $cleu$ < $clavu$, $tieule$ < $tegūla$, $fiex$ < $filius$, le article féminin, et autres traits picards. Outre que Rouen est le centre politique et ecclésiastique de la Normandie, c'est aussi une place d'échanges linguistiques ; et c'est ainsi qu'on y trouve des exemples pour $-ātu$ visiblement importés de l'ouest, tandis que Gisors, Eu, le bailli de Caux, Pont de l'Arche et Pont-Audemer ne les présentent pas. Eu, enfin, forme à l'est un pilier d'angle avec une sorte de scripta de transition normanno-picarde.

Tout cela était déjà plus ou moins connu depuis les travaux de Guerlin de Guer, Juret, Burgass, Eggert, Gœrlich, Pope, Lorient, Rohr, etc. Mais ce nouveau travail, très largement documenté et très minutieusement exposé, apporte semble-t-il, une synthèse que l'on peut considérer comme définitive concernant la phonétique, la morphologie et la graphie des documents d'archives des différentes régions de la Normandie depuis le milieu du XIII^e siècle jusqu'au milieu du XVI^e.

Il reste cependant encore un complément à apporter à cette recherche, et l'auteur lui-même l'indique en terminant son livre. Je cite : « Au surplus, les découvertes linguistiques ainsi effectuées, il paraît judicieux de les contrôler à la lumière d'un inventaire de tous les faits historiques concernant les chancelleries en question, de sorte que les historiens puissent être appelés à collaborer à la construction d'un pont entre l'histoire et la linguistique. »

La tâche est indiquée. Avis à qui veut l'entreprendre.

L.-F. FLUTRE.

Patrice BRASSEUR, *Géographie linguistique de la Plaine de Caen*, 243 pages dactylographiées, 5 cartes de présentation et 38 cartes linguistiques, Index et Tables (thèse pour le doctorat de 3^e cycle, Dir. M. Lepelley, Caen 1972).

On ne compte plus les études de géographie linguistique nées des enquêtes pour le *Nouvel Atlas linguistique de la France par régions* et faites par les enquêteurs eux-mêmes. On peut encore compter celles qui étudient une région commune par commune. Certaines sont en cours (Claude Deparis, *Atlas linguistique de l'Avesnois*, 3^e cycle, Dir. M. Lorient, Claire Fondet, *Dialectologie d'un secteur sud-ouest de l'Ile-de-France, arrondissements d'Étampes et de Rambouillet*, 3^e cycle Dir. M. Lorient, etc.), d'autres sont terminées mais non publiées, comme la *Géographie phonétique de la Bresse du nord*, par Gérard Taverdet, 3^e cycle, Dir. M. Lorient, Dijon 1965, ou la présente thèse de M. Brasseur.

Le fait que ce travail ne fût pas publié n'avait pas empêché Mgr Gardette d'en demander un compte rendu, afin de montrer où en étaient les études de dialectologie chez les jeunes chercheurs.

Tous les documents qui sont à la base de l'étude de M. B. sont de première main, tous ont été obtenus au cours d'enquêtes sur le terrain entre 1970 et 1972. Le questionnaire d'enquête, questionnaire phonétique et morphologique comprenant 222 mots et 25 membres de phrases ou expressions « à traduire », correspond à la conception qu'en avait Mgr Gardette : « Il m'a toujours paru que l'enquête phonétique est différente de l'enquête lexicologique. Elle suppose un réseau beaucoup plus dense, un domaine moins vaste, et un questionnaire spécialisé » (*ALLY, Exposé méthodologique...*, 1968, p. 35).

Enquêteur dans un parler dégradé d'oïl, M. B., avec loyauté et simplicité, ne cache pas les difficultés rencontrées et revient à plusieurs reprises sur la méthode souple, prudente, et d'une adresse voisine de la ruse, qu'il lui a fallu adopter pour obtenir des résultats.

Or ces résultats sont étonnants. Au terme de cette étude minutieuse, détaillée, mais fermement conduite, et qui s'efforce toujours de dégager des conclusions, même si ce sont des interrogations, nous voyons apparaître une grande ligne de force qui traverse la Plaine de Caen du nord-est au sud-ouest, passant tantôt au nord, tantôt au sud de Caen. Ce faisceau d'isoglosses suit l'orientation de la célèbre ligne Joret, mais se situe au nord de celle-ci.

A titre d'exemple, voici 9 traitements dialectaux observés au nord de cette ligne : maintien de *c + a* latin initial, ou intérieur derrière consonne ; *ar > er* ; *e* sourd en hiatus devant *u > æ* ; *ũ > yæ* ; *u > wo* ; *h* germanique *> ħ* ; *m (+ è, ê) > mw* ; *-ellu/-ellos > -e/-yō* ; participe passé en *-é > -è* ; derrière palatale, 1) infinitif en *-é*, participe en *-i* ; 2) infinitif et participe en *-i*.

Le rôle de Caen est également abordé à plusieurs reprises, rôle négatif semble-t-il, puisque M. B. écrit que cette grande ville « n'a joué qu'un rôle mineur dans la diffusion des formes françaises ».

Au terme de cette suggestive description, les questions ne manquent pas. C'est à M. B. qu'il appartient d'y répondre. Il lui faut maintenant faire appel à l'histoire et à la géographie, disciplines dont ne peuvent se passer les études dialectologiques.

Marie-Rose SIMONI-AUREMBOU.

Fernand CARTON, *Recherches sur l'accentuation des parlers populaires dans la région de Lille*. Thèse présentée devant la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Strasbourg, le 23 juin 1970. Service de Reproduction des Thèses, Université de Lille III, Lille, 1972. Multigraphiée, 1 vol. 15 × 23 cm, 363 p. + 61 p. de figures.

À l'heure où paraîtront ces lignes, on aura pu lire le c. r. d'un éminent spécialiste de ces questions P. R. Léon, dans *Phonetica*. Aussi nous contenterons-nous d'insister sur les aspects qui pourront intéresser plus particulièrement les lecteurs de la *RLiR*. Il serait, à dire vrai, impossible de ne pas parler phonétique (et singulièrement phonétique expérimentale) à propos d'un ouvrage qui met en œuvre la plupart de ses méthodes, ne néglige aucun de ses plans d'étude (physiologique, acoustique et perceptuel, sans oublier le plan fonctionnel) et utilise le meilleur de son instrumentation actuelle. Le tout pour s'attaquer à une branche qui n'a connu son plein développement qu'à date relativement récente (l'accentologie), et en réussissant l'application dans un domaine qui avait négligé jusqu'à présent de le faire (l'étude des patois), et qui plus est à un domaine passablement délaissé : les études de français régional. Toutes innovations qui n'ont pas empêché F. Carton de dépasser visiblement son objet : « En même temps qu'une contribution d'ordre méthodologique et qu'une description d'éléments prosodiques régionaux, les éléments que nous tentons de dégager pourraient aussi contribuer à une meilleure connaissance de la prosodie du français » (p. 8).

Le corpus. — Un dialectologue aussi averti que F. Carton aurait pu se contenter de garantir l'authenticité de son corpus : il a voulu s'assurer de sa représentativité en utilisant un échantillonnage à stratification multiple (p. 21). Cet

échantillonnage n'a pas été établi sur une homogénéité de traits linguistiques « afin de chercher précisément si *la prosodie est indépendante des traits articulatoires des patois* » (p. 19). Mais on a tenu compte du substrat patois (6 témoins/12) et de l'adstrat flamand (1 témoin). Les autres critères s'assurent de la convergence (p. ex. : ouvrier, $\geq$ 60 ans) et de la divergence (représentation de la conurbation et de ses marges, des sexes, etc.). La dialectalité des échantillons a été évaluée (F. Carton utilise actuellement l'analyse multidimensionnelle pour cela), indication précieuse dans la mesure où la situation linguistique étant très différente de celle qui se présente en domaine d'oc, par exemple, il devient difficile de discerner ce qui est « code-switching » et ce qui ne l'est pas. Sachant combien il peut être ardu de concilier qualité et spontanéité dès qu'on s'éloigne d'une phonétique de chambre... sourde, nous saurons gré à F. Carton d'avoir soigneusement tenu compte des conditions psychologiques de l'enregistrement (p. 27-29).

L'étude des réalisations (3^e partie, p. 146-320). — 14 facteurs de proéminence ont été retenus : 8 de mélodie, 3 de durée, 2 d'intensité (pour les consonnes, il s'agit plus exactement de l'énergie extrapolée à partir de la durée), et 1 de timbre.

En réalité, la sonie vocalique « corrigée » (calculée par la méthode de Rossi) est elle-même « un complexe de facteurs de proéminence » (p. 44). En la comparant avec la pression sous-glottique estimée (à partir de la pression pulmonaire élastique et de la pression œsophagienne), F. Carton a pu montrer qu'« une relation apparaît entre les *proéminences* (perception), les accroissements brusques de *sonie corrigée* (acoustique) et de [*pression sous-glottique*] (physiologie) dans tous les cas d'accent *expressif* » (p. 155). Conclusion semblable : « Nos recherches, portant sur l'effort expiratoire en français n'ont abouti que pour la mise en valeur dynamique à fonction subjective [...] dite ACCENT D'INSISTANCE »¹. « La hiérarchie de relief des voyelles ne correspond pas toujours aux variations de [*pression sous-glottique*], mais les *discontinuités* [s. p. n.] importantes lui correspondent » (p. 157). De nombreuses confrontations des lignes mélodique et sonique (spécialement fig. 135 a, b et 159 a, b, c, d, e) permettent de donner « les pourcentages moyens de dominance pour chacun des 3 paramètres classiques dans la réalisation de la sonie corrigée : durée vocalique 79,3 %, hauteur 72,6 %, intensité vocalique 59,1 % » (p. 167).

Pour la mélodie le système de représentation choisi est celui à 5 niveaux (Delattre + Léon) en divisant le registre du sujet en 5 bandes de fréquences égales. Il est peut-être dommage, compte tenu des efforts « vers la perception » qu'a représentés le calcul de la sonie corrigée, qu'il n'ait pas été choisi une contrepartie relativement simple en ce qui concerne f_0 , soit l'échelle logarithmique. De toute façon, le calcul des écarts se fera plus loin (p. 203-215) en savarts (p. 50). La réalisation des modalités intonatives (p. 187-192) montre des courbes

1. F. Carton et A. Marchal, *La pression sous-glottique, corrélat de la mise en valeur dynamique (« accent d'insistance ») en français contemporain*, 7^e Congrès de Phonétique, Montréal 1971, p. 871-879.

un peu plus compliquées que celles données pour le français, une des caractéristiques de la continuation étant par exemple un creusement prononcé avant la montée (la suite de l'étude montrera la régionalité de cet indice d'expressivité). Les réalisations de l'accent sont examinées également en intonation descendante pour mieux les distinguer de celles des intonèmes (p. 193-197) : « La sonie et l'énergie consonantique, en intonation descendante, marquent généralement l'accent, mais pas à elles seules » (p. 197). En ce qui concerne les intonèmes de l'interrogation (p. 198-200), « le facteur le mieux représenté [...] n'est pas le sommet de hauteur, mais la rupture mélodique » (p. 200). Ce sont bien entendu les facteurs relatifs qui jouent un rôle (p. 215) et non, par exemple, la hauteur absolue (p. 201-202). Parmi ceux-ci, G. Carton a retenu le *coefficient de pente* (p. 203-207) et le *coefficient de rupture* *r* (p. 209-215). L'un varierait en fonction inverse de l'autre : « compensation » (p. 317) ; en réalité cumul perceptuel puisque « effet de pente » (p. 213) croît en raison inverse de *p* et « effet de rupture » (ibid.) proportionnellement à *r*. Ces changements de hauteur accompagnés de changements de directions sur la même syllabe (p. 208) et surtout entre deux syllabes (p. 206-207) serviront à caractériser un trait de l'accentuation régionale, la chute mélodique à la pénultième du groupe accentuel (p. 314-318) : « Tout se passe comme si la pente avait pour rôle de préparer la mise en relief de la dernière voyelle ».

La durée consonantique (p. 216-225), en cas de recul d'accent, porte sur la consonne suivant la voyelle accentuée (un des faits « qui conduisent à remettre en cause la syllabe phonétique en tant qu'unité accentuelle », p. 225), et ceci « surtout quand la voyelle précédente est relativement brève » (ibid.) ; faits rapprochés de la gémiation non distinctive dans certains parlers francoprovençaux, et qui aident à mieux la restituer par rapport à un fait de phonétique générale bien étudié par Delattre. L'énergie consonantique a été calculée par la méthode utilisée par Falchun (p. 45-48), puisqu'on constate une étroite relation entre force consonantique et durée vocalique. « [L'énergie consonantique] est, plus que [la durée consonantique], solidaire de la voyelle à sonie dominante qui suit » (p. 231).

Une accentuation énergique (« marquée par la sonie et l'énergie consonantique », p. 240) n'est pas sans influencer les voyelles. Sons de passage : « Vorklang » dépendant des consonnes (p. ex. labiales : type *ēblāvæ* « emblavé », p. 232-233, phénomène utilisé par Séguy et Straka pour expliquer la diphtongaison des *è, ô*, signalé par Duraffour et utilisé par Martinet comme un appoint fonctionnel de même ordre que la gémiation consonantique non distinctive, mais qui s'explique, là aussi, certainement mieux par l'énergie consonantique) ou indépendant (p. ex., p. 237, dénasalisation partielle sous l'accent) ; « Nachklang » type *kàfé* > *kàfæé* > *kàfæi* « café » (p. 236) ; ouverture des voyelles généralement sous l'accent (p. 239), et *à* > *è* sous l'influence de *r* uvulaire doux (p. 238) ; enfin pharyngalisation de *r* (p. 238).

L'étude statistique vient conclure l'examen de tous ces facteurs de proéminence (p. 241-258).

Sont ensuite étudiés les procédés de démarcation. L'examen des pauses (p. 267-

275) donne 58,65 % de coïncidence avec les « phrases », contre 10,21 % de non-coïncidence auxquels il faut ajouter les pauses non réalisées 20,54 % (p. 172). Un débit rapide ne change pas le nombre des pauses mais leur régularité (p. 273). L'e caduc d'origine phonétique (p. 275-276) ou morphologique (p. 276-278) « assume une fonction démarcative » (p. 279). De même la jointure entre voyelles (p. 280) ou entre consonnes (p. 281-284) de groupes accentuels consécutifs. « La disparition du [l], particulièrement fréquente, est [...] sans rapport avec l'accent » (p. 284). Ceci vaut aussi pour la gémiation type *je l'ai vu* (p. 284-285). Par contre l'occlusive laryngale, bien que rare dans le corpus, joue un rôle certain. « Un autre procédé démarcatif que nous n'avons trouvé qu'en patois lillois, est la vibrante pharyngale [r̥] ou [ç] : *sétçèjnémâr* (sais-t', ej' n'ai marre) » (p. 285).

Les procédés de l'expressivité et de l'impressivité sont traités en deux chapitres (p. 287-308 et p. 309-320) à commencer par ceux qui sont connus aussi du français, le dernier chapitre étant réservé aux « invariants prosodiques régionaux » (p. 309-320), caractérisés par une forte énergie consonantique en syllabe accentuée (p. 310-311), mais surtout par le traitement de la pénultième. Son allongement a été signalé par Duraffour comme « le provincialisme de prononciation le plus marqué du français populaire suisse et lyonnais », mais il a encore plus d'extension qu'il ne le pensait puisqu'on le retrouve jusqu'au Canada français. Comme le dit F. Carton (p. 311), Edmont l'a noté dans l'A. L. F., et c'est même une de ses principales sources d'erreur pour l'accent : « *Il ne se confond pas avec un 'recul d'accent'* » (p. 313). Actuellement une seule chose est sûre : « les causes du phénomène sont [...] diverses, mais on les cherche toujours dans le substrat dialectal » (p. 312). Contrairement à d'autres français régionaux, cet allongement n'est pas combiné avec une montée mélodique mais avec une chute. Au niveau des réalisations, cette « préparation expressive » (p. 318) se manifeste par la relation p-r exposée plus haut (p. 316-318). Noter pourtant quelques cas de *montée* à interpréter comme « un fait de démarcation à valeur expressive » (p. 320).

Nous pouvons maintenant avouer, qu'après avoir lu cette étude, nous avons ressenti vivement combien peuvent se trouver à découvert sur ce point les autres terrains dialectaux, et tout particulièrement, en ce qui nous concerne, le franco-provençal. Le mérite de F. Carton sera d'avoir montré clairement ce qui peut être fait : « la méthode que nous avons suivie peut permettre de préciser des remarques du genre de celle-ci : ' Dans l'Est et le Sud-Est du domaine d'oïl, ainsi que dans divers points du Centre et du Nord, [...] il semble que l'accent d'insistance se soit généralisé et soit devenu en quelque sorte normal ' » (p. 330). Ainsi aura-t-il mis les autres chercheurs devant leur part de responsabilité.

C. ABRY.

Pierre BEC, *Manuel pratique d'occitan moderne*, collection « Connaissance des langues », n° VII, Picard, Paris, 1973, 220 p.

Fidèle à une méthode de présentation qu'il a inaugurée dans son très beau *Manuel pratique de philologie romane* et qui combine de manière harmonieuse

le commentaire de détail au coup par coup avec l'exposé organique, Pierre Bec met à notre disposition un captivant *Manuel pratique d'occitan moderne*.

S'expliquant avec une parfaite franchise sur les raisons qui l'ont poussé à écrire cet ouvrage, et comment ne lui saurait-on pas gré d'un tel exposé des motifs, l'auteur, militant occitaniste convaincu, actif et lucide, met en avant « la conscience d'engagement » qui est la sienne : il se doit, considère-t-il, en raison de l'émergence spectaculaire qui depuis une trentaine d'années marque le phénomène culturel occitan, de placer son savoir et son expérience à la disposition du plus grand nombre possible de gens et d'opérer certains choix théoriques, pratiques ou éthiques. Sa démarche, il la situe par rapport à cette dialectique de l'unité et de la diversité tellement caractéristique de l'espace linguistique et humain dans lequel nous, les gallo-romans du sud, trouvons la mesure de notre vie. C'est pourquoi le livre de Bec vise un triple but : 1^o « Donner de l'occitan moderne, sous son aspect parlé et écrit, une saisie synthétique qui transcende la fragmentation dialectale » ; 2^o « Fournir aux non-linguistes un instrument commode en vue d'une initiation rapide à la langue écrite et parlée, conçue en fonction d'un *occitan de référence* ou *occitan standard* (à base de languedocien) ». 3^o « Donner enfin une idée, par des textes empruntés aux meilleurs auteurs contemporains, de la valorisation socio-culturelle de l'occitan d'aujourd'hui ».

Le corps de l'ouvrage comprend deux parties. La première est celle des vues d'ensemble et des justifications scientifiques des points de vue défendus dans le livre : après une bibliographie qu'il qualifie de sommaire et qui pourtant contient l'essentiel, l'auteur rappelle ce qu'il faut savoir relativement à l'assiette géographique du domaine occitan et à ses grandes articulations dialectales (toutes choses qu'il a d'ailleurs déjà eu l'occasion de développer dans d'autres travaux) ; en suite de quoi il s'attaque au vaste et difficile problème des rapports de la graphie et de la phonie : s'appuyant sur le concept central de *diasystème* — défini comme « l'abstraction paradigmatique », « l'ossature structurale » commune à tous les parlers par-delà leurs caractéristiques individuelles et identifié en même temps au *protosystème*, c'est-à-dire en gros l'état de l'institution linguistique avant que la différenciation dialectale ne conduise au fractionnement actuel —, P. Bec fait valoir que c'est la variété languedocienne, la plus archaïsante et par conséquent la plus proche à la fois du diasystème et du protosystème, qui doit servir de base à la définition d'un occitan de référence ou occitan standard. De cet occitan standard, l'auteur entreprend alors l'inventaire phonologique : il fait naturellement appel pour cela à l'épreuve de commutation, mais il a soin de toujours indiquer les réalisations effectives qui, dans les divers dialectes et parlers, correspondent à chacune des unités dégagées. Inutile de dire combien cette description intégrative est précieuse ! Des tableaux aussi clairs qu'utiles complètent cette partie de l'ouvrage. Dans la seconde partie de son manuel, Bec commente des textes représentant chacune des grandes variétés de l'occitan moderne : occitan méridional (languedocien référentiel utilisé, ainsi que nous l'avons vu, comme modèle de l'occitan standard et provençal), nord-occitan et gascon. Tous les éléments de ces textes susceptibles d'apporter une informa-

tion quant au fonctionnement et aux structures de la langue actuelle sont commentées, l'accent étant mis selon le cas tantôt sur la composante phonologique, tantôt sur la composante morpho-morphosyntaxique, tantôt sur le lexique ou la sémantique. Des exemples d'énoncés-types sont fournis, ce qui permet au lecteur de progresser dans son apprentissage linguistique pratique. En outre, les renseignements donnés en cours de commentaire sont regroupés dans des synopses occupant la fin de chaque sous section.

Nous ne voyons guère quelles réserves nous pourrions faire sur ce livre présenté avec clarté et science, qualités habituelles de l'auteur : tout au plus estimerons-nous qu'outre le diasystème, il conviendrait de poser explicitement l'existence d'une compétence à double effet du locuteur occitanophone, à double effet parce qu'elle s'exerce dans le cadre du parler endémique et permet en même temps l'accès au système cardinal de la langue d'oc (du reste, Bec lui-même parle d'une « superstructure de langue qui recouvre et dynamise les actes singuliers de la parole dialectale »). Quoi qu'il en soit, le *Manuel pratique d'occitan moderne* est appelé pour de longues années à jouer le rôle d'ouvrage fondamental.

Xavier RAVIER.

Jacqueline PINCHON, *Les pronoms adverbiaux « en » et « y »*. Problèmes généraux de la représentation pronominale. Publications romanes et françaises, 119. Genève, Droz, 1972, 398 p.

Pour avoir osé « passer quelques années en tête à tête » avec ces « mots sans visage » et ces « formes sans contenu » que sont les pronoms, l'auteur nous présente un volume de 400 pages, dont les observations et les analyses, toujours étayées sur de nombreux exemples, établissent au fil des chapitres que les deux pronoms *en* et *y* ne sont pas « les frères jumeaux que l'on a toujours voulu nous présenter ».

Pour établir l'origine de la fonction pronominale de *en* et de *y*, originellement adverbies de lieu en latin, l'auteur distingue les deux notions de « substituts » et de « pronoms ». Parmi les pronoms, toutes les formes ne peuvent pas jouer le rôle de substituts ; seuls les représentants peuvent jouer ce rôle, mais eux, ne font que cela. Le tableau de la page 7 répartit les formes pronominales du français. La classe des représentants comprend essentiellement les relatifs, les démonstratifs et les pronoms personnels de la troisième personne, donc les formes *en* et *y*. Le problème de l'origine pronominale de *en* et de *y* consiste à montrer comment ils sont sortis de leur rôle d'adverbies démonstratifs de lieu, pour pouvoir assurer les substitutions les plus diverses, comme les autres pronoms de la classe des représentants. Pour INDE, les mutations étaient accomplies en latin vulgaire, si l'on en juge par cette seule citation de Plaute :

CADUS ERAT VINI : INDE IMPLEVI HIRNEAM,
Il y avait une cruche de vin : j'en remplis une coupe.

L'auteur cite d'autres exemples qui vont jusqu'au latin médiéval. Pour IBI l'évolution latine avait quelques étapes de retard, car cette forme « a toujours opposé une résistance à sortir de sa valeur proprement locale ».

La règle de Vaugelas (le pronom ne peut remplacer un nom que si celui-ci est déterminé) est replacée dans un développement linguistique de portée plus générale, qui distingue entre la représentation complète et la représentation conceptuelle. La représentation est dite complète, si le substantif est repris dans sa compréhension et dans son extension ; elle est dite conceptuelle, si le substantif est repris dans une extension imprécise et donc « si le pronom ne retient du substantif que son concept ». L'auteur énumère, à la page 84, les cas où le substantif apparaît sans extension précise et observe que tous les pronoms ne sont pas aptes à ce type de représentation incomplète ou simplement conceptuelle. Les autres pronoms, ceux qui ne peuvent assumer qu'une représentation complète, justifient la règle de Vaugelas. L'auteur en arrive ainsi à analyser des faits de divergence mal expliqués jusqu'ici et à observer la nature propre de *en*, qui assure indifféremment les deux types de représentation, alors que *y*, comparable sur ce point aux autres personnels et aux relatifs, « ne tient que de son origine adverbiale la possibilité de représenter un substantif dont l'extension n'est pas précisée ».

L'opposition entre Animé et Inanimé a compliqué, dans les grammaires, la syntaxe des pronoms *en* et *y*. Artificielle pour le pronom relatif, cette opposition est plus justifiée dans le système des personnels et de l'adjectif possessif (*il pense à lui/il y pense*). Pourtant des tendances contrarient parfois l'application de cette distinction : « la préférence du français pour les formes atones antéposées » fait que *il en parle*, employé pour une personne ou pour une chose, neutralise l'opposition de *il parle de lui/il en parle*. Une tendance inverse, qui s'explique par la commodité d'emploi de l'adjectif *son*, fait disparaître l'opposition entre Animé et Inanimé, au détriment de la forme *en* affectée à l'Inanimé. Remarque importante établie sur une masse d'exemples : « Les textes ont montré que l'évolution des emplois du XVII^e siècle au français moderne n'était pas aussi considérable qu'on voulait le dire ».

Dans la partie qui se rapporte à la représentation d'un syntagme verbal, l'auteur rencontre encore des pronoms, soit associés au verbe *faire* : *le faire*, *en faire autant*, soit seuls, quand le syntagme représenté ne doit pas être centre de proposition. Le lecteur peut suivre, à travers les exemples, les limites des deux types de substitut et les faits de discordance que provoque la représentation d'un verbe par un pronom, c'est-à-dire par un mot inapte à exprimer les catégories grammaticales propres au verbe. Du point de vue historique, l'auteur fait observer que le substitut spécifique du verbe, le verbe *faire*, est moins souvent employé en français moderne qu'en ancien français et même qu'au XVII^e s.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, sont étudiées les locutions verbales dans lesquelles entrent *y* et *en*, ainsi que les fonctions de ces deux pronoms et les questions que pose leur place dans le groupe verbal.

Ce compte rendu sèchement analytique ne donne qu'un aperçu de tout ce qu'on peut trouver dans un ouvrage riche d'exemples, et construit avec une

magistrale fermeté. S'inscrivant « dans la double perspective analytique et historique » cette étude se présente comme « une tentative de conciliation entre deux conceptions de la grammaire présentées souvent comme antinomiques ». Le succès de cette tentative devrait faire de cet ouvrage un classique de la grammaire française, auquel on se réfère, non seulement pour les emplois de deux faux-jumeaux que sont *en* et *y*, mais encore pour tout ce qui touche à la représentation par pronoms. Le lecteur qui aura pris plaisir à la finesse des analyses, retournera d'autant plus volontiers à ce livre pour le consulter, qu'une table des matières de 9 pages reproduit minutieusement tous les développements d'un plan général, lumineux dans sa conception.

G. TUAILLON.

Maibrit WESTRIN. *Étude sur la concurrence de davantage avec plus dans la période allant de 1200 à la Révolution. Comparaison avec l'usage actuel*. Lund, 1974. Études romanes de Lund, 21. Un vol. gr. in-8°, 133 p.

Dans l'introduction de son ouvrage (p. 1-17), l'auteur : 1° traite d'une façon générale des problèmes qui intéressent l'emploi de *davantage* et de *plus* : usage actuel de ces deux mots, historique de la forme *davantage*, cas ambigus de l'emploi de *plus* dans la langue actuelle (« rien ne me paraissait *plus* digne d'intérêt » = *ne* paraissait *plus* être..., ou ne paraissait être *davantage*... ?), etc. ; — 2° présente l'ensemble des textes sur lesquels a porté son enquête : 35 œuvres en vers ou en prose allant de 1200 à 1789 (en voir la liste p. 131-133) ; — 3° explique la méthode de classification qui a été appliquée et qui comporte quatre catégories :

I. *davantage* / *plus* / *de plus* est complément d'un nom précédé d'un adjectif numéral (il a deux ans *davantage* / *plus* / *de plus*), le mot déterminé désignant une quantité précise ; — *davantage* / *plus* / *de plus* est complément d'un pronom (il ne dit rien *davantage* / *plus* / *de plus*), le mot déterminé désignant une quantité imprécise.

II. *davantage* / *plus* / *de plus* est complément d'une phrase ou d'une proposition (*davantage* / *plus* / *de plus* le roi donna au prince six mille écus).

III. *davantage* / *plus* est complément d'un verbe (« il travaille *davantage* / *plus* »).

IV. *davantage* / *plus* est complément d'un adjectif qualificatif ou d'un participe employé comme tel (il est *davantage* / *plus* heureux, ...étonné), ou complément du pronom *le* représentant un qualificatif ou un participe (s'il est heureux, ... étonné, son frère *l'est davantage* / *plus*).

Viennent ensuite l'examen des problèmes relatifs à ce classement par catégories et à la terminologie grammaticale employée dans l'exposé ; une étude sur l'emploi de *davantage* (p. 18-25) ; une autre sur l'usage chez Commynes et chez Rabelais de *plus* et *davantage*, — tout cela un peu diffus et entremêlé de nombreuses considérations des grammairiens qui ont déjà traité de ces problèmes (voir p. 128-131 la liste des 94 ouvrages consultés).

Enfin, de la p. 41 à la p. 123, et c'est là le corps de l'ouvrage, est exposée l'évolution de chacun des quatre types définis dans l'introduction. 338 exemples sont alors examinés, traduits, expliqués, commentés à l'aide des remarques des

éditeurs et des grammairiens. L'étude de chacune des catégories est suivie d'un tableau où est chiffré le nombre des emplois de *davantage*, *plus* et *de plus* dans telle ou telle des positions déterminées plus haut et pour chacun des auteurs considérés.

Les résultats obtenus sont résumés dans un tableau de la p. 120 et commentés dans les trois pages qui suivent. Ces conclusions ne sont ni très claires ni très précises, comme on va pouvoir en juger. Ne pouvant en effet les résumer, je les cite intégralement :

« L'emploi de *davantage* des types I-III aurait commencé à la fin du x^v^e siècle. Vu l'origine du mot, l'emploi du type III doit pourtant être postérieur aux deux autres, car dans sa fonction de véritable adverbe de comparaison, *davantage* ne doit plus guère être considéré comme un mot composé. Si cette étape était déjà atteinte quand la locution *de plus* s'implantait dans les types I et II, l'impossibilité de créer une locution parallèle avec *de* et *davantage* a peut-être été sentie comme un manque de symétrie, et cet adverbe a disparu de l'usage. Employé dans le type III, c'est au début d'une phrase ou d'une proposition que *davantage* a d'abord vieilli. Ce fait pourrait s'expliquer par la dimension du mot. — C'est la locution *de plus* qui est devenue, depuis la première partie du xvi^e siècle, l'expression consacrée du type I, et, malgré les indications du tableau, également du type II, car, comme complément d'une phrase ou d'une proposition, *davantage* doit être extrêmement rare de nos jours...

« Dès le milieu du xvii^e siècle l'emploi du type III est réglé par certains grammairiens. Les règles imposées au cours des siècles impliquent, en principe, que *davantage* doit occuper une position finale... La raison en serait la longueur du mot. Ces restrictions ont été sévèrement critiquées au cours des siècles. Pour la plupart, les nombreux défenseurs d'un emploi libre de *davantage* se sont contentés d'en appeler à l'usage des bons auteurs. Ce n'est qu'au xx^e siècle que l'usage de *davantage* a été mis en relation avec l'ambiguïté des deux *plus*. En tout cas, cette idée ne semble pas avoir été formulée plus tôt.

« Pour ce qui est du type IV a, l'emploi de *davantage* avec un adjectif qualificatif a été beaucoup critiqué, ce qui n'a généralement pas été le cas pour l'emploi avec un participe servant d'adjectif. L'emploi du type IV b n'a jamais été contesté. Tout bien pesé, les emplois ainsi admis par l'usage forment plutôt une transition entre le type III et le type IV. »

Un appendice (p. 124-127) donne une comparaison de l'usage chez Racine de *davantage* et *plus* en poésie et en prose. Les résultats obtenus par des calculs statistiques montrent : 1^o que la notion exprimée par *plus* et par *davantage* est moins fréquente en poésie qu'en prose ; 2^o que *davantage* est moins fréquent que *plus* en prose comme en poésie ; 3^o que *plus* et *davantage* sont moins fréquents en poésie qu'en prose.

Tout ce travail d'analyse et de composition est très consciencieux, très minutieux même. Il ne porte que sur deux termes de la langue et ne peut en aucune façon s'extrapoler à d'autres. Or si l'on veut appliquer la même méthode à toutes les constructions plus ou moins stéréotypées du français, on peut penser que les études de statistique linguistique et de grammaire numérative, prônées

en particulier par Ch. Muller (*Essai de statistique lexicale*, Paris, 1963 ; *Initiation à la statistique linguistique*, Paris, 1968), ont de beaux jours devant elles. Reste à voir dans quelle mesure elles pourront corroborer ou infirmer les observations déjà faites et les règles établies par les grammairiens.

L.-F. FLUTRE.

Kjell-Åke GUNNARSON. *Le complément de lieu dans le syntagme nominal*. Études romanes de Lund 20. Lund, C. W. K. Gleerup, [1972], 1 vol. de 130 pages.

M. Gunnarson se propose d'étudier dans ce travail les syntagmes nominaux qui se présentent en français sous la forme : Déterminant + Nom₁ + Préposition + Syntagme nominal₂, soit en formule : Det + N₁ + Prep + SN₂. Il en donne d'entrée une série d'exemples : les églises de Poitiers, une église de Poitiers, une église à Poitiers. Le café devant l'église, un café devant l'église. Son café de Dijon, son café à Dijon. Un ami à moi, un ami de Pierre, etc. La particularité la plus frappante lui paraît être « l'alternance entre *de* et une préposition autre que *de* dans le syntagme prépositionnel. C'est sur les conditions de cette alternance que va porter l'essentiel de l'étude. L'auteur a interrogé les grammairiens traditionnels et constate qu'ils ne donnent pas à ce problème une réponse satisfaisante. On ne trouve chez eux, dit-il, « que quelques classements, quelques règles pédagogiques et une analyse de certaines tendances syntaxiques. » Cela lui semble insuffisant et le conduit à orienter sa recherche dans une double direction : « dégager les facteurs et les catégories en jeu, d'une part, formuler et justifier des hypothèses sur les règles qui engendrent ces S. N. » L'emploi du verbe « engendrer » montre bien que le recours aux méthodes de la grammaire traditionnelle est exclu. « Il faut partir du concept de grammaticalité. C'est la théorie de la grammaire générative qui fait de cette notion la base des recherches et qui l'a délimitée avec une certaine précision. Nous préférons donc situer ce travail dans le cadre de la grammaire générative, sans toutefois nous imposer une théorie bien précise. En particulier nous supposons que chaque phrase a une structure profonde et une structure superficielle, mais non pas que les transformations seraient incapables d'apporter une contribution à l'interprétation sémantique. » L'auteur fait appel à la compétence linguistique d'un certain nombre d'informateurs bien choisis pour garantir les données d'observation, c'est-à-dire la grammaticalité des exemples. De plus, il a jugé utile, avec raison, de dépouiller un certain nombre de textes « pour remplir les lacunes de [ses] connaissances, pour compléter [ses] idées et pour contrôler l'intuition linguistique de [ses] informateurs. » Dans l'introduction il prend soin de définir certaines catégories syntaxiques et sémantiques. « En particulier, affirme-t-il, il y a un groupe de catégories qui sont toutes reliées entre elles et aux problèmes de la référence, et qui se révèlent bientôt indispensables dans une étude sur les S. N. » (Défini / indéfini, générique/non générique, coréférentiel/non coréférentiel, référentiel/non référentiel, spécifique/non spécifique, déictique/non déictique, restrictif/non restrictif, hiérarchique/non hiérarchique, aliénable/inaliénable.) Toutes ces notions seront utilisées au cours de l'exposé. A cela il faut ajouter les termes « focus,

présupposition et extraction. » Cette dernière opération, l'extraction, semble relativement maniable, sûre et efficace au milieu d'autres également possibles, tels le détachement, l'interrogation complexe, la restriction par ne... que, l'addition d'une relative, pour lever certaines ambiguïtés. Ces précisions permettront de suivre plus facilement le développement de l'analyse. Celle-ci s'applique essentiellement à deux domaines : le syntagme nominal défini et le syntagme nominal indéfini. Voici comment M. Gunnarson résume l'essentiel de son travail :

« En ce qui concerne les SN définis, nous essayerons de montrer

- que *de* + SN₂ est un satellite R (restrictif) et Prép. L (préposition locative) + SN₂ en général un satellite NR (non restrictif),
- que l'on doit les engendrer à partir d'une relative sous-jacente,
- que Def (déterminant défini) + N₁ + *de* + SN₂ n'a pas toujours la même structure sous-jacente : tantôt un SN dont la relative ne contient que Prép L (préposition locative) + SN₂, tantôt un SN plus compliqué, par exemple un SN d'inclusion,
- que *son* + N₁ + Prép + SN₂ peut comporter un S Prép R (syntagme prépositionnel restrictif) en *de*, dérivé d'un SN d'inclusion ou un S Prép R en Prép L (préposition locative), dérivé d'une source apparentée à la phrase *il a Dét + N₁ + Prép L + SN₂*.

En ce qui concerne les SN indéfinis, nous montrerons

- que Indéf (déterminant indéfini) + N₁ + *de* + SN₂ est référentiel et que sa source est un SN d'inclusion,
- que Prép L (préposition locative) + SN₂ a pour source une relative NR (non restrictive), si le SN est référentiel,
- qu'il faut supposer des sources différentes par ex. une relative R (restrictive), si le SN manque de référent.

Quant à la préposition *de* nous essayerons de montrer que son apparition est toujours liée à la présence de *à* + SN₂ non déictique dans la structure profonde. »

Il est aisé de comprendre, à la lecture de ses intentions, pourquoi l'analyse que conduit M. Gunnarson dans ce travail est si complexe, et par moment assez difficile à suivre. Elle est menée avec une grande dextérité et beaucoup de maîtrise. L'auteur est bien familiarisé avec les méthodes de la Grammaire générative qu'il applique à son sujet avec aisance et bonheur. On peut lui être reconnaissant d'avoir traité un problème difficile de notre grammaire et le remercier d'une telle contribution apportée à la connaissance de notre langue. On pourrait peut-être lui reprocher parfois quelque obscurité dans l'expression, l'emploi de mots douteux (tels que « vandalisés » p. 18 ou « issue » pour « solution » p. 32). On a relevé, surtout dans la première partie, beaucoup de fautes de graphie. Cela n'est rien, sans doute, et facile à corriger, à côté de l'intérêt évident que présente ce travail en lui-même, car il suppose des recherches très poussées et apporte des résultats très intéressants, et, sur le plan méthodologique, il se présente comme un modèle d'analyse.

Jean BOURGUIGNON.

Mira ROTHENBERG. *Les verbes à la fois transitifs et intransitifs en français contemporain*. Thèse de doctorat d'université (Sorbonne). Paris, 1968, 355 pages + 1 fascicule d'appendices, 129 pages. Ouvrage ronéotypé.

C'est avec beaucoup de retard que nous signalons à l'attention des lecteurs cette excellente thèse. Ce retard est dû à des circonstances indépendantes de notre volonté ; on voudra bien nous excuser.

M^{lle} Mira Rothemberg aborde un problème qui n'est pas particulier au français ; en anglais et en allemand il existe aussi des verbes qui sont à la fois transitifs et intransitifs ; d'ailleurs des exemples de ces deux langues sont fournis au cours de l'exposé et des confrontations sont instituées. De plus, elle est parfaitement au courant des travaux qui ont été consacrés à ce sujet par M. Gougenheim (*Cahiers de lexicologie*), par M. Blinkenberg (*Le problème de la transitivité*), M. Dubois (*Français moderne et B. S. L.*), MM. Coyaud et Lagane (*Cahiers de lexicologie*). Mais elle a voulu reprendre l'ensemble de la question en examinant de façon exhaustive toutes les constructions : « Nous avons pensé qu'il serait peut-être possible de classer les verbes de façon rigoureuse selon leurs possibilités de construction et d'examiner s'il existe des règles présidant aux changements de sujets avec contraction concomitante, pour ainsi dire, du verbe. » M^{lle} M. R. définit tout d'abord ce qu'elle entend par *français contemporain* : « la langue étudiée sera celle que l'on peut considérer comme la moyenne des emplois actuels dont la norme se définit par l'intercompréhension la plus étendue. » Et entre la langue parlée et la langue écrite, elle a choisi la langue écrite. Elle entend mener son étude sur le plan synchronique, mais sans s'interdire « de remonter un peu par quelques sondages, dans le XIX^e siècle d'une part, et de tourner également [ses] regards vers le français avancé, de l'autre. »

La première partie s'attache à définir les verbes transitifs directs, transitifs indirects et intransitifs « au moyen de critères syntaxiques et fonctionnels seulement. » C'est donc que l'auteur choisit d'aborder le problème d'un point de vue formel. Cependant, pour les verbes pronominaux elle utilisera aussi des critères sémantiques.

Dans l'étude qu'elle fait des verbes transitifs, M^{lle} M. R. est amenée à examiner la question de l'objet. Elle le fait avec minutie. Nous remarquons deux points intéressants, le premier est l'utilisation des procédés de substitution et de transformation pour distinguer l'objet de la circonstance : *Paul travaille le soir*, *Paul travaille le bois*. On peut dire : *le bois*, *Paul le travaille*, mais non : *le soir*, *Paul le travaille*. Le second point est l'introduction de la notion d'objet prévisible. Elle distingue l'objet général (« nous classerons comme verbes à objet général tous les verbes dont l'objet direct non exprimé est un élément quelconque de la totalité des objets possibles du verbe en question »), l'objet prévisible de personne, l'objet prévisible spécifique (*La France mobilise*, *On lave [le linge] le lundi*.) Cette notion permettra de savoir si on a affaire à un verbe vraiment intransitif ou à un verbe construit sans objet.

Par opposition aux verbes transitifs, directs ou indirects, définis positivement comme des verbes admettant la construction avec un objet direct ou indirect,

les verbes intransitifs sont définis de façon négative comme des verbes n'admettant pas la construction avec un objet (*Paul piétine [le sol] / les négociations piétinent*). Sont alors distingués les verbes intransitifs à détermination obligatoire (v. g. par un complément circonstanciel de lieu, de mesure, de poids ou de prix) et les verbes intransitifs à détermination facultative (v. g. à objet interne).

Le chapitre III traite des verbes en construction pronominale. La voix pronominale est constituée par la forme pronominale à sens passif (*se fumer, se cuire*), la forme pronominale indiquant une position dans l'espace (*se trouver, s'étendre*), la forme pronominale moyenne (*s'évanouir, s'ouvrir, se casser*).

Dans la deuxième partie l'auteur classe et étudie les verbes à la fois transitifs et intransitifs obtenus grâce aux définitions de la première partie. Une liste de 6 440 verbes a été établie : M^{lle} M. R. lui applique la méthode des résidus, c'est-à-dire qu'elle élimine de cette liste tous les verbes qui ne correspondent pas à la définition des verbes à la fois transitifs et intransitifs.

Le chapitre I de cette partie examine les « verbes homonymes » du type *louer, voler* ; la liste qui est proposée en comprend 136. « Notre but, en établissant cette liste, était de déduire ces verbes du total des verbes à la fois transitifs et intransitifs et mieux cerner, ainsi, notre problème. » Ces verbes sont caractérisés par le fait qu'ils ne présentent pas un rapport de sens entre le transitif et l'intransitif correspondant. Cela n'est pas le cas pour les verbes considérés dans le chapitre suivant (*Cas particuliers*). Il s'agit là de verbes pour lesquels « l'opposition entre le transitif et l'intransitif est une opposition isolée ou se retrouvant dans un très petit nombre de cas seulement ». Des verbes comme *pleurer* et *éclater* par exemple n'ont d'autre point commun que celui de pouvoir se construire à la fois comme transitifs et comme intransitifs : *Paul pleure* : il verse des larmes / *Paul pleure son ami* : il regrette la mort de son ami. *La guerre a éclaté* / *le bûcheron a éclaté les arbres* : il les a fait éclater. Mais, contrairement aux verbes homonymes, ces verbes présentent un rapport de sens entre le transitif et l'intransitif correspondant, rapport synchronique qu'il est possible de définir pour chaque verbe.

Le chapitre III, le plus long et le plus important, a pour titre : « verbes à la fois transitifs et intransitifs à sujets différents ». C'est là le caractère des verbes étudiés dans ce chapitre où nous trouvons les trois paragraphes suivants : A. Le sujet de l'intransitif présente avec le sujet du transitif une relation d'analogie : type *dépasser* (v. g. *Le succès a dépassé ses espérances* / *Votre jupe dépasse*). B. Le sujet de l'intransitif présente avec l'objet du transitif une relation d'analogie : type *fumer* (v. g. *Paul fume [des cigarettes, la pipe]* / *La cheminée fume*). C. Le sujet de l'intransitif présente avec l'objet du transitif une relation d'identité : type *casser* (v. g. *la branche casse* / *Paul casse la branche*). Ce sont ces derniers verbes, appelés « verbes à renversement » qui retiennent le plus longuement l'attention de l'auteur. Il les étudie avec beaucoup de minutie et en établit la liste (qui en comprend 303). Il constate d'ailleurs que parmi ces verbes, 199 sont réfractaires « à la coexistence d'un pronominal moyen à même sujet que l'intransitif par renversement. »

Cette constatation amène tout naturellement le chapitre IV : « Développement de la voix pronominale », dans lequel l'auteur remarque fort justement,

à propos d'exemples comme : *le sol durcit* ou *se durcit*, que « l'indifférence de construction provient de l'absence de nécessité d'indiquer, dans chaque cas, si un processus qui se déroule à partir d'un siège le fait uniquement grâce aux qualités inhérentes de ce dernier ou s'il peut y avoir intervention de facteurs extérieurs, surtout du fait que ces derniers ne sont qu'impliqués et non exprimés. » Il reste que dans certains cas cette nécessité existe et que l'opposition est pertinente, v. g. *L'assiette cassa* (du fait de ses qualités intrinsèques) et *L'assiette se cassa en tombant* (alors se manifeste l'intervention de facteurs extérieurs).

Le fascicule d'appendices propose des « Tableaux schématiques de quelques verbes à éventail de constructions particulièrement intéressant » : verbes à renversement (Baisser, battre, briser, compter, descendre, grossir, monter, ouvrir, reposer, sonner), auxquels sont joints les tableaux des verbes Boire, Fumer, Jouer. Ces « tableaux » sont suivis de la liste des 6 440 verbes qui sont à la base de ce travail sur les verbes à la fois transitifs et intransitifs.

Ce qui vient d'être dit permet d'avoir une idée de l'ampleur du travail de M^{lle} Mira Rothemberg. Elle a rassemblé un nombre de faits considérable en dépouillant non seulement le monumental Dictionnaire de Robert mais aussi Le Nouveau Bescherelle, les ouvrages de MM. Blinkenberg et de J. Dubois (*Étude sur la dérivation suffixale*), auxquels s'ajoutent des verbes rencontrés au cours de lectures récentes ou de conférences faites à Paris au cours de l'année 1967. Les exemples sont soit inventés soit pris dans les Dictionnaires et les œuvres des écrivains du XIX^e ou du XX^e siècle. Les qualités de cet ouvrage sont indéniables : « goût pour une véritable gymnastique logique et intellectuelle... beaucoup de maîtrise et d'ingéniosité dans l'établissement des rapports entre le sujet, le verbe et l'objet prévisible », ainsi que le dit M. Gougenheim dans son compte rendu (*Français moderne*, XXXVII, 3, p. 255) dont nous faisons nôtre la conclusion : « En dehors de son intérêt propre, qui est considérable, la thèse de M^{lle} Rothemberg est fort intéressante au point de vue méthodologique. Elle montre tout ce que peut donner la méthode formelle judicieusement employée, mais elle en fait voir aussi les limites. »

Jean BOURGUIGNON.

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

ARCIPRESTE DE HITA, *Libro de Buen Amor. Glosario de la edición crítica* de M. Criado de Val, E. W. Naylor y J. García Antezana. — Barcelona, J. Casas, 1973. 24,5 cm, XII-621 p. (Fuentes de Investigación.)

Il n'est sans doute pas exagéré de qualifier cette publication d'événement. Si l'on considère ce livre dans son ensemble, et par rapport aux fins que se proposaient ses auteurs, il apporte aux romanistes un instrument de travail désormais indispensable, obtenu par un traitement automatique des trois manuscrits

connus ainsi que des fragments de prose qui ont été conservés. Le texte sur lequel s'est basé le traitement est celui de la deuxième édition paléographique (1972) du *L. B. A.*, publié antérieurement par M. Criado de Val et E. W. Naylor (C. S. I. C., 1965). Pour apprécier comme il convient ce nouvel ouvrage, il faut bien remarquer qu'il s'agit d'un *glossaire*, non d'un *vocabulaire*. Les « mots lexicaux » des quatre sources sont présentés sous une forme synoptique avec fréquence et références dans le texte — et l'on ne peut qu'admirer la réalisation matérielle qui permet de distinguer les divers caractères qui transcrivaient [s] ou [i], par exemple. Les « mots grammaticaux » ont été exclus, sans doute à cause de la place qu'ils auraient occupée. Une liste en est donnée p. xi. Enfin, il faut entendre par mot la séquence graphique qui existe dans les textes, fidèlement préservée comme il a été dit, mais au besoin épurée (cas de l'enclise).

Ce bref résumé laisse à la fois apparaître les qualités et les limites de l'œuvre. Il est évident que grâce à elle on peut maintenant procéder à des recherches lexicographiques et sémantiques qui n'étaient pas possibles jusqu'ici. Mais, précisément parce qu'il s'agit d'un travail dont l'inspiration est somme toute traditionnelle (bien que les techniques adoptées soient modernes), le chercheur reste un peu sur sa faim lorsqu'il doit se servir intensément de ce glossaire. En effet, les formes y figurent dans l'ordre alphabétique le plus strict. Étant donné la variété formelle (graphique) de l'ancien espagnol, on n'est pas toujours sûr d'avoir repéré toutes les formes d'un même vocable. Les appréciations statistiques en sont rendues malaisées, et à la limite incertaines. Par ailleurs, les formes n'ayant subi aucune analyse à la perforation, les homonymes ne sont pas distingués, ce que les auteurs eux-mêmes regrettent. Pourtant il eût été facile, apparemment, de distinguer, sinon tous, du moins bon nombre d'homonymes. Le système en avait été ébauché avec le codage de *se* (*ser*), transcrit *-se*, et de *de* (*dar*), transcrit *-de*, pour les distinguer respectivement du pronom personnel et de la préposition. Il eût été très efficace de le généraliser au maximum. Mais l'ambiguïté sans doute n'aurait pas complètement disparu, tant il est vrai que l'homonymie ne se résout parfois qu'à l'aide d'une information explicite ; ex. *vino* (subst.)/*vino* (vb). Quoi qu'il en soit, ce glossaire, qui a préféré l'abstention totale, renvoie très (trop) souvent au texte.

Cette question, au-delà d'un travail ponctuel, soulève un problème de méthode en matière de traitement automatique. Il semble qu'on ait le choix essentiellement entre deux démarches : ou bien l'on prépare le texte avant de le traiter, ou bien l'on procède après le traitement à toutes les analyses qui n'ont pas été faites avant. Quelle que soit la méthode choisie, le résultat devrait toujours faire connaître avec précision les fréquences vraies des formes regroupées et l'identité des homonymes. C'est la seule façon de fournir des bases solides aux travaux subséquents. Un autre point de méthode concerne la question bien connue des « mots grammaticaux ». Dans une perspective lexicographique traditionnelle (au meilleur sens du terme) et par souci d'économie quand on envisage une publication, on peut admettre la légitimité de cette « amputation ». Non, certainement, dans une perspective linguistique élargie. Veut-on, par exemple, étudier et caractériser le style d'un auteur (exploitation littéraire) ? Les mots

grammaticaux sont un critère décisif. Ils sont indispensables — c'est une tautologie — si l'on cherche à comprendre le fonctionnement du système grammatical de la langue. Sur le plan philologique également, il est intéressant de capter à une époque donnée l'état morphologique et le rendement syntaxique d'un mot grammatical. *A fortiori* si l'on entend comparer différents auteurs, des écoles ou des périodes différentes. Pour permettre toutes ces exploitations, variées jusqu'au disparate, du vocabulaire d'une œuvre, il conviendrait de le restituer d'une manière exhaustive. Si, pour des raisons bien naturelles d'économie, dans le cas du *L. B. A.* — ou à cause d'impératifs financiers —, on ne pouvait tout retenir, peut-être aurait-on pu, à titre de compromis, présenter les diverses formes et leur fréquence respective, en supprimant les occurrences.

D'autant que le choix entre mot grammatical et mot lexical garde toujours quelque chose d'arbitraire : *haber* auxiliaire n'est-il pas aussi grammatical que *se* ou *yo* ? *Cada* ou *mente* ne sont-ils pas aussi lexicaux que les démonstratifs, pourtant retenus dans le glossaire ? Pourquoi, parmi les prépositions, distingue-t-on des éléments grammaticaux (*a*, *con*, *de*, *para*...) et des éléments lexicaux (*entre*, *so*) ; pourquoi *que* est-il interprété comme un mot grammatical, alors que *quien* est jugé lexical ; qu'ont exactement de lexical *quier*, *do*, *ia* !, *como*, *pero*... ? (Notons au passage que certaines occurrences de *pues*, mot grammatical, ont été traitées comme celles d'un mot lexical, p. 453, S.) Une simple comparaison entre la liste des mots grammaticaux du glossaire et le « dictionnaire des mots fonctionnels » de Nancy (cf. *Cahiers de Lexicologie*, n° 17, 1970-II, p. 34 sqq.) est plus éloquente que plusieurs relevés de détails : le dictionnaire en reconnaît 314, la liste 75 ! Malgré la spécificité de chaque langue, il est clair que ce sont surtout les choix des chercheurs qui diffèrent.

Ajoutons une dernière remarque sur l'identification des séquences fournies à la machine. Les formes enclitiques n'ont pas toujours été séparées des verbes : ex. *abatiose* (S 413 c), *abaxose* (S 301 a, 778 a), *abraçose* (T 1353 c), *ablaçolo* (S 1353 c), *abraçose* (S 1120 d), *abraçol* (G 1353 c), *abraçose* (G 1120 d), *absoluiole* (S 1161 d), *acaeciome* (S 1321 d), *abriol* (G 900 c), ce qui représente finalement plusieurs fautes par page, selon les pages. En faisant très attention on peut, bien sûr, retrouver toutes les formes. Mais c'est un élément supplémentaire de dispersion. Sur le plan des entrées, chaque forme, en outre, constitue un élément nouveau, concentrant sur lui une fréquence qu'il faut ensuite ajouter à la fréquence de la forme correcte. La comptabilité, déjà malaisée, devient quelquefois très difficile. Mais il est probable que les auteurs ne s'intéressaient pas spécialement aux travaux statistiques : il n'y a nulle part aucun tableau, comme ceux qu'on trouve généralement dans les index obtenus automatiquement. Tout se passe comme si les auteurs n'avaient pas eu plus d'ambition, malgré les moyens dont ils disposaient, que les anciens confectionneurs de fichiers manuels. Peut-être se sont-ils laissés trop dominer par la pesanteur de certaines traditions philologiques et par la mode contemporaine des répertoires lexicographiques. On ne saurait mieux les remercier de leur contribution, néanmoins, qu'en suggérant de nouvelles exploitations du travail énorme qu'ils ont déjà accompli : correction des analyses erronées, distinction des homonymes, regrou-

pement des formes d'un même vocable, présentation de tableaux statistiques de tous les mots grammaticaux — au fond, l'établissement d'un vrai vocabulaire. A partir de ce vocabulaire, les exploitations auxquelles il a été fait allusion plus haut deviendraient possibles ; les auteurs eux-mêmes seraient en mesure d'éditer des concordances tout à fait fiables et cet instrument de travail, de tous le plus précieux, ferait faire certainement des progrès considérables tant dans la connaissance de l'œuvre de Juan Ruiz que dans la recherche sur l'ancien espagnol.

René PELLEN.